

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

UNIGRAINS SA

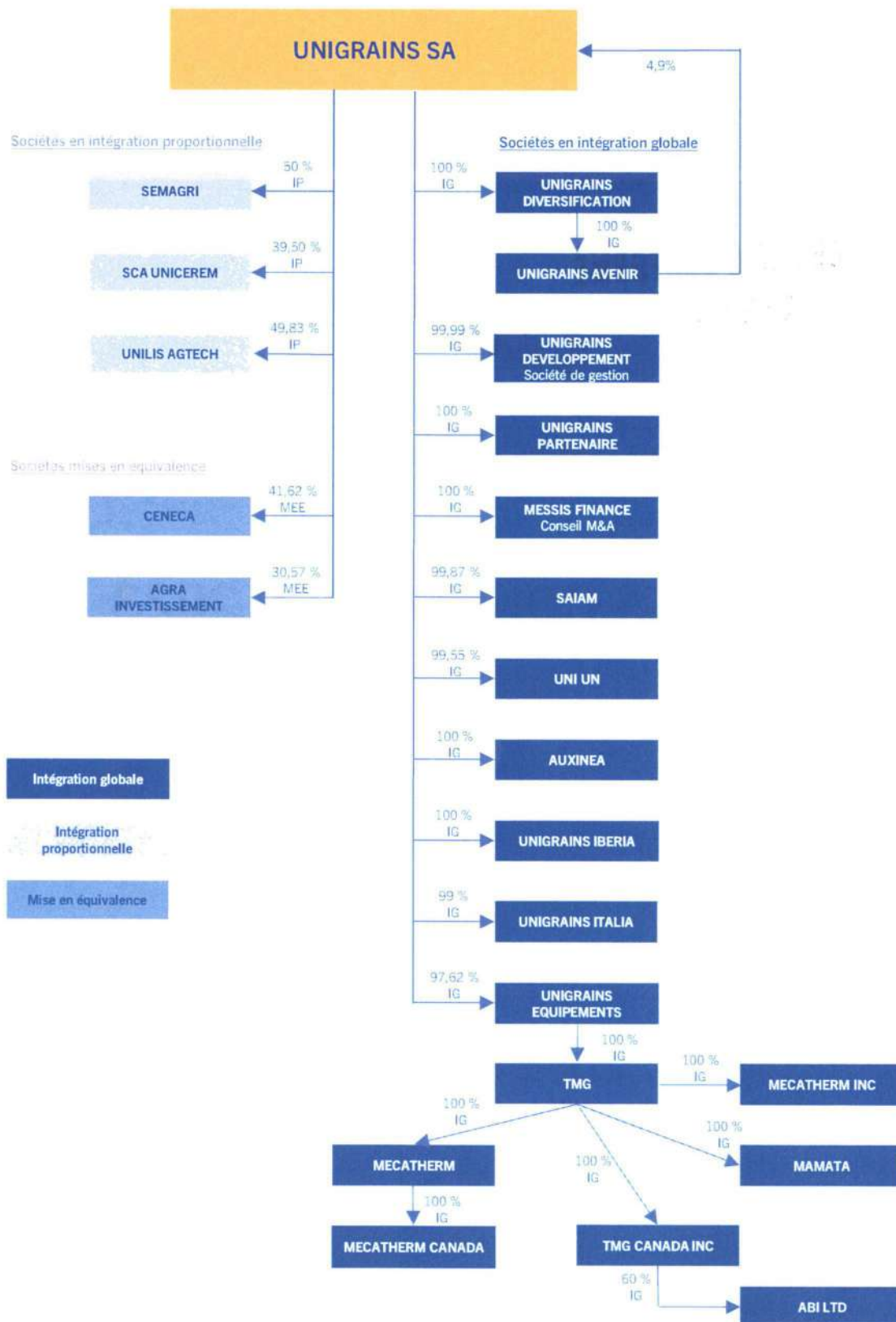
COMPTES CONSOLIDES 2023

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2023





SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS 2023

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2023 (ACTIF).....	3
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2023 (PASSIF).....	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2023	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2023 (SUITE).....	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....	7
NOTE 1 : PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	7
ET PRINCIPALES REGLES DE VALORISATION	7
a) <i>Présentation des comptes consolidés</i>	7
b) <i>Méthodes de consolidation</i>	7
c) <i>Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés</i>	8
d) <i>Principes comptables</i>	8
e) <i>Périmètre de consolidation</i>	13
f) <i>Définition du périmètre de consolidation</i>	13
NOTE 2 : PORTEFEUILLE DE TITRES DE PARTICIPATION : DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	15
NOTE 3 : GEOGRAPHIE DU CAPITAL.....	17
NOTE 4 : IMMOBILISATIONS.....	18
NOTE 5 : STOCKS	19
NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	19
NOTE 7 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS	19
NOTE 8 : COMPTES DE REGULARISATION.....	19
NOTE 9 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
NOTE 10 : TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	20
NOTE 11 : VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	20
NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
NOTE 14 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS.....	22
NOTE 15 : IMPOTS DIFFERES PASSIFS.....	22
NOTE 16 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	23
NOTE 17 : DETAIL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT	23
NOTE 18 : RESULTAT DE L'EXERCICE.....	24
NOTE 19 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	25
NOTE 20 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ	26
NOTE 21 : AUTRES INFORMATIONS.....	27
NOTE 22 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES	27
NOTE 23 : AUTRES ENGAGEMENT HORS BILAN	27



UNIGRAINS

Bilan consolidé au 31 décembre 2023 (actif)

En milliers d' euros

ACTIF	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	152 335	152 628
<i>dont écart d'acquisition</i>	4	82 316	82 435
Immobilisations corporelles	4	13 423	11 873
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	880 713	755 430
Participations mises en équivalences	4	2 735	2 811
Autres immobilisations financières	4	59 299	48 765
TOTAL I		1 108 505	971 508
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	13 682	14 057
Clients et Autres débiteurs	6	109 352	91 032
Impôts différés actif	7	11 316	10 261
Comptes de régularisation	8	1 653	1 782
Valeurs mobilières de placement	9	26 803	36 600
Trésorerie nette des concours bancaires	10	52 082	67 850
TOTAL II		214 888	221 581
TOTAL GENERAL		1 323 393	1 193 089



UNIGRAINS

Bilan consolidé au 31 décembre 2023 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes			
Réserves consolidées		938 379	919 409
Ecart de conversion		759	732
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		17 570	22 921
TOTAL I	11	963 709	950 062
INTERETS MINORITAIRES		2 128	2 316
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	11 677	9 382
TOTAL II		11 677	9 382
DETTES			
Emprunts et dettes financières	13	177 872	74 421
Fournisseurs et Autres créditeurs	14	156 856	144 890
Impôts différés passifs	15	6 340	6 573
Autres dettes et comptes de régularisation	16	4 811	5 445
TOTAL III		345 879	231 329
TOTAL GENERAL		1 323 393	1 193 089



UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		33 497	29 550
Production de biens		99 749	110 607
Autres produits d'exploitation		10 385	10 026
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		143 631	150 182
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		90 895	99 256
Charges de personnel		60 931	57 237
Autres charges d'exploitation		1 077	763
Impôts et taxes		3 350	3 589
Dotations nettes aux amortissements et provisions		11 538	9 845
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		167 790	170 690
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		(24 159)	(20 507)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (III)		(59)	0
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III) (IV)		(24 100)	(20 507)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 766	1 572
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		24 777	22 039
Produits /Prêts et créances sur clientèle		3 644	2 977
Produits sur Valeurs mobilières de placement		1 611	2 452
Plus value sur cession d'immobilisations financières		17 313	36 053
Reprises/Amort et provisions - charges financières		4 689	16 523
Autres produits financiers		41	59
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		53 840	81 675
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		4 052	3 206
Amortissements et provisions - charges financières		6 118	18 265
Moins value sur cession d'immobilisations financières			14 882
Autres charges financières		787	3 250
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		10 956	39 603
2 - RESULTAT FINANCIER		42 884	42 072



UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		226	1 324
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	1 547	1 439
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (IV + V - VI + VII - VIII)		17 463	21 450
Résultat des Fonds Gérés (IX)			
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		76	(205)
Intérêts minoritaires (XI)		(183)	(1 266)
4 - RESULTAT NET (IV + V - VI + VII - VIII - IX - X - XI)	18	17 570	22 921
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		17 570	22 921
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		(183)	(1 266)

Résultat par action : 12.55 euros

Résultat dilué par action : 12.55 euros



I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2023, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2021.

Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2022.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2023 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration Globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les

comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.



ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +230 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- Provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- Inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- De prudence,
- De coûts historiques,
- De continuité d'exploitation,
- D'indépendance des exercices,
- De permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENECA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2023, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2022.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.



Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC, ABI LTD et MECATHERM CANADA établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,4642 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2023

La société MECATHERM INC établit les comptes en dollars américains. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,1050 dollar américain ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2023

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

- Ecart d'acquisition

Dans le cadre de son développement, UNIGRAINS a constaté des écarts d'acquisition à l'actif de son

bilan consolidé, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition positif, ou survaleur, est comptabilisé à l'actif sur une ligne spécifique du bilan dès lors qu'il se rapporte à une entité contrôlée. Il est affecté, à la date d'acquisition, à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition et n'est pas amorti.

Ces écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation sur base des plans d'affaire, a minima annuel, ou plus fréquemment dès lors que des indices de pertes de valeur sont identifiés, par comparaison entre leur valeur nette comptable et leur valeur recouvrable. Les plans d'affaires des participations sont établis sur la base de la meilleure estimation des incidences de la situation économique actuelle.

Les tests de dépréciation réalisés à la clôture n'ont pas mis en évidence des pertes de valeur.

- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.



Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- Agencements : 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Installations : 5 ans
- Véhicules : 4 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Logiciels : 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2023 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement.



Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement, sauf la société ABI LTD dont la méthode est à l'achèvement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.



Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Les provisions concernant des engagements par signature ;
- Les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une

provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 264k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.
- Taux d'actualisation de 3,22 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et de 3,17 % pour les sociétés du groupe TMG.
- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et entre 62 et 64 ans pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.



Frais de personnel

La rubrique « Frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25% ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1er janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Au 1er janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2022, la société MAMATA est également intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2023, les sociétés UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE sont intégrées au périmètre d'intégration fiscale.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif) :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2023 :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99.87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99.55% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,



- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97.62% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS.
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 60% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS.
- MECATHERM INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,62% par UNIGRAINS.
- MECATHERM CANADA contrôlée à 100% par MECATHERM contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,62% par UNIGRAINS.
- UNIGRAINS IBERIA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS
- UNIGRAINS ITALIA, contrôlée à 99% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint) :

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %,
- UNILIS AGTECH, détenue à 49,83%.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la société AGRICEREALES.



Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES <i>En milliers d'euros</i>	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
MESSIS FINANCE - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	250	-4	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	12 600	62 417	IG
UNIGRAINS PARTENAIRE - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	3 721	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	99,99	1 000	441	IG
S.A.I.A.M. SA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	-93	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	389	IG
AUXINEA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	79	-19	IG
UNIGRAINS ITALIA - Via San Tomaso n. 5/A - MILAN - Italie	99,00	80	16 708	IG
UNIGRAINS IBERIA - Castellana 53 - 28046 MADRID - Espagne	100,00	3	500	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,62	82 315	1 601	IG
TMG - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (2)	57 152	69 145	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 943	IG
MAMATA - 1-3, rue du Départ 75014 PARIS	100,00 (2)	850	-1 255	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque, West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 073	492	IG
ABI LTD, 61 PerformanceDrive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	60,00 (3)	7 703	-1 829	IG
MECATHERM INCORPORATED, 26 Lenox Pointe NE, ATLANTA, GA 30324, Etats- Unis	100,00 (2)	9	-19	IG
MECATHERM CANADA, 61 Performance Drive L4S OJ5 RICHMOND HILL, Ontario, Canada	100,00 (2)	0	-55	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 507	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
UNILIS AGTECH - 23, avenue de Neuilly - 75 116 PARIS	49,83	600	-401	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 27, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS	41,62	915	3 266	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-861	ME

(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains
(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,62% par Unigrains
(3) Par TMG Canada, détenu indirectement à 97,62% par Unigrains
IG : Intégration Globale
IP : Intégration Proportionnelle
ME : Mise en Equivalence



Sociétés non consolidées :

Néant

Entrées de périmètre :

La société UNIGRAINS IBERIA a été créée par UNIGRAINS le 15 novembre 2022 avec un capital initial de 3 000€. Le capital social est détenu à 100% par UNIGRAINS. UNIGRAINS IBERIA a pour vocation de faire de l'investissement direct en Espagne. La société UNIGRAINS IBERIA est consolidée pour la première fois à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Pour rappel, en 2022, la société avait enregistré uniquement des charges liées aux frais de constitution.

La société UNIGRAINS ITALIA, détenue à 99% par la société UNIGRAINS a été constituée en mars 2023. Cette société est consolidée pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. UNIGRAINS ITALIA a pour vocation de faire de l'investissement direct en Italie.



Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67,82%
SOCIETE GENERALE (groupe)	6,79%
UNIGRAINS AVENIR	4,88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	6,42%
SOFIPROTEOL	5,15%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3,40%
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,01%

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92%
Elle-même détenue par :	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48,78%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12,85%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37,57%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,80%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14,16%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7,33%
UNION INVIVO	4,73%
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4,29%
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3,33%
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS PARTENAIRE

UNIGRAINS SA	100,00%
--------------	---------



Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut	60	82 316	82 376	82 495
Amortissements	-60		-60	-60
Total Ecart Acquisition	0	82 316	82 316	82 435
Brut	3 196	86 428	89 625	86 956
Amortissements	-3 157	-16 449	-19 606	-16 763
Total Immobilisations incorporelles nettes (hors écart d'acquisition)	40	69 979	70 019	70 193
Brut	22 787	31 379	54 166	50 011
Amortissements et dépréciations	-15 599	-25 144	-40 743	-38 137
Total Immobilisations corporelles nettes	7 188	6 235	13 423	11 873
TOTAL	7 227	158 530	165 758	164 501

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut	944 678	5	944 683	818 101
Dépréciations	-63 970		-63 970	-62 671
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	880 708	5	880 713	755 430
Total Participations mises en équivalence	2 735	0	2 735	2 811
Brut	785		785	1 586
Dépréciations	-230		-230	-231
Total Crédit à la clientèle	555	0	555	1 355
Brut	41 500	1 019	42 519	38 448
Dépréciations				
Total Prêts subordonnés	41 500	1 019	42 519	38 448
Brut				
Dépréciations				
Total Créances douteuses	0	0	0	0
Brut	16 090		16 090	8 800
Dépréciations	-396		-396	-397
Total ICNE	15 694	0	15 694	8 403
Dépôts versés	77	455	531	559
Total autres immobilisations financières	57 826	1 473	59 299	48 765
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	941 269	1 478	942 747	807 006

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut		14 896	14 896	15 818
Dépréciations		-1 214	-1 214	-1 761
STOCKS	0	13 682	13 682	14 057

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 6 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut	1 976	79 639	81 615	86 576
Dépréciation	-832	-4 480	-5 312	-5 435
CLIENTS	1 144	75 159	76 303	81 141
Brut	9 359	23 775	33 134	9 976
Dépréciation	-85		-85	-85
AUTRES DEBITEURS	9 274	23 775	33 049	9 891
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	10 418	98 934	109 352	91 032

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 7 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Impôts différés actifs	6 173	5 143	11 316	10 261
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	6 173	5 143	11 316	10 261

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 8 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Comptes de régularisation	642	1 011	1 653	1 782
COMPTES DE REGULARISATION	642	1 011	1 653	1 782

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 9 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut	28 063		28 063	37 727
Provision	-1 260		-1 260	-1 128
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	26 803	0	26 803	36 600

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 10 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Caisse	0	3	3	3
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	41 339	10 740	52 079	67 847
Dettes rattachées à des cpte ordin				
Etab.crédit, comptes à terme et prêts				
Créances rattachées cpte à terme & prêts				
Cptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	41 339	10 742	52 082	67 850

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 11 : Variations des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2021	7 000	874 126	51 148	664	932 938
Distributions UNG			-6 020		-6 020
Auto-détention *			293		293
Résultat non distribué		45 422	-45 422		0
Entrée périmètre **		-139			-139
Ecart de conversion				68	68
Résultat 2022			22 921		22 921
SITUATION AU 31/12/2022	7 000	919 409	22 921	732	950 062
Distributions UNG			-4 060		-4 060
Auto-détention *			198		198
Résultat non distribué		19 059	-19 059		0
Compte à compte		-89		89	0
Ecart de conversion				-62	-62
Résultat 2023			17 570		17 570
SITUATION AU 31/12/2023	7 000	938 379	17 570	759	963 709

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980k€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

** Mecatherm Incorporated, filiale de Mecatherm, a été intégrée dans le périmètre en 2022 suite au développement de son activité



Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de change	31/12/2023
UNIGRAINS					
Risques divers	1 402	-	130	-	1 272
Provision engagement retraite	453	68	-	-	521
Charges diverses	0	-	-	-	0
Provisions pour risques UNIGRAINS	1 855	68	130	-	1 793
UNIGRAINS PARTENAIRE					
Risques de crédit	-	-	-	-	-
Provisions pour risques UNIGRAINS PARTENAIRE	-	-	-	-	-
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT					
Provision engagement retraite	19	-	19	-	0
Provisions pour risques UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	19	-	19	-	0
MESSIS					
Provision engagement retraite	128	8	-	-	137
Risques divers	196	-	-	-	196
Provisions pour risques MESSIS	324	8	-	-	333
AUXINEA					
Provision engagement retraite	27	2	-	-	30
Provisions pour risques AUXINEA	27	2	-	-	30
TMG					
Provision engagement retraite	247	44	-	-	291
Provisions pour risques TMG	247	44	-	-	291
MECATHERM					
Risques divers	4 554	4 740	2 780	-	6 514
Provision engagement retraite	2 159	123	-	-	2 282
Provisions pour risques MECATHERM	6 713	4 863	2 780	-	8 796
MAMATA					
Provision engagement retraite	5	-	3	-	2
Provisions pour risques MAMATA	5	-	3	-	2
ABI LTD					
Risques divers	192	445	198	-7	432
Provisions pour risques ABI	192	445	198	-7	432
TOTAL GENERAL	9 382	5 432	3 129	-7	11 677



Note 13 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Ets crédit, cat & emprunts	142 139	33 885	176 024	73 285
Dettes rattachées emprunts	336	91	426	142
Comptes créditeurs à terme				
Dépôts et cautionnements reçus	5		5	2
Dettes sur titres	235	558	793	345
Fonds participatifs		624	624	647
Total Emprunts et Dettes	142 714	35 158	177 872	74 421

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Fournisseurs	1 561	13 793	15 354	23 661
Clients - Avances et acomptes	101	89 033	89 134	95 907
Dettes Fiscales & Sociales	19 228	9 437	28 665	24 059
Autres créditeurs	1 313	22 390	23 703	1 263
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	22 203	134 653	156 856	144 890

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 15 : Impôts différés passifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Impôts différés passifs		6 340	6 340	6 573
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	0	6 340	6 340	6 573

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 347	464	4 811	5 445
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 347	464	4 811	5 445

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Impôts courants	2 843	2 556
Impôts différés	-1 297	-1 117
TOTAL IMPOTS	1 547	1 439



Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2023
UNIGRAINS	12 891		12 891
UNIGRAINS PARTENAIRE	1 132		1 132
SAIAM	-16	0	-16
UNI UN	-6	0	-6
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	199		199
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	4 281		4 281
MESSIS FINANCE	-575		-575
UNIGRAINS AVENIR	-685		-685
UNIGRAINS IBERIA	-471		-471
UNIGRAINS ITALIA	-557	-6	-563
AUXINEA	1		1
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-105	-4	-108
TMG	-3 341	-82	-3 422
MECATHERM	6 203	152	6 355
MAMATA	-274	-7	-280
TMG CANADA	-16	0	-17
ABI	-312	-221	-533
MECATHERM INCORPORATED	-427	-10	-437
MECATHERM CANADA	-203	-5	-208
SEMAGRI	252		252
UNILIS	-63		-63
UNICEREM	-416		-416
CENECA	76		76
AGRA INVESTISSEMENT	0		0
RESULTAT	17 570	-183	17 387



Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Résultat net	17 387	21 655
Charge d'impôt	1 547	1 439
Résultat comptable avant impôt	18 934	23 094
Taux	25,00%	25,00%
Impôt théorique	4 733	5 774
Ecart sur différences permanentes	-2 118	-3 189
Impôt sur résultat des sociétés mises en équivalence	19	-51
Ecart sur différences temporaires	-34	106
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	17	-23
Retraitements de consolidation	-590	-1 233
Déficit non activé sur l'exercice	683	795
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-513	-694
contribution 3,3%	67	0
Rappel d'IS	-643	0
Autres	-75	-44
IMPÔT REEL	1 547	1 439



Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Exercice 2023
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	17 387
+/- Dotations nettes aux amortissements	6 825
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	2 302
-/+ Variation de l'impôt différé	-1 297
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	72
-/+ Plus et moins-values de cession	79
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	25 368
+/- Variations du BFR	-6 566
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	18 803
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-112
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-7 058
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-193 955
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	34
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	56 840
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-144 252
+ Apport de fonds propres (minoritaires)	171
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-3 858
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	153
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	103 245
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	99 711
Effet des variations de taux de conversion	43
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-25 695
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	104 441
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	78 746



Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS	MESSIS FINANCES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	UNIGRAINS IBERIA	MAMATA	MECATHERM	TMG	ABI TLD	MECATHERM INC	MECATHERM CANADA	TOTAL
Effectifs	59	5	4	2	1	3	440	12	57	10	5	607

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 072 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 49k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année (pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA) et entre 62 et 64 ans (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 264 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 23 : Autres engagement hors bilan

Engagements financiers donnés :

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 258 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 21 494 K€
- Autres engagements donnés :
- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus :

- Engagements sur titres à recevoir : 116 800 k€
- Cautions et avals reçus : 31 250K€



UNIGRAINS

Société Anonyme au capital de 7.000.000 €
Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 PARIS
RCS PARIS 642 008 296

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 MAI 2024

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benhard', is written over the 'CERTIFIÉ CONFORME' text.

RAPPORT DE GESTION ET TEXTE DES RESOLUTIONS

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

1. Actionnariat

Au 31 décembre 2023, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,8 % du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous précisons que les salariés ne détiennent au dernier jour de l'exercice écoulé aucune participation dans le capital social.

2. Gouvernance

La gouvernance de la société est assurée par un Président Directeur Général et un Directeur Général Délégué.

3. Activité

Contexte économique

La récession tant redoutée n'a pas eu lieu avec une croissance du PIB estimée à +0,9% en 2023, malgré le resserrement brutal de la politique monétaire de la BCE et la fin progressive des boucliers tarifaires destinés à lisser l'évolution du coût de l'énergie. Un atterrissage économique en douceur se dessine, accompagné d'une progression modérée du taux de chômage et du recul de l'inflation (+4,9% sur l'année et +3,7% en décembre).

Dans ce contexte l'année a été plutôt favorable aux résultats des entreprises de l'agroalimentaire. Leur chiffre d'affaires a augmenté de +5%, tiré par l'envolée des prix de vente et malgré une baisse de la demande comme de la production. La forte inflation alimentaire (+11,2% sur l'année et encore +7,2% en décembre) a en effet nourri des arbitrages dans les dépenses et contribué à faire régresser la consommation alimentaire annuelle des ménages de -4,4% en volume. Cette baisse, de même que la poursuite de la dégradation du solde des échanges commerciaux, ont participé à la réduction de -2,5% la production des IAA.

Le recul de la fabrication de boissons (environ 15% du total de la production des IAA) a été particulièrement marqué, à -8%. Il reflète principalement la contraction inédite de la demande étrangère pour les boissons alcooliques distillées, de la part des Etats-Unis - leur premier débouché à l'export - et dans une moindre mesure de la Chine. Elle a entraîné une dégradation du solde global des échanges commerciaux de boissons, bien que toujours positif.

Malgré la baisse de la consommation intérieure et la poursuite de la dégradation du solde déjà négatif des échanges, le recul de la production alimentaire a été moins prononcé, à -1,9%. Il est principalement le fait des deux poids lourds de l'industrie : les produits laitiers (environ 20% de la production totale des IAA), ainsi que la viande et les produits à base de viande (environ 25%). On note en particulier la concomitance du recul des exportations et de la forte croissance des importations de volaille, dans un contexte d'offre encore restreinte et de coûts de production toujours élevés. A l'inverse, le niveau de production et le solde des échanges d'huiles et graisses ont progressé, tandis que la fabrication de produits de boulangerie, pâtisserie et de pâtes alimentaires est restée en légère croissance.

Malgré la baisse de la production et de la demande, la rentabilité des IAA françaises s'est nettement améliorée. Mesurée en EBE/VA, elle s'est établie à 47% en cumul annuel mobile à septembre 2023, niveau

qui n'avait plus été atteint depuis 1995. Outre l'importante augmentation des prix de vente, l'amorce d'une décrue globale des prix des matières premières agricoles a joué positivement.

L'environnement financier n'a pas été favorable à l'industrie agroalimentaire. La hausse des taux d'intérêt a renchéri les frais financiers et détérioré les conditions de crédit. Par ailleurs sa valorisation (mesurée en capitalisation boursière/EBITDA) a diminué. Malgré des performances opérationnelles globalement en amélioration, l'IAA 80, indice UNIGRAINS des valeurs cotées de l'agroalimentaire européen, a vu sa capitalisation boursière baisser de -4% sur l'année (-2,3% pour les 12 valeurs françaises) et sa valorisation moyenne reculer à 12,7x (2022 : 12,9x), seuil qu'elle n'avait pas connu depuis 2015. L'espoir d'une baisse prochaine des taux directeurs a soutenu la préférence des investisseurs pour les valeurs cycliques, tandis que les valeurs agroalimentaires ont souffert de perspectives de croissance des résultats limitées pour 2024. Malgré cela, l'investissement des IAA semble avoir bien résisté. Il serait en hausse par rapport à 2022 (stable en proportion du chiffre d'affaires à 4,4%) et encore largement au-dessus du niveau de 2019.

Les faits marquants de l'année sont les suivants :

Le contexte économique 2023 a été très volatile avec la hausse des prix de l'énergie, des matières premières, des matières agricoles, la hausse sans précédent des taux d'intérêt et l'inflation. Le conflit Russie/Ukraine n'a pas d'impact significatif pour le moment sur les entreprises du portefeuille mais n'est toujours pas stabilisé et UNIGRAINS reste attentif à son évolution.

Dans ce contexte, UNIGRAINS réalise une bonne année d'investissements.

Activité d'investissement :

- Les investissements (actions, obligations et parts de Fonds) :

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS a investi en direct pour un montant total de 100,3 m€.

UNIGRAINS a été appelé à hauteur de 33,5 m€ dans le cadre de son activité d'investissements indirects dans les Fonds Cerea, internationaux, innovation et Europe.

Au total, UNIGRAINS a investi 133,8 m€ sur l'année.

- Les cessions (actions, obligations et parts de Fonds) :

Les cessions représentent une valeur brute investie de 41,5 m€, dont 16,7 m€ pour l'activité d'investissement direct et 24,8 m€ via les Fonds.

- Les prêts participatifs

Le montant des prêts participatifs ayant été remboursés s'élève à 6 m€.

- Les titres participatifs

Le montant des titres participatifs souscrits au titre de l'exercice 2023 s'élève à 10 m€.

Placement des disponibilités

En 2023, les marchés financiers ont connu une robustesse surprenante avec une forte volatilité tout au long de l'année, et ce, malgré un resserrement monétaire sans précédent et un scénario possible de récession économique. L'indice EURIBOR 3 mois a débuté l'année à 2,162% et a terminé l'année à 3,96%.

En effet, les taux directeurs négatifs jusqu'en juillet 2022 ont été relevés successivement jusqu'en septembre 2023 pour atteindre un pic à 4% en Europe.

Bien que le conflit entre Israël et le Hamas déclenché en octobre 2023 ait pu provoquer des perturbations économiques mondiales, les marchés sont restés stables, contrairement à l'impact observé lors de l'invasion russe en Ukraine en février 2022.

L'inflation a diminué durant l'année, tandis que la croissance est restée remarquablement résiliente. Du côté des Etats-Unis, les données macroéconomiques ont été au vert, ce qui continue de favoriser un scénario de soft-landing (ralentissement graduel de la croissance). La récession tant redoutée ne s'est pas produite.

Les actions ont connu une forte hausse sur la deuxième partie de l'année après l'observation du recul de l'inflation pendant plusieurs mois et l'anticipation des marchés d'une baisse des taux d'intérêt. En effet, la FED a signalé courant novembre 2023 la fin des hausses de taux et l'arrivée de baisses. Le S&P 500 a progressé de 24% 2023, le Nasdaq de 43% grâce aux gains réalisés par les « 5 magnifiques », et le CAC40 de 16,5% sur l'année, 3ème meilleure performance en 10 ans. Ces performances reflètent la reprise des marchés après une année 2022 difficile.

L'année 2023 a aussi été favorable aux marchés obligataires après une période difficile en 2022. Les rendements des obligations ont affiché des taux intéressants avec une composante taux plus importante que la composante spread. Les spreads ont connu une baisse rapide fin 2023.

Durant l'année, UNIGRAINS a majoritairement placé ses disponibilités dans des OPCVM diversifiés, obligataires et monétaires ainsi que sur des comptes à terme et comptes courants rémunérés. La société a également continué à utiliser sa ligne de crédit afin de faire face aux investissements de l'année.

Indicateurs de performance et RSE.

Le Groupe AGRICEREALES, auquel UNIGRAINS appartient, est soumis à l'obligation de fournir une Déclaration de Performance Extra-Financière dite « DPEF », introduite dans le Code de commerce par l'Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines grandes entreprises et certains groupes, prise en application de la directive 2014/95 du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34 du 22 octobre 2014. Elle est annexée au présent rapport de gestion.

4. Activités en matière de recherche et développement

En application de l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5. Activité et comptes des principales filiales – Participations

AUXINEA

AuxinéA, filiale à 100 % d'UNIGRAINS créée en 2020, est une société de conseil et de services dédiée aux coopératives agricoles et ultérieurement, aux groupes familiaux, ETI, PME, évoluant dans le secteur de l'agroalimentaire.

Après trois ans d'existence, AuxinéA valide la pertinence de son offre. L'année lui a permis de conclure des missions avec de nouveaux clients mais également de fidéliser des clients existants en signant de nouvelles missions et d'étendre encore le champ de ses domaines d'intervention en finance d'entreprise.

Le résultat annuel n'est pas communiqué compte tenu du fait que cette information est stratégique et confidentielle au regard du marché.

MESSIS FINANCE

MESSIS FINANCE, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, est une société de conseil auprès de l'ensemble des acteurs de l'industrie agroalimentaire, en France et en Europe, dans le cadre de leurs opérations financières stratégiques.

L'année 2023 a été marquée par :

- le renforcement de l'équipe,
- la reconstitution d'un courant d'affaires,
- le développement d'une relation de confiance avec le Groupe UNIGRAINS et son écosystème,
- le renforcement du réseau de senior advisor.

Le résultat annuel n'est pas communiqué compte tenu du fait que cette information est stratégique et confidentielle au regard du marché.

SEMAGRI

Filiale à 50% d'UNIGRAINS, codétenue avec SOFIPROTEOL, SEMAGRI est une société de portefeuille spécialisée dans le secteur "Semences / Obtention Végétale".

SEMAGRI a poursuivi l'accompagnement de EURALIS SEMENCES HOLDING.

Le résultat de l'exercice 2023 fait ressortir un bénéfice de 504.339,69 € contre un bénéfice de 668.815,96 € en 2022.

UNIGRAINS DEVELOPPEMENT

Filiale à 99 % d'UNIGRAINS, UNIGRAINS DEVELOPPEMENT est une société de gestion de portefeuille pour le compte de tiers qui gère deux Fonds d'investissement.

Le résultat de l'exercice de la société de gestion UNIGRAINS DEVELOPPEMENT, fait ressortir un bénéfice de 211.492,70 € contre un bénéfice de 181.089,51 € en 2022.

FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I)

Au cours de l'exercice 2023, le Fonds FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO I (FAI I) dont la période d'investissement a pris fin, a réalisé un désinvestissement partiel pour un montant total de 8,00 m€, un investissement pour un montant total de 6,00 m€, ainsi qu'un investissement complémentaire pour un montant total de 0,36 m€.

A la fin de l'exercice, le portefeuille du Fonds se compose de 6 lignes de participation pour un montant investi de 32,8 m€.

FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE

Le FPCI IAA CROISSANCE INTERNATIONALE dont la période d'investissement a pris fin en 2022, a poursuivi l'accompagnement de son portefeuille de participations.

Le portefeuille du Fonds est constitué de 5 lignes de participations à la fin de l'exercice 2023, pour une valeur au coût d'acquisition de 64,1 m€.

UNIGRAINS DIVERSIFICATION

UNIGRAINS DIVERSIFICATION, filiale à 100 % d'UNIGRAINS, gère un portefeuille de participations dans les entreprises des différents métiers de l'agroalimentaire et des secteurs connexes.

Au cours de l'exercice, UNIGRAINS DIVERSIFICATION a investi pour 17,6 m€ et une sortie a été effectuée pour un montant total de 0,8 m€. Des remboursements partiels sont intervenus pour 0,4 m€.

Le résultat net ressort à 4.461.092,40 € en 2023 contre 3.880.457,90 € en 2022.

UNIGRAINS EQUIPEMENTS ET SES FILIALES

La Société UNIGRAINS EQUIPEMENTS, filiale d'UNIGRAINS à 97,6 % détient 100 % de TMG - TOGETHER MEANS GREATER, holding de la Société MECATHERM, société spécialisée dans la conception, l'assemblage et le montage sur site de lignes de production à destination de la boulangerie et viennoiserie industrielle.

Le résultat net d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS fait ressortir une perte de – 225.279,51 € contre une perte de – 41.692,74 € en 2022.

TMG - TOGETHER MEANS GREATER

La Société TMG - TOGETHER MEANS GREATER est une filiale à 100 % d'UNIGRAINS EQUIPEMENTS. C'est la maison mère des filiales françaises MECATHERM, MAMATA, américaine MECATHERM Inc. et canadienne TMG Canada et sa sous-filiale à 60 % ABI Inc.

L'année 2023 a été marquée par :

- l'obtention de la certification RSE Ecovadis Bronze,
- le développement du portail client Polimat,
- le déménagement du siège de la Société dans les locaux d'UNIGRAINS,

Pour les filiales :

MECATHERM

- la création et déploiement des filiales Nord-Américaines
- le succès R&D validé par des awards (IBA 2023)

ABI

- une nouvelle équipe de direction mise en place

MaMaTa (projet IA préventive)

- le développement d'un nouveau socle digital

UNIGRAINS PARTENAIRE

UNIGRAINS PARTENAIRE poursuit en gestion extinctive la gestion de ses encours de prêts pour compte propre et pour compte de tiers.

Après impôts, le résultat de l'exercice, déduction faite du résultat des fonds gérés, s'élève à 1.131.854,06 € contre 185.439,88 € en 2022.

UNILIS AGTECH

UNILIS AGTECH, filiale à 49,83 % d'UNIGRAINS, est une société issue d'une joint-venture entre UNIGRAINS et ARVALIS dont l'objectif est d'accompagner de jeunes sociétés innovantes dans le domaine des agro-technologies afin d'accélérer l'optimisation et l'intégration de leurs solutions dans les systèmes agricoles de production de grandes cultures et de cultures fourragères.

Aucune opération n'a été réalisée durant l'exercice. L'entreprise qui a quelques années d'existence seulement n'a pour le moment réalisé aucune cession, ce qui explique son résultat négatif qui ressort à - 126.804,21 € en 2023 contre - 121.745,45 € en 2022.

UNIGRAINS IBERIA

UNIGRAINS IBERIA, filiale à 100% d'UNIGRAINS, est une société de droit espagnol qui développe une activité de capital investissement dans l'Agro-industrie et l'Agro-Alimentaire en Espagne. La société a été immatriculée en fin d'année 2022 et a procédé au recrutement d'un Directeur Général au cours de l'exercice 2023 afin de lancer son activité.

Le résultat net ressort à – 470.671,69 € compte tenu du lancement de l'activité.

UNIGRAINS ITALIA

UNIGRAINS ITALIA, filiale à 99% d'UNIGRAINS, est une société de droit italien qui développe une activité de capital investissement dans l'Agro-industrie et l'Agro-Alimentaire en Italie. La société a été immatriculée au début de l'exercice 2023 et a déjà effectué ses premiers investissements en direct pour un montant total de 16,1 m€.

Le résultat net ressort à – 519.004,10 € compte tenu du lancement de l'activité d'investissement et à l'absence de cessions en conséquence.

PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, les prises de participations significatives intervenues au cours de l'exercice écoulé se décomposent ainsi :

- FINANCIERE W&S (Elan)	46,95 %
- ABONDIA (Loyez Woessen)	18,86 %
- OTICO GROUP	18,40 %
- FINPACK SOLUTIONS (Schissler)	12,79 %
- RED	7,64 %

6. Perspectives 2024

Les prévisions d'activité sont difficiles pour 2024.

Les marchés attendent un assouplissement monétaire en 2024 avec plusieurs décisions de baisse de taux. Toutefois, une éventuelle révision à la baisse du calendrier de réduction des taux, moins rapide que prévu, pourrait perturber les marchés. Dès février 2024, les marchés commençaient à marquer une certaine prudence sur ces anticipations de baisse, qui sont à présent prévues à partir de l'été 2024, prudence en lien avec des signes d'une remontée du taux d'inflation faisant redouter une surchauffe de l'économie.

Par ailleurs, les incertitudes géopolitiques sont toujours très présentes dans une année 2024 à fort enjeu électoral. Notamment, le fret commercial se trouvant perturbé en mer Rouge, les prix du fret risquent de s'établir à des niveaux élevés, exerçant de nouvelles pressions à la hausse sur le pétrole et les prix des biens.

UNIGRAINS poursuivra son action d'accompagnement stratégique et financier au service des entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, et son développement en Italie et en Espagne.

7. Comptes sociaux – Comptes consolidés

7.1. Analyse des comptes annuels

Les comptes de la Société UNIGRAINS sont présentés selon les règles applicables aux sociétés commerciales.

Le compte de résultat

Les commentaires suivants relèvent du compte de résultat format PCG (plan comptable général).

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2,1 m€, stables par rapport à 2022. Ils concernent essentiellement les revenus immobiliers et les facturations de prestations administratives.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 28,3 m€ contre 26,1 m€ en 2022.

Le résultat financier s'élève à 43 m€ en 2023 contre 39,5 m€ en 2022 correspondant notamment aux plus-values de cessions générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le montant net de provisions, reprises et moins-values sur participations présente un solde de -0,5 m€ en 2023 contre -18,5 m€ en 2022.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 16,9 m€ en 2023 contre 15,5 m€ en 2022.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,6 m€ contre 0,2 m€ en 2022.

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève à -0,8 m€ après prise en compte de l'intégration fiscale, contre une charge d'impôt sur les sociétés d'un montant de -0,3 m€ en 2022.

Le résultat net s'élève à 17.098.863,51 € en 2023 contre 16.033.345,92 € en 2022.

Le bilan

Le total du bilan de la Société UNIGRAINS passe de 1.004 m€ en 2022 à 1.136 m€ en 2023, soit une hausse de 132 m€.

Les variations les plus notables sont :

à l'actif :

- Augmentation de 91 m€ des titres liés à l'activité de portefeuille (TIAP) en valeur nette comptable passant de 713,6 m€ à 804,7 m€ à la suite d'investissements et désinvestissements réalisés sur l'exercice,
- Augmentation des prêts en valeur nette comptable passant de 40,8 m€ à 44,8 m€,

- Augmentation des autres immobilisations financières passant de 4,7 m€ à 8,3 m€,
- Baisse des valeurs mobilières de placement en valeur nette comptable passant de 30 m€ à 24,1 m€,
- Augmentation des disponibilités passant de 24 m€ à 35,6 m€.

au passif :

- Augmentation des fonds propres de 918,7 m€ à 932,6 m€.
- Augmentation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit de 30 m€ à 142,3 m€.

Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il sera demandé à l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver les dépenses visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 10.282 €.

Dettes fournisseurs

En application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I. -1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	37					112	-					77
Montant TTC total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	151 305	196 418	1 114	4 481	9 947	211 960	0	1 624 922	2 615	49 506	415 366	2 092 408
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	1%	2%	0%	0%	0%	2%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							0%	67%	0%	2%	17%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												0
Montant total des factures exclues (préciser :												0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux : X						Délais contractuels : Délais légaux : X					

Intéressement et participation

La provision correspondant au versement de l'intéressement relatif à l'exercice 2023 s'élève à 1,6 m€.

Il n'y a pas lieu de constater une réserve de participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice écoulé.

7.2. Analyse des comptes consolidés

Il est rappelé qu'AGRICEREALES, en sa qualité d'holding du Groupe, consolide les comptes d'UNIGRAINS.

Le compte de résultat

Les produits d'exploitation s'établissent à 143,6 m€ contre 150,2 m€ en 2022.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 167,8 m€ contre 170,7 m€ en 2022.

Le résultat financier s'élève à 42,9 m€ contre 42,1 m€ en 2022, correspondant notamment aux plus-values de cessions, aux dividendes, aux primes de non-conversion et aux intérêts reconnus sur les immobilisations financières générées sur le portefeuille d'UNIGRAINS (participations et fonds).

Le résultat net (part du groupe) s'élève à 17,6 m€ en 2023 contre 22,9 m€ en 2022.

Le bilan

Au 31 décembre 2023, le total du bilan ressort à 1.323,4 m€ comparé à 1.193,1 m€ en 2022.

A l'actif, le poste actif immobilisé s'élève à 1.109 m€ contre 972 m€ en 2022. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des titres de participation non consolidés qui ressort à 880,7 m€ contre 755,4 m€ en 2022.

L'actif circulant est en baisse passant d'un montant de 221,6 m€ en 2022 à 214,9 m€ avec principalement une diminution de la trésorerie nette des concours bancaires et des valeurs mobilières de placement et une hausse des impôts différés actifs.

L'actif circulant est principalement composé de la trésorerie nette des concours bancaires pour un montant de 52,1 m€, du poste clients et autres débiteurs pour 109,4 m€, et de valeurs mobilières de placement pour un montant de 26,8 m€.

Au passif, les capitaux propres consolidés part du groupe s'établissent à 963,7 m€ contre 950 m€ en 2022.

8. Risques, contrôle interne

8.1. Risques

Description des principaux risques

L'activité principale d'UNIGRAINS étant une activité de financement haut de bilan (prise de participation minoritaire et quasi-fonds propres obligataires pour l'essentiel...) dans le cadre d'opérations stratégiques d'entreprises du secteur agroalimentaire, les principaux risques auxquels elle est exposée sur son cœur de métier sont les risques de contrepartie, de concentration et de liquidité. Toutefois, compte tenu de l'activité de ces entreprises dans l'alimentaire, le risque réputationnel est un risque majeur.

Dans le cadre de ses activités d'investissement et d'octroi de prêts participatifs au bénéfice exclusif de ces entreprises, UNIGRAINS est également exposée au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme.

La détention de participations dans des sociétés étrangères et des fonds étrangers engendre un risque de change qui demeure encore faible compte tenu du montant de ses participations rapportées au montant global des fonds propres d'UNIGRAINS.

Le placement de la trésorerie génère par ailleurs des risques de crédit, de taux d'intérêt global et de liquidité. Ces risques sont décrits ci-après.

UNIGRAINS supporte également des risques de non-conformité et opérationnels, notamment les risques cyber-sécurité. Pour répondre à ces derniers, UNIGRAINS a identifié les principaux risques cyber et a mis en place des mesures de renforcement afin de les limiter, notamment au travers de campagnes régulières de sensibilisation des collaborateurs et grâce à la mise en place de politiques de sécurité pour l'ensemble des actifs informatiques.

Afin de limiter les principaux risques cités ci-dessus, UNIGRAINS a élaboré un plan de gestion de crise prévoyant de nombreux scénarios possibles.

Risques de marché, performance

Les risques du portefeuille de placements font l'objet d'un suivi régulier par type d'exposition et par produit. Ce suivi couvre également UNIGRAINS PARTENAIRE et UNIGRAINS DIVERSIFICATION car le montant de leur trésorerie disponible est significatif.

Le principe est de garder une trésorerie disponible suffisante afin de pouvoir faire face à l'activité d'investissement.

Les placements de trésorerie suivent la classification DICI (Document d'Information Clé de l'Investisseur) de l'AMF et ne peuvent être affectés qu'à des produits dont l'indice DICI est au maximum de 4 sur une échelle de 1 à 7.

Le profil de portefeuille à fin 2023 reste très prudent avec une moyenne des DICI sur les trois fonds concernés à 3,8. Cette moyenne est ramenée à 1,3 sur l'ensemble du portefeuille.

L'exposition du portefeuille global au risque actions a été maintenu à un niveau faible au cours de l'exercice. Les encours sur cette classe d'actifs ont été partiellement réduits sur 2023 et aucun nouveau placement sur cette stratégie n'a été réalisé. L'exposition est ainsi restée stable à un peu plus de 1% contre 1,22% en 2022.

Les produits sans risque, bons de capitalisation et comptes à terme représentent 50,6% du portefeuille et les dépôts en banque 16,4%.

8.2. Contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe dispose d'une organisation de contrôle de ses activités structurée autour d'un Comité d'Audit UNIGRAINS dont les missions sont relatives à :

- la revue des comptes de la société UNIGRAINS, en social et consolidé,
- la supervision des risques et du dispositif de contrôle interne, notamment pour la filiale UNIGRAINS DEVELOPPEMENT pour laquelle la mission de RCCI est externalisée.

9. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 de 17.098.863,51 €, comme suit :

- distribution d'un dividende de 2,9 € par action..... 4.060.000,00 €
- le solde en "report à nouveau" 13.038.863,51 €

Après cette affectation, le compte "report à nouveau" présenterait un solde créditeur de 379.920.073,78 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 juillet 2024. Il sera soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, étant précisé que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu par le bénéficiaire du dividende.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres (hors provisions réglementées) s'élèveraient à un montant de 928.585.469,10 € pour un capital social de 7.000.000 €.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte des mises en distribution de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2022 : 29,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 11,60 € par action)
- exercice clos le 31.12.2021 : 43,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 14,40 € par action)
- exercice clos le 31.12.2020 : 36,00 par action (éligible à l'abattement de 40 % applicable aux personnes physiques, soit 17,20 € par action)

10. Mandats

Nous vous proposons de renouveler les mandats d'Administrateurs arrivant à échéance de :

- Monsieur Eric THIROUIN,
- FNA – FEDERATION DU NEGOCE AGRICOLE, représenté par Monsieur Antoine PISSIER,
- LA COOPERATION AGRICOLE, représenté par Monsieur Antoine HACARD,
- BNP PARIBAS, représenté par Monsieur Nicolas DESTANG,

pour une durée de trois exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2027, pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2026.

Nous vous proposons également de nommer en qualité d'Administrateur :

- SOCIETE GENERALE, représenté par Monsieur Thierry LOTTIER,
- AGRICEREALES, représenté par Monsieur Luc VERMERSCH,

pour une durée de trois exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2027, pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2026.

11. Autres informations - Evènements importants depuis la clôture

Aucun évènement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

12. Montant des prêts interentreprises à moins de 2 ans consentis par la Société

Conformément à l'article L.511-6,3 bis du code monétaire et financier, nous vous informons qu'aucun prêt n'a été consenti par la Société au profit de microentreprise, PME, ETI avec lesquelles le prêteur entretient des liens économiques le justifiant.

13. Etat des sûretés, cautionnements, avals et garanties consenties par la Société

Conformément à l'article L.232-1, I, 1° du code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune sûreté, cautionnement, aval et garantie n'ont été consentis ou donnés par la Société.

14. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément à l'article L.225-37 du code de commerce, un rapport sur le gouvernement d'entreprise doit être élaboré par le Conseil d'Administration afin d'être présenté à l'Assemblée Générale d'approbation des comptes. Conformément au dernier alinéa du même article, il a été choisi de présenter les informations correspondantes dans la présente section, à savoir :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux. Cette liste est annexée au présent rapport,
- Une délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2023 au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital étant précisé que le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de celle-ci au cours de l'exercice 2023,
- L'absence de convention relevant de l'article L225-38 du code de commerce au cours de l'exercice 2023.

15. Enveloppe attribuée au Conseil d'Administration

Conformément à l'article L225-45 du code de commerce, nous proposons à l'Assemblée Générale de fixer le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration en vue d'être réparti entre les Administrateurs et les membres des Comités, à 200.000 €.

Cette décision s'appliquera dès l'exercice 2024 et se renouvellera chaque année sauf décision contraire de l'Assemblée Générale.

16. Présentation des résolutions

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vont vous être présentées.

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront leurs rapports sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'Administration

UNIGRAINS

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (R225-81, R225-83, 225-102 du code de commerce)

Résultat et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICES	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital social en fin d'exercice						
Capital social en fin d'exercice		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Nombre des actions :						
- ordinaires existantes		1 400 000	140 000	140 000	140 000	140 000
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)						
Nombre maximal d'actions futures à créer :						
- par conversion d'obligations						
- par exercice de droits de souscription						
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes		2 022 516	1 903 303	1 986 927	1 956 040	1 627 045
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		18 360 083	19 691 627	45 454 290	30 558 082	63 088 062
Impôts sur les bénéfices		-794 269	-320 987	5 696 525	4 082 262	2 147 870
Participation des salariés due au titre de l'exercice						
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		17 098 864	16 033 346	41 745 736	24 834 151	55 622 001
Résultat distribué		4 060 000	4 060 000	6 020 000	5 040 000	6 020 000
Résultat par action						
Résultat après impôts, participations des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions		13,68	142,95	283,98	189,11	465,97
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		12,21	114,52	298,18	177,39	397,30
Dividende attribué à chaque action		2,90	29,00	43,00	36,00	43,00
Effectif						
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice		59	59	69	69	60
Montant de la masse salariale de l'exercice		10 692 811	9 936 041	9 332 026	9 899 159	7 645 340
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)		4 807 790	4 439 196	3 895 031	3 631 711	2 852 361

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leutaud", written diagonally across the text.

UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



UNIGRAINS

Siège social : 23 avenue de Neuilly - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 7 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société UNIGRAINS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société UNIGRAINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des actifs financiers

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués suivant les méthodes décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures définies par la société, et avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeur des principales lignes du portefeuille. Nous avons analysé les éléments constitutifs du coût du risque, et le résultat net des opérations sur actifs immobilisés dont l'incidence sur le résultat de l'exercice est significative.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 15 avril 2024

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

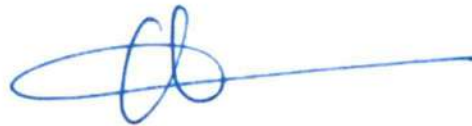
A blue ink signature consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small loop.

Stéphane MARIE

Associé

BM&A

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A blue ink signature consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line.

Céline CLARO

Associée



UNIGRAINS SA

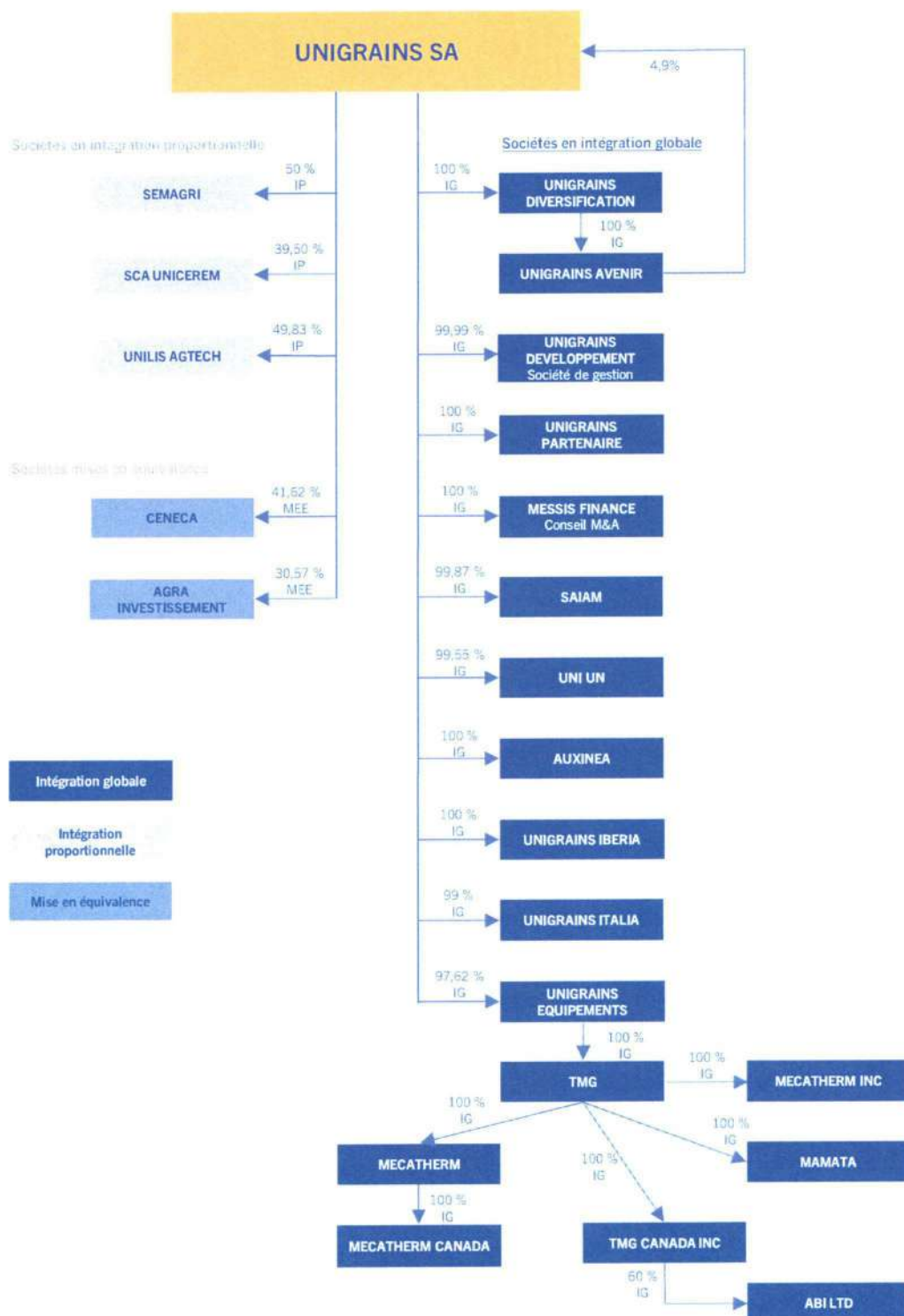
COMPTES CONSOLIDES 2023

UNIGRAINS SA

23 Avenue de Neuilly – 75016 Paris Tél : 01 44 31 10 00 Fax : 01 47 20 44 03 <http://www.unigrains.fr>
SA au capital de 7 000 000 € - RCS PARIS 642 008 296 – SIRET 642 008 296 00039



ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2023





SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS 2023

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2023 (ACTIF).....	3
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2023 (PASSIF).....	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2023	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2023 (SUITE).....	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....	7
NOTE 1 : PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	7
ET PRINCIPALES REGLES DE VALORISATION	7
a) <i>Présentation des comptes consolidés</i>	7
b) <i>Méthodes de consolidation</i>	7
c) <i>Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés</i>	8
d) <i>Principes comptables</i>	8
e) <i>Périmètre de consolidation</i>	13
f) <i>Définition du périmètre de consolidation</i>	13
NOTE 2 : PORTEFEUILLE DE TITRES DE PARTICIPATION : DEFINITION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	15
NOTE 3 : GEOGRAPHIE DU CAPITAL.....	17
NOTE 4 : IMMOBILISATIONS.....	18
NOTE 5 : STOCKS	19
NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	19
NOTE 7 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS	19
NOTE 8 : COMPTES DE REGULARISATION.....	19
NOTE 9 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
NOTE 10 : TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	20
NOTE 11 : VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	20
NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
NOTE 14 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	22
NOTE 15 : IMPOTS DIFFERES PASSIFS.....	22
NOTE 16 : AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	23
NOTE 17 : DETAIL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT	23
NOTE 18 : RESULTAT DE L'EXERCICE.....	24
NOTE 19 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	25
NOTE 20 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	26
NOTE 21 : AUTRES INFORMATIONS.....	27
NOTE 22 : ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES	27
NOTE 23 : AUTRES ENGAGEMENT HORS BILAN	27



UNIGRAINS

Bilan consolidé au 31 décembre 2023 (actif)

En milliers d' euros

ACTIF	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	4	152 335	152 628
<i>dont écart d'acquisition</i>	4	82 316	82 435
Immobilisations corporelles	4	13 423	11 873
Immobilisations financières			
Titres de participation non consolidés	4	880 713	755 430
Participations mises en équivalences	4	2 735	2 811
Autres immobilisations financières	4	59 299	48 765
TOTAL I		1 108 505	971 508
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	5	13 682	14 057
Clients et Autres débiteurs	6	109 352	91 032
Impôts différés actif	7	11 316	10 261
Comptes de régularisation	8	1 653	1 782
Valeurs mobilières de placement	9	26 803	36 600
Trésorerie nette des concours bancaires	10	52 082	67 850
TOTAL II		214 888	221 581
TOTAL GENERAL		1 323 393	1 193 089



UNIGRAINS

Bilan consolidé au 31 décembre 2023 (passif)

En milliers d'euros

PASSIF	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE			
Capital social		7 000	7 000
Primes			
Réserves consolidées		938 379	919 409
Ecart de conversion		759	732
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		17 570	22 921
TOTAL I	11	963 709	950 062
INTERETS MINORITAIRES		2 128	2 316
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	12	11 677	9 382
TOTAL II		11 677	9 382
DETTES			
Emprunts et dettes financières	13	177 872	74 421
Fournisseurs et Autres créditeurs	14	156 856	144 890
Impôts différés passifs	15	6 340	6 573
Autres dettes et comptes de régularisation	16	4 811	5 445
TOTAL III		345 879	231 329
TOTAL GENERAL		1 323 393	1 193 089



UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services		33 497	29 550
Production de biens		99 749	110 607
Autres produits d'exploitation		10 385	10 026
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		143 631	150 182
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés		90 895	99 256
Charges de personnel		60 931	57 237
Autres charges d'exploitation		1 077	763
Impôts et taxes		3 350	3 589
Dotations nettes aux amortissements et provisions		11 538	9 845
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		167 790	170 690
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II)		(24 159)	(20 507)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (III)		(59)	0
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (I - II - III) (IV)		(24 100)	(20 507)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		1 766	1 572
Produits financiers/ Participation et autres titres détenus à LT		24 777	22 039
Produits /Prêts et créances sur clientèle		3 644	2 977
Produits sur Valeurs mobilières de placement		1 611	2 452
Plus value sur cession d'immobilisations financières		17 313	36 053
Reprises/Amort et provisions - charges financières		4 689	16 523
Autres produits financiers		41	59
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		53 840	81 675
CHARGES FINANCIERES			
Coût de l'endettement financier brut		4 052	3 206
Amortissements et provisions - charges financières		6 118	18 265
Moins value sur cession d'immobilisations financières			14 882
Autres charges financières		787	3 250
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		10 956	39 603
2 - RESULTAT FINANCIER		42 884	42 072



UNIGRAINS

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023 (suite)

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Autres produits et charges exceptionnels (VII)		226	1 324
Impôts sur les bénéfices (VIII)	17	1 547	1 439
3 - RESULTAT DES ENTREPRISES INTEGREES (IV + V - VI + VII - VIII)		17 463	21 450
Résultat des Fonds Gérés (IX)			
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (X)		76	(205)
Intérêts minoritaires (XI)		(183)	(1 266)
4 - RESULTAT NET (IV + V - VI + VII - VIII - IX - X - XI)	18	17 570	22 921
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)		17 570	22 921
RESULTAT NET INTERETS MINORITAIRES		(183)	(1 266)

Résultat par action : 12.55 euros

Résultat dilué par action : 12.55 euros



UNIGRAINS

Annexe aux comptes consolidés

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Au 31 décembre 2023, la Société UNICEREALES, actionnaire majoritaire, détient 67,82 % du capital social.

Par ailleurs, les comptes retenus pour la société AGRA INVESTISSEMENT sont les comptes du 31/12/2021.

Les comptes retenus pour la société CENECA sont ceux arrêtés au 30/09/2022.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Note 1 : Présentation des comptes consolidés et principales règles de valorisation

a) Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe UNIGRAINS de l'exercice 2023 ont été établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés arrêtée par le règlement ANC n°2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les charges et les produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Par dérogation aux règles comptables courantes, afin de mieux refléter le résultat de l'activité habituelle de la société UNIGRAINS, le résultat de l'activité de portefeuille et notamment les gains ou pertes en capital figurent en résultat financier et non en résultat exceptionnel.

b) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Intégration Globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par UNIGRAINS SA. La règle selon laquelle les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale s'applique également à celles dont les

comptes individuels sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activités différents.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante. Celle-ci existe dès lors que le groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.

Intégration Proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, et qui se situent dans le prolongement des activités financières d'UNIGRAINS sont consolidées par Intégration Proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont le total de bilan est supérieur à 1 million d'euros, et dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe.



ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de la filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction égale ou supérieure à 20% des droits de vote de cette filiale.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe, et en particulier celles dont la quote-part Groupe dans les capitaux propres est supérieure à 0.1 % des capitaux propres consolidés du Groupe ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession ou les sociétés pour lesquelles le Groupe ne dispose pas de clause contractuelle de cession.

c) Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

Calcul des écarts d'acquisition

L'entrée dans le périmètre de consolidation de nouvelles sociétés donne lieu au calcul d'un écart d'acquisition. Cet écart correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Traitement des écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette est affectée en priorité à des éléments identifiés du bilan et du hors bilan. Les modifications apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Comptes réciproques

Les créances, dettes et engagements réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques ont été éliminés.

Les provisions internes ont été éliminées dans la mesure où elles ne constatent pas une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires de l'exercice ont été éliminés pour un montant de 889 K€ et il a été pris en compte une imposition différée de +230 K€.

d) Principes comptables

UNIGRAINS applique les méthodes comptables suivantes :

- Provisionnement en totalité au compte de résultat des coûts des prestations de retraite et des prestations assimilées,
- Inscription à l'actif des immobilisations acquises dans le cadre d'une opération de location-financement,
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables :

- De prudence,
- De coûts historiques,
- De continuité d'exploitation,
- D'indépendance des exercices,
- De permanence des méthodes.

Date de clôture des exercices

Toutes les entreprises consolidées ont arrêté leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre à l'exception de :

- CENECA pour laquelle, en l'absence de comptes au 31 Décembre 2023, les comptes retenus ont été ceux arrêtés, respectivement au 30/09/2022.

L'incidence éventuelle sur les résultats consolidés d'UNIGRAINS, en fonction des informations disponibles, serait cependant non significative.



Conversion des créances et des dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes libellées en devises, non couvertes par un achat ou par une vente de devises à terme, sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan dans les comptes sociaux. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque financier dans les comptes sociaux.

Conversion des entités établissant leurs comptes en monnaie étrangère

Les sociétés TMG CANADA INC, ABI LTD et MECATHERM CANADA établissent leurs comptes en dollars canadiens. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,4642 dollar canadien ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2023

La société MECATHERM INC établit les comptes en dollars américains. Ces derniers ont fait l'objet d'une conversion en euros dans les comptes consolidés d'Unigrains.

Les cours de conversion retenus ont été :

- Bilan : cours de clôture soit 1 € = 1,1050 dollar américain ;
- Compte de résultat : cours du jour des opérations de l'année 2023

Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

- Ecart d'acquisition

Dans le cadre de son développement, UNIGRAINS a constaté des écarts d'acquisition à l'actif de son

bilan consolidé, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition positif, ou survaleur, est comptabilisé à l'actif sur une ligne spécifique du bilan dès lors qu'il se rapporte à une entité contrôlée. Il est affecté, à la date d'acquisition, à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition et n'est pas amorti.

Ces écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation sur base des plans d'affaire, a minima annuel, ou plus fréquemment dès lors que des indices de pertes de valeur sont identifiés, par comparaison entre leur valeur nette comptable et leur valeur recouvrable. Les plans d'affaires des participations sont établis sur la base de la meilleure estimation des incidences de la situation économique actuelle.

Les tests de dépréciation réalisés à la clôture n'ont pas mis en évidence des pertes de valeur.

- Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût historique et sont amorties de façon linéaire sur une durée n'excédant généralement pas 5 ans.

Elles sont dépréciées de manière exceptionnelle lorsqu'il apparaît de manière irréversible que les flux de trésorerie futurs dégagés ne permettront pas de recouvrer leur valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production éventuellement réévalué en vertu des dispositions légales françaises.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.



Les immobilisations sont amorties selon leur durée normale d'utilisation selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement généralement retenus par le Groupe sont les suivants :

- | | |
|------------------------|--------|
| - Agencements : | 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |
| - Installations : | 5 ans |
| - Véhicules : | 4 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 ans |
| - Logiciels : | 3 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur économique des participations ou la valeur de marché des autres titres devient inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque la valeur de marché n'existe pas ou présente une incertitude dans sa détermination, la valeur des participations est comparée à la quote-part de situation nette telle qu'elle résulte du dernier bilan disponible. La différence donne lieu à constatation d'une dépréciation.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres. Les dotations et reprises ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont comptabilisées par dérogation aux dispositions en résultat financier.

La valorisation du portefeuille au 31 décembre 2023 a été réalisée avec des méthodes stables par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne les fonds communs de placement à risque (FCPR), conformément aux pratiques de place, ne sont comptabilisées que les sommes effectivement appelées, les engagements non appelés étant enregistrés en hors bilan.

En cas de cession de titres de participation, de titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), les titres les plus anciens d'une même société ou d'une même catégorie de valeurs sont réputés vendus les premiers (application de la règle PEPS ou FIFO).

Sont distingués parmi les immobilisations financières, les éléments suivants :

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Cette catégorie comprend également les obligations remboursables, convertibles ou attachées à des Bons de Souscription d'Action, susceptibles de donner accès au capital, dès lors que ces titres sont détenus dès l'origine avec cette finalité dans le cadre de la politique de gestion des participations.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées comprennent les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité d'UNIGRAINS, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- Les titres de sociétés dont les administrateurs ou dirigeants sont communs avec ceux d'UNIGRAINS, permettant l'exercice d'une influence notable sur l'entreprise,
- les sociétés dont le capital social est détenu pour au moins 20% de manière directe ou indirecte, ou jusqu'à 10% quand un poste d'administrateur est détenu et qu'une influence notable est exercée (quand aucun actionnaire ne dispose de la majorité des droits de vote et que UNIGRAINS est l'un des trois premiers actionnaires).

Les autres titres détenus à long terme sont constitués par les investissements réalisés par UNIGRAINS, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement représentent les titres à revenu fixe acquis avec une intention de conservation durable.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement.



Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Stocks et en-cours de production

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Les matières et articles à faible taux de rotation sont dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Les produits en-cours et produits finis sont évalués au prix de revient, qui intègre les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Les travaux en cours sont chiffrés selon les méthodes de l'avancement, sauf la société ABI LTD dont la méthode est à l'achèvement.

Clients et autres débiteurs courants

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur (correspondant au montant initial des factures), déduction faite des pertes de valeur.

Une dépréciation est comptabilisée dès qu'il apparaît de manière objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon l'échéancier initialement convenu. Des difficultés financières importantes, le risque élevé que le débiteur soit mis en liquidation ou placé en règlement judiciaire, ou un retard de paiements significatif sont des signes conduisant la direction à constater une dépréciation des créances considérées.

Le montant de la dépréciation qui est inscrite en résultat est la différence entre le montant de la créance inscrite au bilan et le montant recouvrable de cette créance, défini comme égal à la valeur des flux futurs estimés recouvrables, actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif si l'effet de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation des créances a été constituée en fonction du risque d'irrecouvrabilité sur la base :

D'une analyse statistique basée sur des données historiques pour le SAV ;

D'une analyse individuelle pour l'activité de montage, de vente d'équipements ou de lignes complètes.

Prêts et Créances sur la clientèle

Parmi les immobilisations financières figurent des créances sur la clientèle qui comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en créances commerciales et autres concours à la clientèle.

Les créances sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dès lors qu'une créance sur la clientèle est porteuse d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par UNIGRAINS de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux s'il existe un ou plusieurs impayés, ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par contagion, un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garantie.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses à hauteur des pertes probables. Par ailleurs, les intérêts sur créances douteuses sont intégralement dépréciés.



Les dotations et reprises de provisions liées aux créances sur la clientèle sont inscrites au compte de résultat.

Impôts différés

Les différences constatées entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales ainsi que les différences temporaires et les reports déficitaires ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé selon la méthode du report variable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de placement de trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou de leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure.

En cas de cession, la méthode FIFO est appliquée. Le portefeuille de placement est évalué en fonction de la plus ou moins-value globale par rapport au cours de Bourse au 31 décembre.

Les dépréciations des valeurs mobilières de placement sont la constatation comptable d'un amoindrissement de leur valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques connus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Les provisions concernant des engagements par signature ;
- Les provisions pour risques divers et litiges.

La politique en matière de provisionnement de litiges et de contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice, les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associés. Les provisions pour risque correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

Engagements de retraite et prestations assimilées

Les prestations accordées aux salariés au titre des indemnités de départ en retraite font l'objet d'une

provision pour l'ensemble des salariés des filiales du Groupe.

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 264k€.

Parmi les hypothèses retenues pour évaluer cette provision sont les suivantes :

- Taux de charges patronales : 60%, les charges sociales ont été provisionnées car la mise à la retraite est par hypothèse à l'initiative de l'employeur.
- Taux d'actualisation de 3,22 % hors inflation pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et de 3,17 % pour les sociétés du groupe TMG.
- Age de départ à retraite : 65 ans pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA et entre 62 et 64 ans pour les sociétés du groupe TMG.

Il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19. Les droits sont désormais répartis individuellement sur les dernières années d'ancienneté qui donnent lieu à l'acquisition de ceux-ci.

Emprunts et dettes assimilées

Les dettes envers les établissements de crédit et les emprunts et dettes financières diverses sont présentés selon leur durée initiale ou leur nature. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.



Frais de personnel

La rubrique « Frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice.

Impôt sur les sociétés

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 25% ; toutefois, les plus-values à long terme sur titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme pouvant bénéficier du régime fiscal des plus-values à long terme sont exonérées d'impôt sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges qui reste comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice (12% du résultat brut des PV de cession).

Un traitement fiscal particulier a été adopté pour certains titres existants au 1er janvier 2002, pour lesquels la valeur fiscale à retenir en cas de cession n'est pas la valeur comptable d'origine, mais celle de leur évaluation au 1er janvier 2002.

Par ailleurs, les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû, à une Contribution additionnelle de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 m€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % en sont exonérés à hauteur de 95%. Depuis le 01/01/95 une convention d'intégration fiscale a été conclue entre UNIGRAINS et certaines de ses filiales.

Dans ce cadre, la société UNIGRAINS DIVERSIFICATION est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale depuis 01/01/2016. Au 1er janvier 2019, sont également entrées dans le périmètre d'intégration fiscale les sociétés UNIGRAINS EQUIPEMENTS, TMG et MECATHERM.

Au 1er janvier 2021, la société AUXINEA est nouvellement intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2022, la société MAMATA est également intégrée au périmètre d'intégration fiscale. Au 1er janvier 2023, les sociétés UNIGRAINS AVENIR et UNIGRAINS PARTENAIRE sont intégrées au périmètre d'intégration fiscale.

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale, et les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère UNIGRAINS.

Pour la détermination du résultat fiscal d'ensemble, les éléments faisant double emploi sont éliminés, les déficits (et moins-values nettes à long terme) sont pris en compte au niveau de la société mère.

e) Périmètre de consolidation

Généralités

La détermination du périmètre de consolidation suit les étapes suivantes :

- Détermination des sociétés dans lesquelles UNIGRAINS détient plus de 20 % des droits de vote, départ de la notion d'influence présumée,
- Classement suivant le niveau de contrôle,
- Détermination de l'activité afin de définir si elle est dans le prolongement de celle d'UNIGRAINS,
- Détermination de la méthode de consolidation,
- Application, suivant les cas, des seuils d'exclusion (total bilan ou parts dans les fonds propres) ou prise en compte des éléments justifiant du caractère transitoire de l'investissement et des conditions de sorties prévue à l'origine.

f) Définition du périmètre de consolidation

Consolidation par Intégration Globale (contrôle exclusif) :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation de 2023 :

- UNIGRAINS PARTENAIRE, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DIVERSIFICATION contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS DEVELOPPEMENT contrôlée à 99,99% par UNIGRAINS
- SAIAM détenue à 99.87% par UNIGRAINS,
- La Société Civile UNI UN contrôlée à 99.55% par UNIGRAINS
- MESSIS FINANCE contrôlée à 100% par UNIGRAINS,



- UNIGRAINS EQUIPEMENTS contrôlée à 97.62% par UNIGRAINS,
- TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- MECATHERM contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS AVENIR, contrôlée à 100% par UNIGRAINS DIVERSIFICATION détenue à 100% par UNIGRAINS,
- AUXINEA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS,
- MAMATA, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- TMG CANADA INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- ABI LTD, contrôlée à 60% par TMG CANADA INC contrôlée à 100% par TMG contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS détenue à 97.62% par UNIGRAINS,
- MECATHERM INC, contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,62% par UNIGRAINS,
- MECATHERM CANADA contrôlée à 100% par MECATHERM contrôlée à 100% par TMG, contrôlée à 100% par UNIGRAINS EQUIPEMENTS, détenue à 97,62% par UNIGRAINS,
- UNIGRAINS IBERIA, contrôlée à 100% par UNIGRAINS
- UNIGRAINS ITALIA, contrôlée à 99% par UNIGRAINS.

Consolidation par Intégration Proportionnelle (contrôle conjoint) :

- SEMAGRI détenue à 50%,
- La Société Civile d'Attribution UNICEREM contrôlée à 39,50 %,
- UNILIS AGTECH, détenue à 49,83%.

Consolidation par Mise en Equivalence (influence notable):

Les sociétés suivantes entrent dans le périmètre de consolidation car UNIGRAINS dispose d'une influence notable (>20 % des droits de vote), ne dispose pas de protocole de cession ou de sortie, et ne se situent pas dans le prolongement de l'activité d'UNIGRAINS :

- CENECA contrôlée à 41.62 %,
- AGRA INVESTISSEMENT contrôlée à 30.57%.

Les comptes consolidés d'UNIGRAINS SA sont eux-mêmes repris par intégration globale dans les comptes consolidés de la société AGRICEREALES.



Note 2 : Portefeuille de titres de participation : définition du périmètre de consolidation

SOCIÉTÉ OU GROUPE DE SOCIÉTÉS <i>En milliers d'euros</i>	Quote-part du capital détenu	Capital	Réserves	Méthode de consolidation
INTEGRATION GLOBALE				
MESSIS FINANCE - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	250	-4	IG
UNIGRAINS DIVERSIFICATION - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	12 600	62 417	IG
UNIGRAINS PARTENAIRE - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	100,00	33 089	3 721	IG
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	99,99	1 000	441	IG
S.A.I.A.M. SA -23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,87	192	-93	IG
UNI-UN SCI - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	99,55	337	0	IG
UNIGRAINS AVENIR - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (1)	1 000	389	IG
AUXINEA - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00	79	-19	IG
UNIGRAINS ITALIA - Via San Tomaso n. 5/A - MILAN - Italie	99,00	80	16 708	IG
UNIGRAINS IBERIA - Castellana 53 - 28046 MADRID - Espagne	100,00	3	500	IG
UNIGRAINS EQUIPEMENTS - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	97,62	82 315	1 601	IG
TMG - 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS	100,00 (2)	57 152	69 145	IG
MECATHERM - rue du Marechal de Lattre de Tassigny - 67130 BAREMBACH	100,00 (2)	10 000	3 943	IG
MAMATA - 1-3, rue du Départ 75014 PARIS	100,00 (2)	850	-1 255	IG
TMG CANADA - 4100 1155 Boulevard Rene Levesque, West Montreal - H3B3V2 QUEBEC - Canada	100,00 (2)	10 073	492	IG
ABI LTD, 61 PerformanceDrive, Richmond hill, On, L4S, OJ5, Canada	60,00 (3)	7 703	-1 829	IG
MECATHERM INCORPORATED, 26 Lenox Pointe NE, ATLANTA, GA 30324, Etats- Unis	100,00 (2)	9	-19	IG
MECATHERM CANADA, 61 Performance Drive L4S OJ5 RICHMOND HILL, Ontario, Canada	100,00 (2)	0	-55	IG
INTEGRATION PROPORTIONNELLE				
SEMAGRI - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	50,00	32 964	1 507	IP
UNICEREM - 23, avenue de Neuilly - 75116 PARIS	39,50	40 000	0	IP
UNILIS AGTECH - 23, avenue de Neuilly - 75 116 PARIS	49,83	600	-401	IP
MISE EN EQUIVALENCE				
CENECA - 27, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS	41,62	915	3 266	ME
AGRA INVESTISSEMENT - 29 Rue de général FOY - 75008 PARIS	30,57	4 365	-861	ME

(1) Par Unigrains Diversification, détenu à 100% par Unigrains

(2) Par Unigrains Equipements, détenu à 97,62% par Unigrains

(3) Par TMG Canada, détenu indirectement à 97,62% par Unigrains

IG : Intégration Globale

IP : Intégration Proportionnelle

ME : Mise en Equivalence



Sociétés non consolidées :

Les sociétés suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation du Groupe UNIGRAINS :

- **VIVALDI GROUP S.R.L. :**

- Nom et siège de l'entité exclue : Vivaldi Group S.r.l - Villafranca di Verona, Frazione Dossobuono, 37062, Via Alessandro Volta, 34
- Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 42,06% par Unigrains Italia
- Motif d'exclusion : les actions de la société Vivaldi Group S.r.l sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS ITALIA

- **FINANCIERE W&S GROUP :**

- Nom et siège de l'entité exclue : Financière W&S Group – 3, Rue Fénélon, 33000 Bordeaux
- Fraction du capital détenue directement et indirectement dans l'entité exclue du périmètre de consolidation : 46,95% par UNIGRAINS
- Motif d'exclusion : les actions de la société FINANCIERE W&S GROUP sont uniquement détenues en vue de leur cession ultérieure par la société UNIGRAINS.

Entrées de périmètre :

La société UNIGRAINS IBERIA a été créée par UNIGRAINS le 15 novembre 2022 avec un capital initial de 3 000€. Le capital social est détenu à 100% par UNIGRAINS. UNIGRAINS IBERIA a pour vocation de faire de l'investissement direct en Espagne. La société UNIGRAINS IBERIA est consolidée pour la première fois à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Pour rappel, en 2022, la société avait enregistré uniquement des charges liées aux frais de constitution.

La société UNIGRAINS ITALIA, détenue à 99% par la société UNIGRAINS a été constituée en mars 2023. Cette société est consolidée pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. UNIGRAINS ITALIA a pour vocation de faire de l'investissement direct en Italie.



Note 3 : Géographie du capital

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS

UNICEREALES	67,82%
SOCIETE GENERALE (groupe)	6,79%
UNIGRAINS AVENIR	4,88%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B)	6,42%
SOFIPROTEOL	5,15%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	3,40%
BNP PARIBAS	3,39%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	2,14%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,01%

Liste des actionnaires d'UNICEREALES

AGRICEREALES SA	58,92%
Elle-même détenue par :	
ASS. GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	48,78%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE MAIS (A.G.P.M.)	12,85%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	37,57%
AUTRES ACTIONNAIRES	0,80%
FONCARIS (CREDIT AGRICOLE)	14,16%
ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE ET AUTRES CEREALES (A.G.P.B.)	7,33%
UNION INVIVO	4,73%
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS LA BOETIE "GELB"	4,29%
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	3,33%
AUTRES ACTIONNAIRES	7,24%

Liste des actionnaires d'UNIGRAINS PARTENAIRE

UNIGRAINS SA	100,00%
--------------	---------



Note 4 : Immobilisations

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut	60	82 316	82 376	82 495
Amortissements	-60		-60	-60
Total Ecart Acquisition	0	82 316	82 316	82 435
Brut	3 196	86 428	89 625	86 956
Amortissements	-3 157	-16 449	-19 606	-16 763
Total Immobilisations incorporelles nettes (hors écart d'acquisition)	40	69 979	70 019	70 193
Brut	22 787	31 379	54 166	50 011
Amortissements et dépréciations	-15 599	-25 144	-40 743	-38 137
Total Immobilisations corporelles nettes	7 188	6 235	13 423	11 873
TOTAL	7 227	158 530	165 758	164 501

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut	944 678	5	944 683	818 101
Dépréciations	-63 970		-63 970	-62 671
Total Titres de participations ou autres titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	880 708	5	880 713	755 430
Total Participations mises en équivalence	2 735	0	2 735	2 811
Brut	785		785	1 586
Dépréciations	-230		-230	-231
Total Crédit à la clientèle	555	0	555	1 355
Brut	41 500	1 019	42 519	38 448
Dépréciations				
Total Prêts subordonnés	41 500	1 019	42 519	38 448
Brut				
Dépréciations				
Total Créances douteuses	0	0	0	0
Brut	16 090		16 090	8 800
Dépréciations	-396		-396	-397
Total ICNE	15 694	0	15 694	8 403
Dépôts versés	77	455	531	559
Total autres immobilisations financières	57 826	1 473	59 299	48 765
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	941 269	1 478	942 747	807 006

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 5 : Stocks

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut		14 896	14 896	15 818
Dépréciations		-1 214	-1 214	-1 761
STOCKS	0	13 682	13 682	14 057

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 6 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut	1 976	79 639	81 615	86 576
Dépréciation	-832	-4 480	-5 312	-5 435
CLIENTS	1 144	75 159	76 303	81 141
Brut	9 359	23 775	33 134	9 976
Dépréciation	-85		-85	-85
AUTRES DEBITEURS	9 274	23 775	33 049	9 891
CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	10 418	98 934	109 352	91 032

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 7 : Impôts différés actifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Impôts différés actifs	6 173	5 143	11 316	10 261
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	6 173	5 143	11 316	10 261

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 8 : Comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Comptes de régularisation	642	1 011	1 653	1 782
COMPTES DE REGULARISATION	642	1 011	1 653	1 782

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 9 : Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Brut	28 063		28 063	37 727
Provision	-1 260		-1 260	-1 128
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	26 803	0	26 803	36 600

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 10 : Trésorerie nette des concours bancaires

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Caisse	0	3	3	3
Etab.crédit, cpte ordin débiteurs	41 339	10 740	52 079	67 847
Dettes rattachées à des cpte ordin				
Etab.crédit, comptes à terme et prêts				
Créances rattachées cpte à terme & prêts				
Cptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0
TRESORERIE NETTE DES CONCOURS BANCAIRES	41 339	10 742	52 082	67 850

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 11 : Variations des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total Capitaux Propres
SITUATION AU 31/12/2021	7 000	874 126	51 148	664	932 938
Distributions UNG			-6 020		-6 020
Auto-détention *			293		293
Résultat non distribué		45 422	-45 422		0
Entrée périmètre **		-139			-139
Ecart de conversion				68	68
Résultat 2022			22 921		22 921
SITUATION AU 31/12/2022	7 000	919 409	22 921	732	950 062
Distributions UNG			-4 060		-4 060
Auto-détention *			198		198
Résultat non distribué		19 059	-19 059		0
Compte à compte		-89		89	0
Ecart de conversion				-62	-62
Résultat 2023			17 570		17 570
SITUATION AU 31/12/2023	7 000	938 379	17 570	759	963 709

* Unigrains auto-détient 6 825 actions pour 18 980k€ via Unigrains Avenir détenu à 100% par Unigrains Diversification, elle-même détenue à 100% par Unigrains

** Mecatherm Incorporated, filiale de Mecatherm, a été intégrée dans le périmètre en 2022 suite au développement de son activité



Note 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Ecart de change	31/12/2023
UNIGRAINS					
Risques divers	1 402	-	130	-	1 272
Provision engagement retraite	453	68	-	-	521
Charges diverses	0	-	-	-	0
Provisions pour risques UNIGRAINS	1 855	68	130	-	1 793
UNIGRAINS PARTENAIRE					
Risques de crédit	-	-	-	-	-
Provisions pour risques UNIGRAINS PARTENAIRE	-	-	-	-	-
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT					
Provision engagement retraite	19	-	19	-	0
Provisions pour risques UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	19	-	19	-	0
MESSIS					
Provision engagement retraite	128	8	-	-	137
Risques divers	196	-	-	-	196
Provisions pour risques MESSIS	324	8	-	-	333
AUXINEA					
Provision engagement retraite	27	2	-	-	30
Provisions pour risques AUXINEA	27	2	-	-	30
TMG					
Provision engagement retraite	247	44	-	-	291
Provisions pour risques TMG	247	44	-	-	291
MECATHERM					
Risques divers	4 554	4 740	2 780	-	6 514
Provision engagement retraite	2 159	123	-	-	2 282
Provisions pour risques MECATHERM	6 713	4 863	2 780	-	8 796
MAMATA					
Provision engagement retraite	5	-	3	-	2
Provisions pour risques MAMATA	5	-	3	-	2
ABI LTD					
Risques divers	192	445	198	-7	432
Provisions pour risques ABI	192	445	198	-7	432
TOTAL GENERAL	9 382	5 432	3 129	-7	11 677



Note 13 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Ets crédit, cat & emprunts	142 139	33 885	176 024	73 285
Dettes rattachées emprunts	336	91	426	142
Comptes créditeurs à terme				
Dépôts et cautionnements reçus	5		5	2
Dettes sur titres	235	558	793	345
Fonds participatifs		624	624	647
Total Emprunts et Dettes	142 714	35 158	177 872	74 421

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Fournisseurs	1 561	13 793	15 354	23 661
Clients - Avances et acomptes	101	89 033	89 134	95 907
Dettes Fiscales & Sociales	19 228	9 437	28 665	24 059
Autres créditeurs	1 313	22 390	23 703	1 263
FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	22 203	134 653	156 856	144 890

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 15 : Impôts différés passifs

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Impôts différés passifs		6 340	6 340	6 573
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	0	6 340	6 340	6 573

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.



Note 16 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Unigrains Hors Mecatherm (1)	Groupe Mecatherm (2)	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Autres dettes et Comptes de régularisation	4 347	464	4 811	5 445
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 347	464	4 811	5 445

(1) Unigrains consolidés hors Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

(2) Unigrains Equipements, TMG, MECATHERM, MAMATA, TMG CANADA INC, ABI LTD, MECATHERM CANADA & MECATHERM INC.

Note 17 : Détail des impôts sur le résultat

En milliers d'euros	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Impôts courants	2 843	2 556
Impôts différés	-1 297	-1 117
TOTAL IMPOTS	1 547	1 439



Note 18 : Résultat de l'exercice

en milliers d'euros	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total 31/12/2023
UNIGRAINS	12 891		12 891
UNIGRAINS PARTENAIRE	1 132		1 132
SAIAM	-16	0	-16
UNI UN	-6	0	-6
UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	199		199
UNIGRAINS DIVERSIFICATION	4 281		4 281
MESSIS FINANCE	-575		-575
UNIGRAINS AVENIR	-685		-685
UNIGRAINS IBERIA	-471		-471
UNIGRAINS ITALIA	-557	-6	-563
AUXINEA	1		1
UNIGRAINS EQUIPEMENTS	-105	-4	-108
TMG	-3 341	-82	-3 422
MECATHERM	6 203	152	6 355
MAMATA	-274	-7	-280
TMG CANADA	-16	0	-17
ABI	-312	-221	-533
MECATHERM INCORPORATED	-427	-10	-437
MECATHERM CANADA	-203	-5	-208
SEMAGRI	252		252
UNILIS	-63		-63
UNICEREM	-416		-416
CENECA	76		76
AGRA INVESTISSEMENT	0		0
RESULTAT	17 570	-183	17 387



Note 19 : Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

En milliers d'euros	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Résultat net	17 387	21 655
Charge d'impôt	1 547	1 439
Résultat comptable avant impôt	18 934	23 094
Taux	25,00%	25,00%
Impôt théorique	4 733	5 774
Ecart sur différences permanentes	-2 118	-3 189
Impôt sur résultat des sociétés mises en équivalence	19	-51
Ecart sur différences temporaires	-34	106
Ecart sur taux (sociétés étrangères/imposition)	17	-23
Retraitements de consolidation	-590	-1 233
Déficit non activé sur l'exercice	683	795
Avoirs fiscaux / Crédit d'impôt / Exonération	-513	-694
contribution 3,3%	67	0
Rappel d'IS	-643	0
Autres	-75	-44
IMPÔT REEL	1 547	1 439



Note 20 : Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Exercice 2023
Résultat net consolidé (part groupe et minoritaires)	17 387
+/- Dotations nettes aux amortissements	6 825
-/+ Provision pour risques et charges, retraites	2 302
-/+ Variation de l'impôt différé	-1 297
-/+ Q/P sociétés mise en équivalence	72
-/+ Plus et moins-values de cession	79
+ Charges financières nettes	0
Capacité d'autofinancement	25 368
+/- Variations du BFR	-6 566
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	18 803
- Décaissements liés aux acquisitions d'entreprises consolidées	-112
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations inc et corporelles	-7 058
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-193 955
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles Groupe	34
+/- Encaissements/Décaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	56 840
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-144 252
+ Apport de fonds propres (minoritaires)	171
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-3 858
- Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	0
+ Dividendes perçus des entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux augmentations de capital de la société mère	0
+ Encaissements liés aux variations de titres d'entités consolidées	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	153
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	103 245
+/- intérêts décaissés	0
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de FINANCEMENT	99 711
Effet des variations de taux de conversion	43
= VARIATION de la TRESORERIE NETTE	-25 695
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	104 441
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	78 746



Note 21 : Autres informations

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice d'UNIGRAINS et des sociétés en Intégration Globale ayant du personnel :

	UNIGRAINS MESSIS FINANCES	UNIGRAINS DEVELOPPEMENT	AUXINEA	UNIGRAINS IBERIA	MAMATA	MECATHERM	TMG	ABI TLD	MECATHERM INC	MECATHERM CANADA	TOTAL	
Effectifs	59	5	4	2	1	3	440	12	67	10	5	607

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration :

Concernant UNIGRAINS, le montant global des rémunérations allouées aux dirigeants au cours de l'exercice a été de 1 072 k€. Les jetons de présence versés aux administrateurs s'élèvent à 49k€.

Il n'a pas été pris d'engagement particulier en matière de pensions et retraites au profit d'anciens membres dirigeants.

Il n'y a pas eu d'avance, ni de crédit accordé pendant l'exercice aux membres des organes d'administration.

Note 22 : Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

L'établissement n'a pris aucun autre engagement particulier en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées. Les régimes de retraites obligatoires sont à cotisations définies (régime de base : Mutualité Sociale Agricole, régime complémentaire ARRCO : CAMARCA, régime complémentaire AGIRC : CRCCA, régime supplémentaire par capitalisation : CCPMA Retraite)

Concernant les indemnités de départ volontaire à la retraite à l'horizon de leur 65ème année (pour les sociétés UNIGRAINS, MESSIS et AUXINEA) et entre 62 et 64 ans (pour le groupe TMG) des salariés présents aujourd'hui, une simulation tenant compte de la progression de leur rémunération et de la probabilité décroissante de départ de la société par tranches successives d'âges aboutit à une valeur actualisée de 3 264 k€.

Afin de déterminer les engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées, il a été décidé de retenir, à partir de l'exercice 2021, la recommandation n°2013-02 de l'ANC en appliquant la méthode 2 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Note 23 : Autres engagement hors bilan

Engagements financiers donnés :

- Engagements de financements en faveur de la clientèle : 0 k€
- Engagement de garantie : 1 258 k€
- Cautions données et retenues de garantie : 21 494 K€
- Autres engagements donnés :
- Engagement donné à un dirigeant de verser une prime équivalente à 6 mois de salaire brut fixe en cas de rupture du mandat, sauf en cas de révocation pour faute lourde ou grave.

Engagements financiers reçus :

- Engagements sur titres à recevoir : 116 800 k€
- Cautions et avals reçus : 31 250K€



RAPPORT RSE 2023

Déclaration de Performance
Extra-Financière

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Deloitte



UNIGRAINS

AVERTISSEMENT

Le présent document donne des informations concernant la performance extra-financière du Groupe Unigrains en réponse à la réglementation : décret n°2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non-financières par certaines entreprises et certains groupes d'entreprises. Les informations portent sur l'année 2023. Compte tenu de la date de publication du document, des informations portant sur le début d'année 2024 y figurent également lorsque celles-ci étaient disponibles. Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le reporting annuel RSE obligatoire du Groupe Unigrains. Pour l'ensemble des 6 enjeux extra-financiers « porteurs de risque et d'opportunités » présentés ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait. Les plans d'actions et indicateurs associés portent sur l'année 2023.

ÉQUIPE ÉDITORIALE



Directrice de la publication

ANNE PERROT
Responsable RSE

UNIGRAINS

23 avenue de Neuilly 75116 Paris
Tel : +33 (0)1 44 31 10 00
X@UnigrainsGroup

Membres du groupe de travail RSE



FLORENCE ALIN
Directrice de Participations



LAUREN ALVES
Responsable RH



AMANDINE CARDONNET
Chef de Projet Communication
et RSE - TMG



ANNE COUDERC
Responsable d'Études Économiques



HIND EL HACHIME
Services Généraux



ETIENNE JOBARD
Responsable d'Études Économiques



SOPHIE KERSAUDY
Responsable Communication - TMG



SANDRINE LE DILY
Responsable Comptabilité



GUILLAUME LE HÉNAFF
Chargé de Missions RSE



ARI LEVINE
Directeur RH-RSE-Communication



FRANÇOIS-XAVIER MASSON
Directeur d'Investissements



CAMILLE RENAUD
Contrôleuse de Gestion

Les 60 ans d'Unigrains : Être là où il y a besoin d'accompagner les entreprises dans leurs transitions



Eric Thirouin, Président Directeur Général d'Unigrains (à droite)
Maxime Vandoni, Directeur Général Délégué d'Unigrains (à gauche)

Unigrains c'est l'héritage et le patrimoine de céréaliers visionnaires animés par la volonté d'investir pour valoriser les productions agricoles et renforcer le lien essentiel entre agriculture et agroalimentaire. **La célébration des 60 ans d'Unigrains, le 5 octobre 2023, fut l'occasion de rappeler les valeurs humaines et l'engagement qui guident son approche résolument professionnelle et pragmatique.** Depuis sa création, Unigrains n'a jamais cessé de se développer pour rester au service de la filière agri-agroalimentaire.

Dès 1963, au début de l'exportation des céréales françaises, Unigrains était là pour protéger le revenu des agriculteurs en garantissant les exportations. Puis, pour soutenir la transition de l'élevage à l'aube de l'Europe, Unigrains était là pour gérer le Fonds de Solidarité : Céréaliculteurs et Éleveurs. Dans les années 90, lorsque la compétitivité obligeait nos entreprises à se structurer en filières et à se consolider financièrement, Unigrains était là en tant que pionnier du capital-investissement.

Toute notre histoire s'inscrit dans cette même logique : être là où il y a besoin d'**accompagner les entreprises dans toutes leurs transitions**. C'est cette même volonté qui a motivé notre développement international, la création de nos filiales Messis Finance, AuxinèA et Unilis et qui nous pousse à identifier, quelle que soit la conjoncture, de nouveaux vecteurs d'impact positif.

Aujourd'hui, force est de constater que, une fois de plus, nos modèles agricoles et agroalimentaires – tout comme les entreprises du secteur – sont bouleversés par de nombreuses transitions : le changement climatique, les attentes sociétales, l'agroécologie, l'attractivité de nos secteurs...

A nous de nous adapter face à ces défis en apportant aux dirigeants **l'expertise, l'accompagnement financier, et les solutions** dont ils ont besoin pour renforcer leur résilience durablement.

C'est pourquoi, avec le Conseil d'Administration, le Comité de Direction, et l'ensemble des collaborateurs, nous avons dressé une feuille de route ambitieuse à horizon 2030, dont l'exécution est déjà engagée.

Unigrains est en ordre de marche pour répondre à ces enjeux en tant que :

- **Investisseur de référence** avec les ressources et la solidité financière pour amplifier son action
- **Acteur résolument européen**, présent en France, Italie et Espagne, et capable d'accompagner ses partenaires partout dans le monde
- **Société responsable**, conditionnant ses investissements à l'analyse et au suivi RSE de chaque entreprise, partageant les meilleures pratiques durables et finançant l'émergence de nouvelles solutions innovantes
- **Apporteur de valeur ajoutée** à travers une vaste proposition d'expertise sectorielle, de recherche, de conseils stratégiques et d'accompagnement sur mesure
- **Fédérateur au sein de son écosystème**, car c'est en travaillant ensemble que nous identifierons les solutions de demain

Voilà ce qui constitue le rôle d'un investisseur, long terme, actif et responsable, capable d'apporter des contributions positives au développement de son secteur !

Dans tous ces projets, tous ces mouvements, il y a une chose qui ne changera pas : ce sont **nos valeurs axées tout particulièrement sur l'humain**. C'est cette approche humaine qui donne à Unigrains sa capacité à fédérer – Agriculteurs, Dirigeants, Investisseurs, Conseils et Partenaires – tous unis pour construire la chaîne de valeur agri-agroalimentaire de demain !

*Merci encore à tous nos partenaires
d'avoir partagé cette année des
60 ans d'Unigrains à nos côtés !*



> HOMMAGE

Henri de Benoist

Président d'Unigrains de 1991 à 2007

C'est avec une immense tristesse que les équipes d'Unigrains ont appris le décès d'Henri de Benoist, le 3 novembre 2023, à l'âge de 84 ans.

Agriculteur à Bouconville-Vauclair dans l'Aisne, Henri de Benoist s'est engagé, tout au long de sa vie, en faveur du monde agricole et agroalimentaire.

Président d'Unigrains de 1991 à 2007, Henri de Benoist a joué à un rôle majeur dans le développement de l'entreprise : extension des investissements dans tous les secteurs de l'agroalimentaire en 1991, dévolution et indépendance en 2003, reconstitution des fonds propres et lancement de projets d'avenir tels que la création de Cerea Partners et de Messis Finance ainsi que l'ouverture à l'international.

Véritable bâtisseur-visionnaire de notre filière, Henri de Benoist fut, par ailleurs, un figure clé au cœur de la Maison Céréalière plus largement en tant que Président de l'AGPB de 1986 à 2005, Président de FERT de 2007 à 2017, et premier vice-président de la FNSEA pendant de nombreuses années.

Quel que soit le défi, son intelligence, son pragmatisme, son écoute et sa bienveillance lui ont permis de fédérer autour de projets porteurs de sens, au service des agriculteurs et des territoires et sans jamais perdre de vue l'intérêt général.

Au-delà des mandats, nous nous souviendrons surtout des valeurs humaines et solidaires qu'il incarnait, de son ouverture d'esprit, de sa curiosité d'apprendre et de son attachement à l'Histoire pour éclairer l'avenir. Rares sont les hommes qui ont autant fait l'unanimité.

Nous rendons hommage à Henri de Benoist en veillant à ce que sa vision et ses valeurs – qui l'ont animé tout au long de sa vie et qui nous ont tant marqués – soient partagées avec nos équipes et perdurent dans nos orientations stratégiques comme dans nos actions au quotidien.

Nous exprimons notre profonde gratitude pour tout ce qu'il a apporté à la construction et au rayonnement de notre filière céréalière française.



*« Pas de finance pour la finance,
pas de finance qui ne passe pas par l'économie
et pas d'économie qui ne s'occupe pas des hommes ! »*

Henri de Benoist, Président d'Unigrains de 1991 à 2007



01

PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS & Modèle d'Affaires



> Vision & valeurs	07
> Dates clés	08
> Spécificités	09
> Organigramme simplifié	09
> Modèle d'affaires	10
> Présentation détaillée des principales entités du Groupe	11
> Enjeux & perspectives	20

02

GOVERNANCE RSE & Politique d'Investissement Responsable



> Gouvernance RSE	22
> Engagements RSE	23
> La RSE au sein du processus d'investissement	24
> Grille d'analyse extra-financier préinvestissement	25
> Témoignage Biobest	29
> Témoignage Leygatech	30

03

IDENTIFICATION ET SUIVI des Risques & Opportunités Extra-Financiers

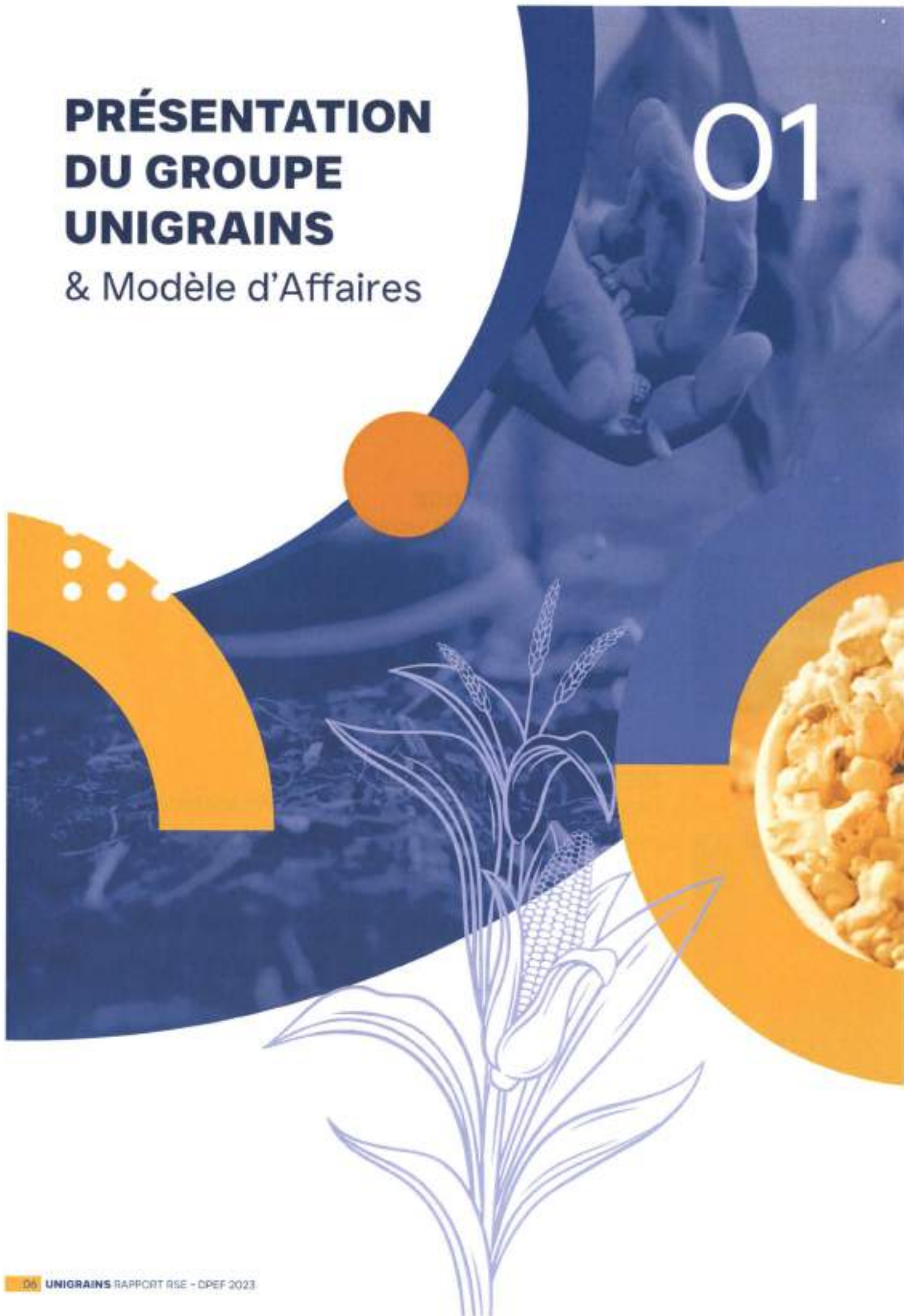


> Identification des enjeux & risques extra-financiers	32
> Les principaux enjeux RSE porteurs de risques & d'opportunités	33
> <i>Risque 1 : Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible</i>	34
> <i>Risque 2 : Ne pas être moteur de la transition énergétique</i>	36
> <i>Risque 3 : Ne pas être moteur de la transition agroécologique</i>	38
> <i>Risque 4 : Manquer d'attractivité pour attirer et développer les talents</i>	40
> <i>Risque 5 : Mettre en danger les collaborateurs dans l'exercice de leur fonction</i>	42
> <i>Risque 6 : Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en lien avec son expertise sectorielle</i>	44
> Résumé des principales actions engagées	46
> Note Méthodologique	48

PRÉSENTATION DU GROUPE UNIGRAINS

& Modèle d’Affaires

01



> NOTRE VISION : CONSTRUIRE ENSEMBLE LA CHAÎNE DE VALEUR AGRI-AGROALIMENTAIRE DE DEMAIN

> Agriculteurs, Dirigeants et Investisseurs **engagés** dans les transitions agri-agroalimentaires



> Unigrains, investisseur long terme, actif et responsable, spécialiste sectoriel, visant des **contributions positives aux transitions agricoles et alimentaires**

> NOS VALEURS



Indépendant

et capable de fédérer des acteurs divers autour de nos projets et de notre vision



Influent

grâce à l'expertise de nos équipes, à notre accompagnement sur les sujets d'avenir et à notre capacité à apporter de la valeur ajoutée



Ouvert sur le monde

et présent en Europe, avec une stratégie d'investissement unique, adaptée aux spécificités locales

> DATES CLÉS

Dès 1963, les producteurs français de céréales, fondateurs d'Unigrains, décident d'investir dans l'agroalimentaire afin de sécuriser et de valoriser les productions agricoles. **Unigrains se développe continuellement depuis, en France et à l'international.**



1963

Unigrains complète l'action de la COFACE pour le financement des exportations de céréales

1971

Création du Fonds de Solidarité des céréaliculteurs et des éleveurs, géré par Unigrains ; Développement des interventions en haut de bilan

1991

Extension des activités à l'ensemble des industries agroalimentaires

2003

Unigrains intègre dans ses actifs une partie des Fonds gérés Loi des Finances 2003

2004

Création de Cerea Partners et lancement d'une activité de gestion pour compte de tiers (cédée en 2019 à son équipe de management)

2007

Création de Messis Finance conseil en Fusions & Acquisitions cessions, levées de fonds

2011

Ouverture internationale participation dans des Fonds d'investissement centrés sur l'agroalimentaire

2015

Lancement d'une activité de co-investissement avec Unigrains sur des opérations de taille importante, gérée par Unigrains Développement

2018

Lancement d'un Fonds dédié aux PME italiennes par Unigrains Développement Acquisition de Mecatherm, leader mondial des équipements pour la BVP industrielle

2020

Création d'Unilis Agtech joint-venture avec Arvalis pour accompagner les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies

2021

Création d'AuxinéA société de conseil & services dédiée aux coopératives agricoles et aux entreprises de l'agroalimentaire

2022

Accélération en Europe du Sud lancement des filiales Unigrains Italia et Unigrains Iberia





- > Ancrage agricole historique et actionnarial
- > Expertise sectorielle reconnue
- > Retais et réseaux à l'international

- > Détenu majoritairement par la profession céréalière française
- > Investisseur sur fonds propres



- Engagement de long terme pour le développement des entreprises
- Force de proposition au service des projets de développement

- > Attentif au respect des meilleures pratiques en matière d'investissement responsable
- > Charte d'éthique et de responsabilité



Diagramme de la structure de propriété du Groupe Crédit Agricole :

- AGPB** (62% de **AGRICÉREALES**, 8% de **UNICÉREALES**)
- AGPM** (9% de **UNIGRAINS**)
- AGRICÉREALES** (59% de **UNICÉREALES**)
- UNICÉREALES** (68% de **UNIGRAINS**)
- GRUPE CRÉDIT AGRICOLE** (38% de **AGRICÉREALES**, 15% et 18% de **UNICÉREALES**, 3% et 20% de **UNIGRAINS**)
- BANQUES & AUTRES ACTIONNAIRES** (3% et 20% de **UNIGRAINS**)
- Sociétés affiliées :**
 - Auxinéa** (100%)
 - MF MESSIS** (100%)
 - UNIGRAINS Développement** (100%)
 - TmG UNIGRAINS Equipements** (97%)
 - UNIGRAINS Iberia** (100%)
 - UNIGRAINS Italia** (99%)
 - Unilis** (50%)

> MODÈLE D'AFFAIRE

PRODUCTIONS AGRICOLES

Entreprises

de la chaîne de valeur agroalimentaire

AMONT	1 ^{ère} TRANSFORMATION	2 ^{ème} TRANSFORMATION	DISTRIBUTION	SECTEURS CONNEXES
> Agrofourrages > Engrais et produits de protection des plantes > Génétique animale > Mécanisme agricole > Semences	> Collecte et stockage > Fruits & légumes > Ingrédients > Lait et fromages > Maïs, amidon, sucre > Meunerie, semoulerie, mouture > Nutrition, santé animale > Produits de la mer > Viandes & œufs	> Boissons > Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie > Charcuterie & traiteur > Epicerie > Surgelés	> Distribution spécialisée > Jardinerie > Restauration hors foyer	> Bioéthanol > Biomatériaux > Chimie verte > Emballages > Equipements industriels > Logistique & transport > Produits santé, hygiène, cosmétiques bio > Sécurité alimentaire

Identification des projets de développement

Croissance organique
 Croissance externe
 Développement international
 Réorganisation actionariale



Accompagnement stratégique & financier

Prise de participations
 Modalités adaptées
 Expertise sectorielle
 Financement des projets
 Horizon long terme
 Ingénierie financière
 Réseaux

Métiers

INVESTISSEMENT	M&A	ÉQUIPEMENTS	INNOVATION	CONSEIL & SERVICES
UNIGRAINS UNIGRAINS Développement UNIGRAINS Iberia UNIGRAINS Global	MESSIS FINANCE	UNIGRAINS Equipements TMG MAGNETRON GRI LTD MaMaTa	Unilis AG TECH	AuxinéA FOOD & SERVICE

- > 964 M€ de fonds propres consolidés au 31/12/2023
- > 1,2 Mds€ sous gestion au 31/12/2023
- > 23 professionnels de l'investissement
- > 8 chercheurs et documentalistes dédiés à l'agri-agro
- > +1 000 entreprises soutenues par le Groupe depuis sa création

- > ~80 participations actuellement en portefeuille
- > 10 à 15 opérations réalisées et environ 150M€ investis chaque année
- > 25 pays où le Groupe est présent via ses investissements directs et indirects
- > 80 études publiées en 2023 pour décrypter les tendances du secteur

CONSOMMATEURS

Une action constante pour renforcer les liens entre agriculture et agroalimentaire

> PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

des principales entités du Groupe



> Chiffres Clés

+60 ans d'expérience
sectorielle dans le capital
investissement

964 M€ de fonds propres
consolidés au 31/12/2023

+1 000 entreprises
soutenues depuis 1963

~80 participations
actuellement en portefeuille

31 investisseurs et chargés
d'études spécialistes
de l'agroalimentaire

> Stratégie d'Investissement



Prises de participations

➤ Dans le cadre du **renforcement des fonds propres** (opérations de croissance organique et/ou externe) et de la **recomposition de l'actionnariat** (rachat de minoritaire, optimisation patrimoniale, capital transmission)



Tickets de 2 à 100 M€

➤ En fonds propres et quasi-fonds propres
➤ **Capacité à réinvestir** pour accompagner la croissance des entreprises
➤ Possibilité de **co-investissement** aux côtés d'autres partenaires



Approche long terme

➤ Horizon de sortie entre 5 et 8 ans
➤ Partenariat fort avec entrepreneurs et équipes de management fondé sur la confiance et le partage de la valeur

Solutions sur mesure

➤ Accompagnement d'entreprises de toutes tailles, en fonction du calendrier et des contraintes de leurs projets
➤ **Modalités d'investissement adaptées** aux besoins de l'entreprise (actions, obligations convertibles, bons de souscription, d'actions.)

Politique RSE-ESG

➤ Charte d'Éthique et de Responsabilité
➤ Grille d'Analyse RSE Préinvestissement et Suivi Extra-Financier
➤ Signataire des **PRI** et de la **Charte d'Investissement Responsable France Invest**



« Le plus d'Unigrains c'est son ADN agricole. C'est notre expertise sectorielle qui nous permet de rentrer directement dans les contraintes et les défis des dirigeants d'entreprises en parlant le même langage avec une bonne compréhension des sujets agroalimentaires et agribusiness. Parmi nos défis : accompagner et renforcer l'équipe d'investissement, rester pragmatique et réactif pour faire face aux mutations à venir, comme le changement climatique, et être en veille active sur l'innovation pour détecter les relais de croissance de demain. »

Sébastien Haselint, Directeur des Investissements, Unigrains

> Extrait du portefeuille

PMI & ETI



COOPÉRATIVES



FONDS SPÉCIALISÉS



> Chiffres Clés

2016 : création d'Unigrains Développement

2 fonds gérés

254,9 M€ levés depuis le lancement

> Fonds Gérés

Au 31/12/2023, Unigrains Développement a levé, pour l'ensemble de ses deux Fonds **254,9 M€**

IAA CROISSANCE INTERNATIONALE (200 M€)

- Constitué en avril 2016 et dédié aux investisseurs institutionnels, IAA Croissance Internationale investit en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des ETI non-cotées françaises et européennes de l'agroalimentaire et co-investissement avec Unigrains.
- Au 31/12/2023, le fonds a réalisé :
6 investissements principaux et 2 cessions
- Entreprises en portefeuille au 31/12/2023 :



FONDO AGROALIMENTARE ITALIANO (54,9 M€)

- Constitué en juin 2018, sponsorisé par Unigrains et souscrit par des investisseurs européens, le fonds investit au capital des sociétés italiennes de l'agroalimentaire
- Au 31/12/2023, le Fonds a réalisé :
9 investissements principaux et 4 cessions dont 1 partielle
- Entreprises en portefeuille au 31/12/2023 :



> Présentation

Unigrains Développement est une société de gestion spécialisée dans le capital-investissement, agréée par l'AMF sous le numéro GP-16000003 depuis le 3 février 2016. Filiale à 100% d'Unigrains, elle a pour vocation de gérer des fonds français et européens dédiés aux entreprises de l'agroalimentaire. La société s'est dotée d'une succursale de droit italien en juillet 2017 à Milan.



« Alors que les deux fonds gérés par Unigrains Développement – IAA Croissance Internationale et Fondo Agroalimentare Italiano – ont clôturé leurs périodes d'investissement respectives, les équipes sont pleinement mobilisées sur la création et de valeur et les programmes de désinvestissement.

En matière de RSE-ESG, Unigrains Développement continue à adopter la même approche qu'Unigrains pour assurer l'analyse, le suivi et l'accompagnement de ses entreprises-partenaires. »

Vincent Destieu, Directeur Général, Unigrains Développement

Equipe de Gestion

Vincent Destieu

Directeur Général

François-Xavier Masson

Gérant Financier du Fonds IAA Croissance Internationale

Francesco Orazi

Gérant Financier du Fondo Agroalimentare Italiano

Alfredo Cicognani

Directeur d'Investissements Fondo Agroalimentare Italiano

Stefano Masini

Directeur d'Investissements Fondo Agroalimentare Italiano

Approche et Actions RSE-ESG

Au-delà des exigences réglementaires auxquelles elle est soumise en tant que Société de Gestion agréée par l'AMF, **Unigrains Développement est attachée aux aspects environnementaux, sociétaux et de gouvernance** dans son activité comme dans ses investissements.

Les politiques RSE-ESG d'Unigrains détaillées dans ce rapport, ainsi que les engagements et les initiatives du Groupe s'appliquent pleinement à Unigrains Développement.

2023 : création d'Unigrains Italia

2 opérations réalisées

3 professionnels de l'investissement

Créée par le Groupe Unigrains en 2022, Unigrains Italia intervient en tant qu'investisseur sectoriel, responsable et de long terme au capital de PME-ETI italiennes de l'agroalimentaire valorisées entre 30 et 150 M€ avec des tickets d'investissement unitaires compris entre 5 et 25 M€ en prise finale. Son ambition est d'investir 80 à 100 M€, en direct et sur fonds propres, dans une dizaine d'entreprises de toute la chaîne de valeur agroalimentaire afin d'accompagner leurs projets de développement via la croissance externe/organique, l'internationalisation, ou encore les transitions actionnariales, toujours en grande proximité avec leurs dirigeants. Au-delà des ressources financières, Unigrains Italia bénéficie de l'expertise sectorielle, du réseau international, de l'engagement RSE-ESG et de la plateforme de Valeur-Ajoutée de sa maison-mère.



« Alors que nous avons déjà démontré la pertinence de notre approche en Italie à travers Fondo Agroalimentare Italiano, géré par Unigrains Développement, la création d'Unigrains Italia représente une montée en puissance significative et un engagement sur la durée de la part d'Unigrains au marché transalpin. L'industrie agroalimentaire italienne recèle un tissu économique dynamique à l'image de ses PME-ETI à fort potentiel. Compte tenu de la grande proximité géographique et culturelle entre la France et l'Italie, nous sommes convaincus que ce projet sera source de valeur ajoutée pour tout l'écosystème du Groupe. »

Francesco Orazi, Directeur Général d'Unigrains Italia



Avec ARTIGIALI, Unigrains Italia consolide le secteur de la distribution d'ingrédients et de produits semi-finis auprès des boulangers-pâtisseries.



Unigrains Italia investit dans Sinfo One, fournisseur de solutions ERP et intégrateur de systèmes informatiques pour l'industrie agri-agroalimentaire.

Appuyés par Unigrains Italia, les actionnaires de 4 PME italiennes, familiales (CPC Food Srl, Eurodolce Srl, Marper Srl, Nuova-Nuova Serpan Srl) ont constitué ARTIGIALI, un nouveau leader italien dans la distribution d'ingrédients et de produits semi-finis pour les boulangeries, pâtisseries, glaciers ainsi que pour les canaux HoReCa, Retail et Cafétéria. Dans un secteur dynamique et fragmenté, composé d'un grand nombre d'opérateurs de petite taille, ARTIGIALI est une plateforme de consolidation qui dispose d'une taille critique. ARTIGIALI emploie 80 personnes, dont une équipe de vente de 40 professionnels répartis dans 12 provinces. Il bénéficie d'un important réseau logistique comprenant une flotte de 41 véhicules et de nombreuses installations de stockage pour un total de plus de 7 000 m² dont 3 000 m² réfrigérés.

Pour Unigrains Italia, la création d'ARTIGIALI représente une opportunité unique d'investir et d'accompagner quatre PME performantes aux zones géographiques, gammes de produits et positionnements complémentaires, et de les aider à développer des synergies commerciales, de distribution et d'approvisionnement.



Détenu et dirigé par la famille Pomi depuis sa création à Parme en 1984, Sinfo One n'a cessé de croître pour s'imposer en tant qu'acteur majeur des solutions ERP et systèmes informatiques en Italie et à l'international avec 160 collaborateurs.

L'investissement d'Unigrains Italia, aux côtés de la famille Pomi et dans le cadre d'une réorganisation du capital réaffirme l'engagement de positionner Sinfo One dans une nouvelle phase de croissance marquée par le déploiement de sa solution ERP propriétaire (SiFides), le développement de son offre Business Intelligence, le développement de nouveaux outils de reporting RSE ou encore le développement international. Alors que la tendance des entreprises agroalimentaires à investir et à mettre à jour leurs systèmes informatiques continue de croître, Sinfo One permet à ses clients d'assurer l'exactitude et le contrôle, d'améliorer les processus, d'optimiser le reporting et d'accompagner l'innovation.





> Chiffres Clés

2023 : création
d'Unigrains Iberia

2 professionnels



> Présentation

Unigrains Iberia, filiale à 100% d'Unigrains, a été créée en 2023 dans le cadre d'un projet ambitieux et structurant pour le développement européen du Groupe. Unigrains Iberia interviendra en tant qu'investisseur sectoriel, responsable et de long terme au capital de PME-ETI espagnoles et portugaises de l'agroalimentaire avec des tickets d'investissement unitaire compris en 5 et 25 M€ en prise finale. Son ambition est d'investir 80 à 100 M€, en direct et sur fonds propres, dans des entreprises de toute la chaîne de valeur agroalimentaire afin d'accompagner leurs projets de développement via la croissance externe/organique, l'internationalisation ou encore les transitions actionnariales, toujours en grande proximité avec leurs dirigeants. Au-delà des ressources financières, Unigrains Iberia bénéficie de l'expertise sectorielle, du réseau international, de l'engagement RSE-ESG et de la plateforme de Valeur-Ajoutée de sa maison-mère.



« Avec son expertise sectorielle, son positionnement de leader historique en France – avec plus de 80 PME-ETI du secteur actuellement en portefeuille – et son modèle unique d'investisseur sur fonds propres, Unigrains est parfaitement placé pour répondre aux besoins des dirigeants de l'agroalimentaire en Espagne et au Portugal. J'ai hâte de mieux faire connaître les atouts et la valeur ajoutée d'Unigrains auprès de l'écosystème Ibérique. »

Alvaro Hernandez, Directeur Général d'Unigrains Iberia

Une ambition renforcée pour le développement d'Unigrains en Espagne et au Portugal

> **Actif en Espagne et au Portugal depuis 2017** à travers des partenariats et du co-investissement, Unigrains a mobilisé près de 50 M€ depuis 6 ans pour soutenir la croissance d'une dizaine de PME ibériques prometteuses.

> **Fort de ce succès** qui confirme l'intérêt des entrepreneurs ibériques pour l'approche unique d'Unigrains, la création d'Unigrains Iberia et son programme d'investissement ainsi que l'ouverture d'un bureau à Madrid et le recrutement d'une équipe locale représentent une montée en puissance significative et un engagement sur la durée de la part d'Unigrains.

EXTRAIT D'ENTREPRISES IBÉRIQUES accompagnées par le Groupe Unigrains



*Compte tenu de sa création très récente et alors qu'elle n'a pas encore réalisé d'opération d'investissement, Unigrains Iberia est exclue de l'analyse des risques extra-financiers détaillée dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière

> Chiffres Clés

2007 : création
de Messis Finance

+60 mandats réalisés
depuis la création

8 professionnels confirmés

> Présentation

Créée par le Groupe Unigrains, Messis Finance est une société de conseil en M&A spécialisée dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie.

Messis Finance propose un accompagnement complet pour toutes les opérations de haut de bilan.

Messis Finance dispose d'une expérience sectorielle depuis 17 ans et d'un accès privilégié aux décideurs des entreprises agroalimentaires en France et à l'international.



« Les acteurs coopératifs agricoles, les entreprises et les investisseurs évoluant dans les secteurs agroalimentaire et agro-industriel se trouvent confrontés à de multiples et profondes mutations qui ont des conséquences directes sur leur stratégie. Le rôle de Messis Finance est notamment d'accompagner ces actionnaires et dirigeants dans leurs projets stratégiques et structurants. »

Anne Sorlut James, Directrice Générale de Messis Finance

Les Métiers de Messis Finance

> Messis Finance conseille l'ensemble des professionnels de l'agroalimentaire et l'agro-industrie, qu'ils soient PME, industriels, coopératives, sociétés familiales ou encore fonds d'investissements

> Messis Finance accompagne les actionnaires et les équipes dirigeantes dans toutes leurs opérations de fusions & acquisitions, de l'élaboration du projet jusqu'à sa réalisation



CESSIONS
Minoritaire,
majoritaire
ou totale



ACQUISITIONS
Croissance
externe,
build-up



LEVÉE DE FONDS
Recomposition
du capital,
financement du
développement

En 2023, Messis Finance a notamment accompagné...



> La famille Schisler dans le cadre de la première opération sur le capital de cette ETI industrielle spécialiste des solutions d'emballage

en papier-carton pour le commerce et la restauration. Depuis plus de 20 ans, David et Claire Schisler ont su anticiper des enjeux majeurs autour de la transition environnementale en développant une gamme de solutions alternatives de packaging afin de « remplacer le plastique par de la fibre partout où c'est possible ». Au-delà de la structuration financière de l'opération correspondant aux enjeux de développement et d'innovation de la société, Messis Finance a contribué à la sélection d'associés partageant des ambitions et des valeurs avec les actionnaires familiaux.



> Chiffres Clés

+55 ans d'expertise

128 M€ de chiffres d'affaires consolidés

530 collaborateurs
(3 usines : 2 en France, 1 au Canada
/ 2 filiales : 1 au Canada, 1 aux États-Unis
/ 1 siège en France)

+1 000 projets installés dans +70 pays

> En 2023, le Groupe TMG a renforcé :

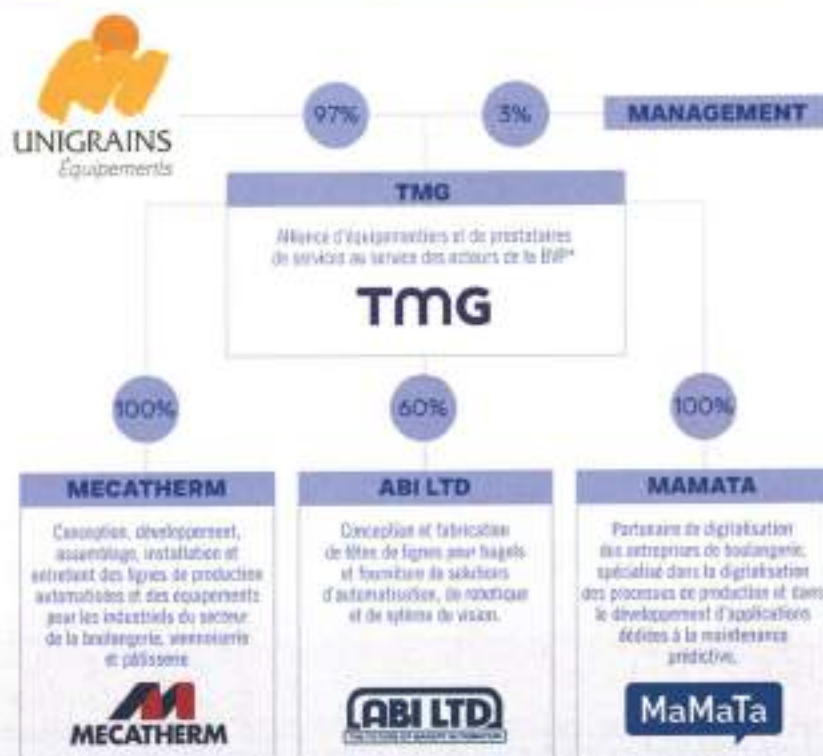
> la structuration de sa démarche RSE

Au cours de l'année 2022, le Groupe TMG a formalisé sa démarche RSE en définissant ses **trois axes d'engagement** et en réalisant son **premier bilan carbone** sur le périmètre de MECATHERM. Cela lui a permis d'identifier que la plupart de ses émissions se concentrent particulièrement sur le scope 3, en aval chez le client via l'usage des lignes et en amont avec l'approvisionnement en matières premières.

> sa démarche RSE sur les volets gouvernance, innovation et sensibilisation interne :

- Un **Comité de Pilotage Stratégique RSE** a été mis en place ainsi qu'un recrutement dédié à la RSE à l'échelle TMG. Des **Référents Opérationnels RSE** ont été désignés pour travailler sur un plan de réduction des émissions de CO2 dont le déploiement est prévu en 2025.
- MECATHERM a développé un **nouveau four vertical** répondant aux enjeux clients intégrant des fonctionnalités en faveur de la réduction de leur empreinte carbone. Le prototype a été présenté aux clients durant les salons professionnels (IBA et Gulfood Manufacturing). Il a reçu un bon accueil et a été doublement primé.
- Des **actions de sensibilisation** au développement durable ont été menées auprès des collaborateurs de MECATHERM (formations par sous-groupes, newsletters mensuelles...).

> Présentation



« Positionnées parmi les leaders du marché, les marques de TMG s'engagent à accompagner les entreprises de boulangerie-viennoiserie-pâtisserie industrielles du monde entier à relever leurs défis de qualité, d'efficacité, de transformation digitale et de développement durable.

Notre appartenance au Groupe Unigrains nous permet d'être au plus près des acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur et de bénéficier de compétences exceptionnelles. Ainsi, nous répondons à l'évolution des besoins de nos clients et développons des solutions innovantes et durables répondant précisément à leurs enjeux. Cet ancrage stratégique renforce notre positionnement en tant que partenaire engagé, prêt à évoluer en parfaite synergie avec chacun de nos clients dans le monde d'aujourd'hui et résolument tourné vers l'avenir. »

Olivier Sergent, Président de TMG

> Chiffres Clés

2020 : création d'Unilis Agtech

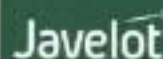
48 dossiers analysés

4 start-ups accompagnées

> 4 Start-ups accompagnées



Inarix recourt aux technologies de vision par ordinateur/smartphone pour qualifier les récoltes partout, à tout moment.



Javelot est l'expert numérique du stockage de matières premières agricoles.



BioNtrant identifie et produit des bactéries phyto-bénéfiques pour la protection et la croissance des plantes.



Basée sur des données satellites météorologiques, la technologie Hyperplan permet de mieux anticiper la production végétale et d'améliorer les décisions opérationnelles, commerciales ou industrielles.

> Présentation

La profession céréalière au service de l'innovation

Unilis Agtech accompagne les jeunes sociétés innovantes des agrotechnologies afin d'accélérer l'optimisation et l'adoption de leurs solutions pour la production de grandes cultures et de cultures fourragères. Les entreprises visées par Unilis Agtech développent des solutions applicables aux systèmes agricoles français et européens et disposent d'une preuve de concept. Elles ont déjà constitué une équipe pour porter leurs ambitions dans les domaines d'innovation tels que l'agriculture numérique, les agroéquipements, la nutrition et la protection des plantes, ou toute autre solution pertinente pour une amélioration durable des systèmes à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation ou des territoires.

Un accompagnement personnalisé

Les entrepreneurs sélectionnés par un jury conviennent avec Unilis Agtech des modalités spécifiques de leur accompagnements sur 3 composantes indissociables :

- > **Un accompagnement technique** d'Arvalis et le maillage offert par ses 27 implantations nationales
- > **Un accompagnement financier** adapté en fonds propres ou quasi-fonds propres
- > L'accès à un **large réseau de mentors et d'experts** impliqués



« Unilis opère au cœur d'un écosystème français très favorable au développement des start-ups de l'agtech. Unilis a été créée en partenariat avec Unigrains et Arvalis pour favoriser les transitions agroécologiques, numériques et alimentaires.

La valeur ajoutée pour un entrepreneur de l'agtech est évidemment au travers du portefeuille d'Unigrains qui lui ouvre un large panel du secteur agricole et agroalimentaire français. »

François-Xavier Masson, Unilis Agtech



En 2023 Unilis s'est associé à Hectar pour accélérer les start-ups de l'agtech

La collaboration entre Unilis et Hectar marque une nouvelle étape dans le développement de l'accélérateur et son implantation dans le paysage agritech français. En mettant son expertise dans l'identification et l'accompagnement de startups, Hectar s'engage à accompagner le développement des solutions utiles pour le développement social, économique et environnemental des exploitations agricoles.

> Chiffres Clés

2021 : création d'AuxinéA

+40 missions réalisées depuis le lancement

5 professionnels au sein de l'équipe

> Domaines d'intervention



STRUCTURATION FINANCIÈRE, FINANCEMENT ET TRÉSORERIE



PLANIFICATION FINANCIÈRE, CONTRÔLE DE GESTION, ERP FINANCE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS



GESTION DES RISQUES FINANCIERS

> Présentation

Société de conseil et de prestations de services créée sous l'impulsion du Groupe Unigrains en 2021, AuxinéA a pour mission d'accompagner les groupes coopératifs agricoles et les entreprises de l'agroalimentaire pour les aider à apporter des réponses pragmatiques et adaptées aux enjeux financiers et d'organisation auxquels elles font face.



« L'activité d'AuxinéA, qui couvre désormais un pan très large de la finance d'entreprise opérationnelle et stratégique et qui s'adapte en permanence aux besoins conjoncturels de ses clients, s'inscrit pleinement dans

l'orientation stratégique du Groupe Unigrains en permettant d'offrir plus de valeur ajoutée aux entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire. »

Catherine Requier, Directrice Générale d'AuxinéA

Spécificités d'une Approche Unique et Différenciante

> Expertise sectorielle

Spécialiste du secteur agroalimentaire et connaissance des spécificités et des contraintes auxquelles sont soumis les groupes agroalimentaires et agricoles

> Expérience et savoir-faire opérationnel

Prestations effectuées majoritairement par des personnes ayant occupé des postes opérationnels dans des groupes coopératifs agricoles et agroalimentaires

> Approche pragmatique et sur-mesure

Service fiable et de qualité, adapté au profil et aux exigences du client, avec possibilité d'agir « pour le compte de », si souhaité

> Mode opératoire adapté aux missions

Projet en délégation, management de situation, transfert de savoir-faire à l'équipe du client... dans une philosophie générale de transmission

> Panel large de domaines d'intervention

Permettant une approche transverse des sujets et une couverture plus complète des problématiques

> ENJEUX & PERSPECTIVES

UNIGRAINS FIXE SON CAP STRATÉGIQUE À HORIZON 2030

A l'occasion de ses 60 ans, Unigrains, investisseur sectoriel, long terme, actif et responsable, visant des contributions positives aux transitions agricoles et alimentaires, fixe son nouveau cap stratégique à horizon 2030.

Créé par la profession céréalière française en 1963 pour investir et renforcer le lien essentiel entre agriculture et agroalimentaire, Unigrains a apporté son expertise financière et stratégique à plus de 1 000 entreprises opérant tout au long de la chaîne de valeur agri-agroalimentaire.

Sur les 20 dernières années, **2 milliards d'euros ont ainsi été investis** pour financer les meilleurs projets de développement organique et externe des entreprises agroalimentaires de toute taille.

Fort de son expertise sectorielle historique, son modèle unique alliant Agriculteurs, Dirigeants et Investisseurs, son indépendance assurée par ses **964 M€ de fonds propres**, ses **80 entreprises-partenaires** actuelles ainsi que ses relais et réseaux partout dans le monde, Unigrains est aujourd'hui un des premiers investisseurs de son secteur en Europe.



Célébration des 60 ans d'Unigrains le 5 octobre 2023

L'objectif d'atteindre 1,5 Mds€ de fonds propres d'ici 2030 doit permettre à Unigrains d'asseoir son positionnement et d'amplifier son action en tant que :

➤ **Investisseur de référence des entreprises de l'agroalimentaire**, avec les ressources et la solidité financière nécessaires pour déployer plus de 165 M€ par an, auprès des ETI dans des opérations de plus grande taille, des PME qui deviendront les grands groupes de demain, ainsi qu'auprès de l'amont agricole à travers des groupes coopératifs

➤ **Acteur résolument européen**, avec la création de deux nouvelles filiales, Unigrains Italia et Unigrains Iberia, et l'ambition d'investir 100 M€ dans chacun de ces marchés sur les 5 prochaines années, aussi capable d'accompagner ses entreprises-partenaires partout dans le monde et notamment en Amérique du Nord

➤ **Partenaire stratégique des dirigeants**, grâce à son offre de valeur ajoutée – une vaste proposition d'expertise sectorielle, de recherche, de conseil stratégique et d'accompagnement sur mesure, menée par sa Direction des Etudes Economiques ainsi que par ses filiales AuxinéA, Messis Finance et Unilis Agtech

➤ **Entreprise responsable**, conditionnant ses investissements à l'analyse et au suivi RSE de chaque entreprise-partenaire, partageant les bonnes pratiques durables, y compris en interne, et finançant l'émergence de nouvelles solutions innovantes.



« Nous rendons hommage aux céréaliers français visionnaires qui se sont mobilisés, il y a 60 ans, pour placer Unigrains au carrefour de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'économie et de la finance. Alors que notre secteur est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis – environnementaux, sociaux, sociétaux, démographiques... – Unigrains doit renforcer ses capacités pour continuer à jouer pleinement son rôle auprès des entreprises et les accompagner dans toutes leurs transitions. »

Eric Thirouin, Président-Directeur Général d'Unigrains



« Le modèle unique d'Unigrains – investisseur sur fonds propres – lui confère une totale indépendance. En tant que spécialiste sectoriel et généraliste dans les modes de financement, Unigrains s'adapte en permanence pour répondre aux besoins des dirigeants de ses entreprises-partenaires actuelles et futures. Les projets que nous finançons sont porteurs de sens, en ligne avec les valeurs de notre entreprise et notre vision des transitions agri-agroalimentaires à réussir ensemble.

Cette approche nous oblige également à être sélectif pour maintenir notre niveau de performance et pour pouvoir soutenir, demain, de nouvelles entreprises et de nouveaux projets.

C'est dans ce cycle vertueux et pérenne que s'inscrit notre objectif d'atteindre 1,5 Mds € de fonds propres d'ici 2030. »

Maxime Vandoni, Directeur Général Délégué d'Unigrains

GOUVERNANCE RSE

& Politique
d'Investissement
Responsable

02





« La RSE n'a de sens qu'à travers une démarche collaborative et transversale qui engage chaque structure et chaque service »

Anne Perrot, Responsable RSE

« La démarche RSE est un des piliers du Projet Unigrains 2030 et cette impulsion stratégique donnée par le Conseil d'Administration et la Direction a porté les projets en 2023 et notamment le déploiement de la politique RSE de TMG, initiée en 2022 avec une mission du cabinet UTOPIES.

Cet engagement de la gouvernance du groupe s'est également traduit par le renforcement des équipes RSE. L'arrivée de deux personnes au sein d'Unigrains et du groupe TMG a déjà permis de multiplier les initiatives. Leur montée en puissance en 2024 accélérera la mise en œuvre de ces actions.

Cependant la RSE n'a de sens qu'à travers une démarche collaborative et transversale qui engage chaque structure et chaque service.

Une politique de suivi RSE des participations définie lors d'un séminaire de l'équipe d'investissement d'Unigrains, l'organisation d'une table ronde autour du thème des transitions construite par l'équipe valeur ajoutée, l'intégration d'un critère RSE dans l'accord d'intéressement d'Unigrains, des efforts de R&D accentués pour concevoir des équipements industriels moins impactant pour le climat ne sont que quelques exemples qui traduisent en 2023 la mobilisation des collaborateurs pour faire progresser la responsabilité sociétale.

Au fil des pages, cette Déclaration de Performance Extra Financière illustre cet engagement qui fait de la RSE l'affaire de tous et qui permet à chacun de contribuer au quotidien à la transformation durable et responsable de notre groupe. »



Equipe RSE

- Pilotage et accompagnement de la création, la mise en œuvre et le suivi de la Politique RSE
- Animation du Groupe de Travail RSE
- Veille et suivi des tendances

Groupe de Travail RSE

- Composé de 8 salariés conviés de l'importance de la démarche et proactifs dans la diffusion de la culture RSE en interne
- Des compétences variées et transversales dans la vie de l'entreprise avec un engagement tout particulier des équipes d'investissement
- Apporteur d'idées pour développer la démarche et la faire vivre

Collaborateurs

- Les sujets RSE sont régulièrement détaillés lors des Réunions de Personnel
- Diverses initiatives de sensibilisation et de formation RSE
- Consultation biannuelle des équipes d'Unigrains

Conseil d'Administration

- Raison d'Être, Vision, Missions
- Alignement de la Politique RSE avec les attentes des actionnaires

Comité de Direction

- Le Directeur RH-RSE-Communication porte les sujets RSE dans le cadre d'échanges transversaux
- Validation des actions prioritaires
- Contrôle de l'état d'avancement

Equipe RSE - Groupe TMG

- Pilotage, accompagnement et mise en œuvre de la stratégie RSE
- Veille & suivi des tendances
- Suivi des Référents Opérationnels RSE

Comité de Pilotage Stratégique RSE - Mecatherm

- Suivi de la progression opérationnelle
- Validations des actions budgétaires dans le développement des axes d'engagement RSE
- Recommandations stratégiques sur la démarche

Référents Opérationnels RSE - Mecatherm

- Composé de 9 référents représentés par chaque directeur de pôle
- Travail sur la réduction des émissions CO2
- Impulsions d'actions sur le bien-être des collaborateurs

> ENGAGEMENTS RSE

Fondée en 1963 par les céréaliers français, Unigrains accompagne en tant qu'investisseur et partenaire responsable des entreprises de toutes tailles, des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie. À ce titre, cette Charte entend rappeler les principes qui guident l'activité d'Unigrains. Nous les mettons en pratique chaque jour dans notre action aux côtés de nos entreprises-partenaires, et ce dès les premières étapes d'analyse des opportunités et des décisions d'investissement. Notre démarche se veut ainsi porteuse d'une ambition d'amélioration continue pour aller toujours plus loin dans le respect des principes énoncés au service d'une création de valeur dans la durée.

Fort d'une expertise sectorielle unique et d'une compréhension d'ensemble des enjeux, Unigrains a conscience de son rôle et de sa contribution dans le **développement responsable** de ses entreprises-partenaires et des filières de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, en France et à l'international.

Unigrains souhaite être partenaire de ses participations dans une relation de confiance, de partage des risques et de création de valeur. Pour ses entreprises-partenaires, cette Charte doit donc également être une ligne directrice au service d'une approche éthique partagée dans la conduite des affaires.

Charte d'éthique et de responsabilité

Dispositions

- > Parce que nous contribuons au développement des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie...
 - > Nous soutenons la vie des territoires en encourageant dans la mesure du possible la préservation d'une implantation industrielle forte, créatrice de croissance et d'emploi.
 - > Nous favorisons le développement à l'international des entreprises françaises et nous privilégions autant que possible le maintien en France des centres de décisions.
 - > Nous favorisons l'innovation dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie.
- > Parce que nous nous engageons aux côtés de nos entreprises-partenaires en faveur de la sécurité alimentaire...
 - > Nous exigeons qu'elles produisent leurs meilleurs efforts pour fournir des produits et services conformes aux lois et réglementations en vigueur et correspondant au niveau de qualité attendu par les clients et les consommateurs.
 - > Nous prônons pour elles la maîtrise de l'origine et la traçabilité de leurs produits.
- > Nous leur demandons de mettre en œuvre tous les moyens industriels, de certification et de contrôle nécessaires afin de garantir la fiabilité, la qualité et la traçabilité des produits et de diffuser une information loyale pour les clients et les consommateurs.
- > Nous encourageons les démarches visant à continuellement améliorer le niveau de qualité, de sécurité et de performance au service de la satisfaction des clients et des consommateurs.
- > Parce que nous favorisons la gestion responsable du capital humain et des enjeux sociaux et sociétaux au sein de nos entreprises-partenaires...
 - > Nous exigeons qu'elles veillent au respect de la personne humaine et à la stricte application des lois, conventions et codes relatifs au travail.
 - > Nous leur demandons de chercher à garantir à leurs collaborateurs un environnement de travail sain, sûr et sans risque.
 - > Nous leur demandons de développer la formation et la compétence professionnelle de leurs salariés.
- > Parce que nous encourageons nos participations à mettre en œuvre toutes les mesures raisonnablement possibles pour préserver la qualité et la quantité des ressources naturelles...
 - > Nous exigeons le strict respect des lois, réglementations et normes applicables en matière environnementale.
 - > Nous favorisons les projets économes en énergie ou faisant appel aux énergies renouvelables à chaque fois que cela est pertinent et possible.
 - > Nous soutenons la gestion durable de l'eau.
 - > Nous encourageons la diminution des quantités de déchets et leur valorisation.
 - > Nous souhaitons que les espèces vivantes soient traitées dans le souci de la qualité finale des productions.
 - > Nous soutenons chez nos entreprises-partenaires l'emploi de pratiques commerciales loyales et respectueuses de la réglementation en vigueur.
 - > Nous veillons à établir une relation de confiance avec nos entreprises-partenaires dans le respect de nos valeurs et nous leur demandons dans ce cadre la communication d'informations loyales et sincères.



Signataire des PRI

Unigrains est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion de leurs portefeuilles.



Charte d'Investissement Responsable

Conscientes de leurs impacts, les sociétés de capital-investissement françaises, membres de France Invest – dont Unigrains – ont formalisé leur responsabilité dans une Charte qui définit 16 engagements qui répondent aux enjeux économiques, sociaux, humains, environnementaux et de gouvernance.



Certification EcoVadis

MECATHERM a obtenu la médaille de Bronze EcoVadis pour sa performance RSE. Reconnu mondialement, EcoVadis propose un service d'évaluation complet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Il évalue les entreprises sur 4 volets, les Achats Responsables, l'Environnement, l'Éthique, le Social et les Droits Humains.

> LA RSE AU SEIN DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT



01

Formation et Sensibilisation des Équipes d'Investissement

➤ L'adhésion des équipes d'investissement à la démarche d'analyse extra-financière est forte, en adéquation avec les caractéristiques d'investisseur long terme portées par Unigrains. L'analyse de la maturité RSE des dossiers d'investissement s'appuie sur la conduite d'entretiens RSE qui sont menés avec l'investisseur en charge de la relation. Outre l'angle de vue complémentaire qu'ils procurent sur l'entreprise, ils participent pleinement à la sensibilisation de l'équipe d'investissement aux domaines et enjeux RSE.

➤ Des sessions d'information, intitulées Capsules RSE, ont été initiées au cours de l'année. Elles sont construites sur la base d'une présentation par un spécialiste d'un enjeu RSE et intègrent une large part d'interactions avec les auditeurs.



02

Comité Business

➤ Toutes les opportunités d'investissement sont présentées lors de ce comité qui se tient hebdomadairement. Il rassemble la direction, les investisseurs et les représentants des fonctions support impliquées dans le processus d'investissement. L'objectif est de décider de la poursuite de l'instruction d'un dossier par l'équipe d'investissement en conformité avec la stratégie d'investissement d'Unigrains.

➤ L'équipe RSE, présente à ce comité, est chargée de soulever les éventuels points d'attention en matière RSE. Ces observations peuvent participer à une décision d'arrêt d'instruction du dossier.



03

Comité d'Investissement

➤ Ce comité intervient en phase finale de l'instruction d'un dossier afin d'en challenger l'analyse et d'établir un consensus au sein de l'équipe d'investissement, avec le Directeur de la Stratégie et le Directeur Général Délégué avant la présentation en Comité des Engagements. Une analyse de la maturité RSE de la cible, réalisée au cours de l'instruction du dossier grâce à un entretien RSE, est intégrée dans le document partagé à cette occasion.

➤ L'équipe RSE est présente et participe aux débats.



04

Comité des Engagements

➤ La note de présentation remise aux membres lors de ce comité intègre l'analyse de la maturité RSE de la cible et souligne les points d'attention identifiés sur les enjeux RSE.

➤ La responsable RSE est présente lors de ce comité et participe à la présentation orale avec l'équipe en charge de l'instruction du dossier.



05

Suivi en continu

➤ Les documents juridiques encadrant l'investissement rappellent les engagements pris par Unigrains (Principes pour l'Investissement Responsable, Charte d'Engagement France Invest, Charte d'Éthique et de Responsabilités).

➤ Une démarche de suivi RSE des participations est définie. Elle est déclinée en deux approches distinctes. Une première approche reporting, basée sur huit indicateurs communs à l'ensemble du portefeuille d'investissement, consiste à collecter annuellement des données RSE auprès des participations. Une approche spécifique complémentaire sera progressivement déployée, avec pour objectif d'accompagner les participations dans la définition et le suivi d'objectifs RSE spécifiques à leurs enjeux.

➤ L'objectif est de suivre et d'accompagner la démarche RSE de l'entreprise (engagements, plan d'action, réalisation).

> GRILLE D'ANALYSE EXTRA-FINANCIER PRÉINVESTISSEMENT

Une grille d'analyse extra-financier préinvestissement a été développée au sein d'Unigrains. Elle a été construite à partir de l'ISO 26030, déclinaison sectorielle de l'ISO 26000 proposée aux acteurs de la chaîne alimentaire. Elle est utilisée lors des entretiens RSE pendant la phase d'étude des dossiers d'investissement et conduit à une évaluation qualitative de la maturité RSE d'une entreprise-prospect. En identifiant enjeux, risques et opportunités, elle permet de distinguer les leviers d'action et les axes d'apport de valeur ajoutée et d'accompagnement RSE.



— GOUVERNANCE —

GOUVERNANCE ACTIONNAIRE ET OPÉRATIONNELLE

- Y a-t-il présence d'administrateurs indépendants ? Quel est le champ d'expertise de(s) administrateur(s) indépendant(s) ?
- Quel est le niveau de parité (% de femmes) au sein des organes de gouvernances (CA / CS, CODIR / COMEX...) ?
- La loi Copé Zimmerman est-elle respectée (40% de femmes dans les CA/CS) ? (entreprise CA > 50 M € et > 250 salariés)
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la place des femmes dans les instances de décision ?

GOUVERNANCE RSE

- La responsabilité du sujet RSE est-elle identifiée en interne (Responsable RSE, Référent RSE, existence d'un Comité RSE...) ?
- Une personne portant le sujet RSE est-elle identifiée au sein du CODIR/COMEX ?
- Le sujet RSE est-il traité au moins une fois par an en CA/CS ?
- Une action de sensibilisation sur le sujet RSE a-t-elle été organisée à l'attention des administrateurs (information/formation) ?

MATURITÉ RSE

- L'entreprise publie-t-elle une DPEF (obligation réglementaire) ou un rapport RSE ?
- La démarche RSE est-elle formalisée ? A quel stade en est l'entreprise dans la formalisation de sa stratégie RSE : analyse et identification des enjeux, existence d'un plan d'action, définition d'objectifs (quantitatifs/qualitatifs) et indicateurs liés ?
- L'entreprise a-t-elle choisi de prendre un engagement public en matière de RSE : Label PME+ (FEEF), Label Engagé RSE (AFNOR), Label Lucie, Global Compact, BCorp, Société à Mission ?
- L'entreprise s'implique-t-elle dans des groupes de travail RSE (sectoriels, régionaux...) ?

ETHIQUE DES AFFAIRES

- Existe-t-il un code éthique ou un code de conduite des affaires ? Est-il connu des salariés ?
- Existe-t-il un système d'alerte éthique formalisé : en interne ou externalisé ? Est-il connu des salariés ?
- Si l'entreprise opère dans des pays à risque de corruption : une politique active de lutte contre la corruption a-t-elle été développée (code, formation des salariés) ?

GESTION DE CRISE

- L'entreprise dispose-t-elle d'une procédure formalisée de gestion de crise : cellule de crise, plan de continuation d'activité ?
- L'entreprise est-elle exposée à des risques médiatiques particuliers ?
- Si oui, y a-t-il une organisation mise en place par rapport à la prise de parole dans les médias ?

— ENVIRONNEMENT —

LITIGES ENVIRONNEMENTAUX

- L'entreprise est-elle engagée dans une production ou utilise-t-elle des intrants portant à controverse sur le plan environnemental (eau, énergie, biodiversité, pollution des sols...) ? Comment gère-t-elle ce risque et selon quel calendrier ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges sur le plan environnemental dans les 3 dernières années ?
- Si oui, est-elle soumise à des demandes de mises en conformité ?
- L'entreprise dispose-t-elle d'une certification (ISO 14001) ou d'un engagement (EMAS) concernant le management de l'environnement ?

EXPOSITION DE L'ACTIVITÉ AUX RISQUES DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- L'entreprise est-elle exposée directement (implantations géographiques) ou indirectement (sourcing) aux effets du changement climatique ?
- Ce risque est-il géré ?

EMISSION DE GES

- L'entreprise a-t-elle réalisé un bilan carbone récemment (moins de 2 ans) ? Sur quel scope (1,2,3) ?
- L'entreprise est-elle engagée dans un projet de compensation carbone (label Bas Carbone, autre...) ?
- Un plan de réduction ou une trajectoire de décarbonation (SBTi, ACT Pas à Pas, ...) sont-ils en place ou en cours de construction ?
- L'entreprise a-t-elle pris des engagements publics sur le sujet climat (SBTi, CDP...) ?
- Les sites industriels disposent-ils d'une certification ISO 50001 ?
- Un suivi des consommations (électricité, gaz...) est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Un suivi des fuites de fluides frigorigènes est-il en place ? L'entreprise utilise-t-elle des fluides soumis à interdiction (2025 ou 2030) ?

EAU - CONSOMMATION ET REJETS

- Un suivi de la consommation d'eau est-il en place ? Des objectifs de réduction sont-ils affichés (niveau et échéance) ?
- Le traitement des eaux usées est-il géré ? A-t-il donné lieu à des litiges, des demandes de mises en conformité ?

DÉCHETS

- L'entreprise déploie-t-elle une politique de tri et de recyclage ? 100% des déchets recyclables sont-ils triés et recyclés ?

— CLIENTS —

QUALITÉ ET SÉCURITÉ SANITAIRE

- Y'a-t-il un Responsable Qualité au sein de l'entreprise ?
- L'entreprise dispose-t-elle de certifications dans le domaine de la qualité et de la sécurité alimentaire (IFS Food, BRC, ISO 9001, ISO 22000, ...) ?
- La traçabilité amont /aval est-elle complète et assurée par un système robuste ?
- Une organisation est-elle mise en place pour faire face à une crise sanitaire ? Qui compose la cellule de crise ?

DURABILITÉ, IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS

- Des démarches d'écoconception sont-elles développées, en particulier en ce qui concerne les emballages ?
- L'entreprise réalise-t-elle des Analyses de Cycle de vie pour ses produits ?

NUTRITION, SANTÉ, BIEN-ÊTRE

- Certains produits présentent-ils des profils nutritionnels controversés ?
- Des démarches de clean label, d'adaptation des approvisionnements (bio, certifiés) sont-elles en cours ? Quels en sont les objectifs (suppression de certains intrants ou additifs, nutriscore minimum...) ?

SATISFACTION CLIENTS

- L'entreprise suit-elle la satisfaction clients ?

— FOURNISSEURS —

POLITIQUE ACHAT

- L'entreprise a-t-elle défini une politique ou une charte Achats Responsables ?
 - Des critères RSE sont-ils intégrés lors du choix des fournisseurs ? Sont-ils traduits en clause contractuelle ou en engagements ?
 - Des critères RSE sont-ils intégrés dans les questionnaires / contrôles / audits qualité réalisés auprès des fournisseurs ?
- L'entreprise utilise-t-elle des plateformes de rating RSE (ECOVADIS, SEDEX, VALORIZE) ?

ZONES À RISQUES

- Certains des fournisseurs de l'entreprise sont-ils situés dans des zones à risques en terme de pratiques commerciales, droit du travail, respect des droits humains, utilisation d'intrants controversés ?
- Si oui l'entreprise a-t-elle mis en place une vigilance particulière (recours aux certifications notamment, Fairtrade, Global G.A.P...) ?

APPROVISIONNEMENT MATIÈRE PREMIÈRE AGRICOLE

- L'entreprise a-t-elle des exigences en matière de cahiers des charges, de certification ? Lesquels ?
- L'entreprise intègre-t-elle les sujets de transition agricole et les impacts de modes de production (biodiversité, sol, émission GES, pollution chimique...) ?
- L'entreprise s'engage-t-elle dans des démarches de filière avec les fournisseurs de matières premières agricoles ?
- L'entreprise mène-t-elle une réflexion de partage de la valeur dans certaines chaînes d'approvisionnement ?

BIEN ÊTRE ANIMAL

- L'entreprise est-elle concernée directement (présence d'animaux vivants) ou indirectement (fournisseurs) par l'enjeu bien-être animal ?
- Si l'entreprise est concernée par l'enjeu bien-être animal, s'est-elle engagée sur le sujet et sous quelle forme (revue des pratiques, charte, formation des opérateurs, exigences par rapport aux fournisseurs ...) ?

— COMMUNAUTÉS —

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

- L'entreprise s'implique-t-elle dans le développement économique local (associations d'entrepreneurs régionales ou nationales, participations à des événements économiques locaux...) ?

RELATIONS ECOLES

- L'entreprise construit-elle des relations de partenariat avec des organismes de formation (écoles, universités, centres de formation professionnelle) ?
- L'entreprise accueille-t-elle régulièrement des stagiaires et apprentis ?

MÉCÉNAT

- L'entreprise est-elle impliquée (financièrement, implication des salariés...) dans des actions de sponsoring, mécénat, parrainage ?



— SOCIAL —

DROITS DE L'HOMME

- L'entreprise est-elle confrontée à des questions de respect des droits humains (pays à risques) directement ou indirectement (implantation géographique, sous-traitance, chaîne de valeur amont...) ?

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Les taux d'accidents du travail (fréquence et gravité) sont-ils régulièrement suivis ? Un objectif de réduction est-il affiché ?
- Une politique de prévention est-elle déployée (formation interne ou externe, implication du management, ...) ?

PRÉCARITÉ

- La part des emplois précaires est-elle importante ?
- Si oui, y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour diminuer l'emploi précaire (CDD, intérimaires, saisonniers) ?

PARITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION

- Le calcul de l'index égalité professionnelle est-il inférieur à 75 ? Quels sont les axes du plan d'action ? (Loi Pénicaud : >50 salariés)
- La part des femmes est-elle cohérente dans les différentes catégories Employés / Agents de maîtrise / Cadres ?
- Y a-t-il une ambition exprimée et des actions mises en place pour améliorer la parité, la diversité, l'inclusion des handicapés ?

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- L'absentéisme est-il suivi ?
- Existe-t-il des accords QVT ? (télétravail, déconnexion, parentalité...)
- L'entreprise mène-t-elle des enquêtes d'opinion auprès des salariés ?
- Dispose-t-elle d'un canal de communication avec les salariés (feedback) ?

FORMATION, GPEC

- Les entretiens professionnels (tous les 2 ans) sont-ils effectués ?
- Y a-t-il une organisation proactive de la mobilité interne (communication, formation...) ?
- Quel est le % moyen de salariés formés chaque année ? Toutes les catégories sont-elles équitablement concernées ?

DIALOGUE SOCIAL

- Le dialogue social est-il de bonne qualité avec les IRP ?
- L'entreprise a-t-elle connu des litiges importants sur le plan social ces 3 dernières années (grèves, plaintes harcèlement, conflits prud'homains) ?

PARTAGE DE LA VALEUR

- Y a-t-il un accord d'intéressement ou de participation (au-delà de l'obligation légale) ?
- Y a-t-il un système d'actionnariat salarié ? Concerne-t-il la totalité des salariés ?
- Y a-t-il une proposition d'Épargne Salariale (PEE, PERCOL) ?



Grille d'analyse



Analyse RSE des entreprises partenaires



Notation quantitative

> TEMOIGNAGE BIOBEST

Unigrains accompagne Biobest dans son acquisition de Biotrop au Brésil

Accompagner Biobest, un des leaders mondiaux dans la pollinisation et la lutte biologique intégrée, dans son acquisition de la société brésilienne Biotrop s'inscrit pleinement dans la mission d'Unigrains d'apporter des contributions positives aux transitions agricoles et alimentaires.

Acteur mondial dans la lutte biologique contre les ravageurs et les maladies, Biobest emploie plus de 2 000 personnes, exporte vers plus de 70 pays à travers le monde et possède des filiales locales de production et/ou de distribution stratégiquement situées dans 22 pays. Biobest possède une équipe technique hautement qualifiée afin de fournir les meilleurs conseils et investit continuellement dans des programmes de R&D qui visent à innover et à améliorer ses produits.

Biotrop est un acteur majeur de l'agritech centré sur les solutions biologiques et naturelles durables pour l'agriculture. Fruit de l'implication d'un groupe de professionnels passionnés par l'agronomie et forte d'une solide présence en Amérique du Sud et de plus de 5 millions d'hectares couverts par ses technologies, l'entreprise propose aux producteurs les intrants biologiques les plus efficaces.

Cette opération, qui offre à Biobest une position majeure en Amérique du Sud, lui permet d'élargir sa gamme de solutions biologiques qui couvrira désormais le biocontrôle (insectes utiles et biopesticides), les inoculants, les biostimulants et la pollinisation aussi bien pour les cultures sous serre, activité historique de Biobest, que pour les cultures en plein champ.



> Cette opération prend tout son sens dans un monde où il est urgent d'adopter une agriculture plus durable et de réduire la consommation et les risques induits par les produits phytosanitaires conventionnels.



« Nous investissons dans Biobest car nous sommes convaincus de sa valeur ajoutée et de l'intérêt de l'acquisition de Biotrop qui offre des perspectives majeures dans le domaine des grandes cultures. Cette opération traduit la volonté d'Unigrains, investisseur sectoriel de long terme, de favoriser la transition de nos systèmes agricoles. »

Florian JACQUES, Directeur de Participations, Unigrains



« Il s'agit d'une opération historique pour Biobest qui s'inscrit dans une stratégie dynamique de fusions-acquisitions couplée à une croissance organique saine. C'est la preuve qu'il est possible de devenir un acteur majeur de la protection et de la nutrition des cultures tout en restant centré sur les solutions biologiques. »

Jean-Marc VANDOORNE, CEO de Biobest

> TEMOIGNAGE LEYGATECH



Unigrains entre au capital de Leygatech

Leygatech, leader français des films d'emballage en plastique recyclable aux hautes fonctionnalités barrières, entame une nouvelle phase dans son développement.

Leygatech, leader français des films d'emballage en plastique recyclable aux hautes fonctionnalités barrières, ouvre son capital à Unigrains, en tant qu'actionnaire minoritaire, dans une opération qui vise à accélérer le développement du Groupe à travers divers projets de croissance organique et de croissance externe.

Détenu majoritairement depuis 2002 par son management, Leygatech développe des produits recyclables et innovants dont les propriétés fonctionnelles permettent la protection et la conservation de contenus fragiles, oxydables et/ou périssables.

Ses deux sites industriels en Haute Loire, certifiés ISO 9001, 14001 et FSSC 22000, produisent annuellement plus de 34 000 tonnes de films souples afin de servir des clients issus de l'industrie agroalimentaire, de l'industrie pharmaceutique ou d'autres secteurs. Le Groupe emploie 200 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 100 M€.

A travers les propriétés de conservation et de protection de ses films mono-matériau, principalement à base de polyéthylène, Leygatech apporte une valeur ajoutée unique dans la chaîne de valeur du plastique souple, sans substitution possible. Acteur innovant et pionnier de l'économie circulaire dans son secteur (89% de sa production est recyclable), Leygatech permet d'offrir à ses clients la recyclabilité de leurs emballages tout en garantissant l'innocuité de leurs produits.



Avec le concours d'Unigrains, Leygatech entame une nouvelle étape dans son histoire, marquée par l'accélération de l'évolution du marché vers les films mono-matériau recyclables, en se donnant les moyens d'étudier des opportunités de croissance externe en France et à l'international pour pénétrer de nouveaux marchés et/ou acquérir de nouveaux savoir-faire.



« Unigrains accompagne de longue date le secteur des emballages dédiés au secteur agroalimentaire et en connaît bien les enjeux. Nous nous réjouissons de pouvoir à la fois soutenir le développement à venir de Leygatech et promouvoir ses produits auprès des acteurs du secteur, toujours à la recherche de solutions innovantes susceptibles de répondre au double défi technique et sociétal que représente l'évolution des emballages. »

Romain PINPERNET, Directeur de Participations, Unigrains



« Nous comptons sur nos partenaires pour nous aider à déployer une stratégie de croissance externe et à renforcer nos fonds propres. L'expertise d'Unigrains dans les métiers de l'agroalimentaire nous a particulièrement intéressé et offre d'évidentes synergies avec notre propre savoir-faire. »

Thierry BONNEFOY, PDG de Leygatech

IDENTIFICATION ET SUIVI DES RISQUES

& Opportunités
Extra-Financiers

03



> IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Méthodologie

La sélection des principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités retenus dans cette Déclaration de Performance Extra Financière a été conduite à partir des travaux du Comité d'Audit et de la mission du cabinet Utopies en 2020.

En 2022, ces enjeux ont été à nouveau soumis à l'appréciation de nos parties prenantes et Unigrains Equipements a travaillé, avec l'appui du Cabinet Utopies, à la définition de sa stratégie RSE qui a abouti à l'identification de 3 axes d'engagements propres à son contexte d'activité industrielle.

2020

Identification des risques majeurs

➤ Un travail de cotation, mené par le Comité de Direction et validé par le Comité d'Audit en mars 2020 a permis l'identification de 9 risques majeurs parmi la typologie des risques applicables au Groupe Unigrains.

Structuration de la Démarche RSE : diagnostic et définition de la stratégie

➤ Lors d'une mission menée courant 2020 avec le cabinet UTOPIES, 12 entretiens parties-prenantes ont été réalisés avec des administrateurs, des collaborateurs, des participations et deux experts externes afin d'analyser le niveau de maturité du Groupe quant aux enjeux de développement durable.

➤ Ces interviews ont été menées en utilisant un cadre méthodologique d'analyse construit avec l'appui de 4 référentiels :

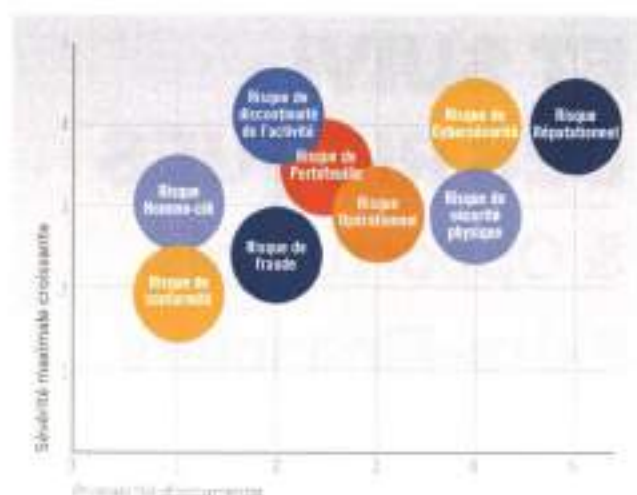
- les ODD définis par les Nations Unies en 2015
- la Materiality Map de SASB
- le référentiel international de reporting GRI standards
- le TaskForce on Climate Financial Disclosure (TCFD)

Ce cadre méthodologique comprenait deux approches concomitantes d'évaluation de l'engagement du Groupe Unigrains au regard des enjeux RSE : sa responsabilité en tant qu'organisation et employeur d'une part, sa responsabilité et son rôle envers ses participations d'autre part.

➤ Cette mission a conduit à l'identification de 4 axes déclinant une proposition de vision stratégique RSE :

- Investissements éthiques et responsables
- Responsabilité actionnariale auprès des participations
- Développement du capital humain
- Gouvernance RSE structurée et transparente

➤ Le Comité de Direction s'est emparé de ces conclusions pour bâtir une première feuille de route RSE, présentée dans la DPEF 2021.



2022

Expression des Engagements

➤ Suite à la parution de la DPEF 2021, au cours du premier semestre 2022, le Groupe de Travail RSE a travaillé avec le Cabinet Kéa afin de challenger les principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités vis-à-vis des actionnaires et des collaborateurs d'Unigrains.

➤ Cette mission a permis d'affiner l'expression des engagements portés par Unigrains à travers une consultation menée par questionnaire dont les résultats ont été présentés et débattus lors d'un séminaire qui s'est tenu en mai 2022.

Diagnostic RSE d'Unigrains Equipements

A la demande du Comité d'Audit, Unigrains Equipement s'est mobilisé pour réaliser un diagnostic et définir sa stratégie RSE. Cette démarche a abouti fin 2022 à l'identification de 3 axes d'engagements :

- Transition énergétique et économie circulaire
- Epanouissement de tous dans un environnement sûr
- Accompagnement des clients dans leurs ambitions RSE

2023

Revue des risques extra-financiers

La nouvelle maturité RSE d'Unigrains Equipement, encore approfondie avec la déclinaison en 2023 d'un plan d'action opérationnel en regard des 3 axes d'engagements, a permis une meilleure intégration de la partie activité industrielle du Groupe dans l'identification des risques extra-financiers.

Conclusions

Un nouvel enjeu Santé-Sécurité des salariés s'ajoute désormais aux 5 principaux enjeux RSE porteurs de risques et d'opportunités identifiés dès 2021.

Une analyse de double matérialité sera conduite en 2024 en préparation de l'application prochaine de la CSRD.

Ce travail sera l'occasion de balayer à nouveau de manière approfondie et systématique, et dans un cadre d'analyse innovant, les risques extra-financiers du groupe Unigrains.

> LES PRINCIPAUX ENJEUX RSE PORTEURS DE RISQUES ET D'OPPORTUNITES

1

ENJEU 1
**Politique
d'investissement
responsable**



RISQUE 1
**Investir sans identifier
et suivre la maturité RSE**
de la cible

2

ENJEU 2
**Transition
énergétique**



RISQUE 2
Ne pas être moteur
de la transition
énergétique

3

ENJEU 3
**Transition
agroécologique**



RISQUE 3
Ne pas être moteur
de la transition
agroécologique

4

ENJEU 4
**Attraction
et gestion
des talents**



RISQUE 4
Manquer d'attractivité
pour attirer et conserver
les talents

5

ENJEU 5
**Santé et sécurité
des équipes**



RISQUE 5
**Mettre en danger
les collaborateurs** dans
l'exercice de leur fonction

6

ENJEU 6
**Impact sociétal
positif**



RISQUE 6
**Négliger la capacité
de l'entreprise à être un**
vecteur d'impact sociétal positif
en lien avec son expertise

> RISQUE 1 INVESTIR SANS IDENTIFIER, SUIVRE ET FAIRE PROGRESSER LA MATURITÉ RSE DE LA CIBLE

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

➤ Accompagner des entreprises d'avenir qui créent de la valeur au sens large, en incluant les capitaux naturels et humains aux côtés des capitaux financiers et investir en prenant en compte toutes les dimensions du développement durable, tels sont les grands principes qui guident le Groupe Unigrains dans le déploiement de sa politique d'investissement responsable.

NOTRE ENGAGEMENT

➤ Afin d'investir dans les entreprises de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, pour construire leur avenir financier et extra-financier, Unigrains s'engage à :

- évaluer la maturité RSE de toute cible d'investissement en présentant une analyse et les leviers d'action identifiés dans les dossiers de Comité d'Engagement
- déployer la politique de suivi définie et structurée au cours de l'exercice 2023

ACTION

Le recrutement en septembre 2023 d'un Chargé de Mission RSE donne, en doublant les moyens humains de l'équipe RSE, la capacité de déployer la politique de suivi et d'accompagnement des participations définie lors du séminaire de l'équipe d'investissement en septembre 2023, tout en confortant le niveau d'exigence obtenu sur l'analyse préinvestissement.

➤ L'équipe RSE est présente dans toutes les instances jalonnant le processus d'investissement et la Responsable RSE participe à tous les Comités d'Engagement.

Un outil listant les risques RSE majeurs des principaux secteurs d'intervention d'Unigrains permet de donner un éclairage sur les principaux risques extra-financiers dès l'entrée en relation.

Une évaluation de la maturité RSE de la cible est menée, lors d'un entretien dédié avec le management, au cours de l'étude du dossier d'investissement. Cette évaluation s'appuie sur un référentiel RSE construit à partir de la norme ISO 26030, déclinant les lignes directrices de l'utilisation de l'ISO 26000 dans la chaîne alimentaire. Un cadre d'analyse synthétique guide la réalisation du diagnostic RSE et une synthèse de ce travail est intégrée dans les dossiers de présentation au Comité d'Engagement. Cette identification des enjeux, risques et opportunités RSE, permet également de discerner des leviers d'action et les axes potentiels d'apport de valeur ajoutée.

Les documents juridiques encadrant l'entrée en relation avec une participation doivent faire référence aux engagements publics d'Unigrains en matière de RSE et intègrent désormais le cadre permettant le suivi de la participation conformément à la politique définie par Unigrains.

➤ La mise en place de Plans de Valeur Ajoutée, initiée en 2023 et qui se systématisent progressivement auprès des participations, intègre la RSE parmi les 8 axes d'apport de valeur ajoutée identifiés.

Pour les entreprises les plus éloignées de ce sujet, une présentation conceptuelle de la RSE et un échange à partir de l'analyse préinvestissement réalisée par Unigrains constituent une étape initiale utile pour engager la réflexion.

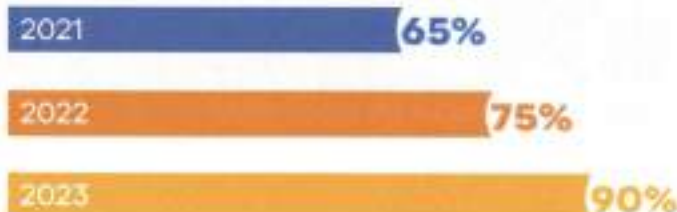
L'organisation du suivi RSE des participations, co-construit en séminaire avec l'équipe d'investissement, comporte deux volets :

- un suivi annuel systématique qui sera déployé pour la première fois au premier semestre 2024.
- un suivi spécifique qui montera progressivement en puissance et concrétisera la définition de trajectoire impactante sur les enjeux RSE clés des participations

Pour assurer cette montée en puissance de l'accompagnement RSE des participations, un programme de conférences avec des spécialistes a été initié en 2023 afin de renforcer la pertinence des équipes internes.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

% du nombre d'investissements réalisés au cours de l'exercice comportant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération



> RISQUE 1 – UNIGRAINS EN ACTION

Séminaire Investisseurs-RSE



L'équipe investissement d'Unigrains s'est réunie à Reims les 14 et 15 septembre derniers afin de prendre part à un séminaire organisé sur le thème de la RSE.

La préparation de ce rendez-vous, entièrement réalisée en interne a impliqué des membres des équipes investissement et RSE qui ont également assuré l'animation des séances de travail à Reims.

Un questionnaire a recueilli en amont l'avis et les attentes de l'équipe d'investissement quant au déploiement de la politique d'investissement responsable d'Unigrains. Les résultats ont confirmé le besoin d'un travail collectif autour de l'accompagnement et du suivi RSE des participations.

Ce séminaire s'est structuré autour de deux sessions de travail, qui ont permis aux investisseurs de définir collectivement les grandes orientations souhaitées pour la mise en place d'un suivi RSE sur le portefeuille d'investissement.

Le premier atelier a porté sur l'identification et la priorisation des enjeux RSE pour les participations, ainsi que sur la sélection des indicateurs de performance associés. Le second temps de travail s'est focalisé sur la définition du processus de suivi RSE et son intégration au sein de l'activité d'investissement (phases et jalons clés, outil de reporting, animation au cours de l'année).

Les réflexions ont également pu s'appuyer sur l'intervention de Sébastien Abis, chercheur associé à l'IRIS et directeur du Club DEMETER, portant sur les enjeux géostratégiques de l'agriculture et de l'alimentation. Les travaux ont également été ponctués d'instantanés conviviaux, à la découverte du patrimoine champenois.

Ce séminaire, marqué par une forte implication des participants, a permis d'aboutir à la nouvelle démarche de suivi RSE du portefeuille d'investissement, basée sur quatre piliers : transition environnementale, ancrage territorial et collaboration avec l'écosystème agricole, responsabilité sociale, gouvernance - maturité RSE.



Cette démarche de suivi RSE des participations sera déployée dès 2024, au travers d'un questionnaire adressé à l'ensemble du portefeuille d'investissement et focalisant sur 8 sujets clés.

L'investissement responsable est structuré autour de quatre piliers
Liste des piliers



Un état des lieux annuel est établi à l'aide d'indicateurs universels
Description et bénéfices des huit indicateurs universels



- Se focaliser sur des enjeux environnementaux clés
- Mettre en œuvre une stratégie d'investissement responsable
- Mettre en place un processus de suivi RSE annuel

> RISQUE 2 NE PAS ÊTRE MOTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

➤ La Stratégie Nationale Bas Carbone, feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique, définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone et de réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français. Cet objectif implique notamment de décarboner complètement l'énergie à l'horizon 2050 et de réduire de moitié les consommations d'énergie par rapport à 2015, via l'efficacité énergétique des équipements et la sobriété des modes de vie.

NOTRE ENGAGEMENT

- Afin de contribuer activement à la réduction de la consommation d'énergie et à la transition vers une énergie décarbonée, le Groupe Unigrains s'engage à :
 - réduire son impact sur les ressources d'énergie de la planète
 - sensibiliser et accompagner ses participations dans leur transition énergétique (efficacité énergétique, réduction des consommations, recours à de nouvelles sources d'énergie)
 - Contribuer à la réduction de l'empreinte carbone des clients du Groupe TMG via l'amélioration des équipements proposés

ACTION

Deux premiers bilans carbone distincts ont été réalisés en 2022, le premier sur le périmètre des activités « services financiers » basées à Porte Maillot et le deuxième sur le périmètre Mecatherm pour les activités industrielles. Cet exercice sera renouvelé régulièrement avec une amélioration graduelle de la pertinence. Ce sera le cas en 2024 pour le bilan carbone « services financiers » avec une meilleure qualité des données de base de la partie achats fournisseur qui contribuera à l'avancée d'un travail engagé sur une « Charte d'achats Responsable ». Pour le bilan « activité industrielle » la vision sera élargie au groupe TMG dans sa globalité, avec l'intégration dans le périmètre de la filiale canadienne ABI.

➤ Les travaux de changement du système de chauffage et de climatisation de l'immeuble Maillot, lancés fin 2022, ont été achevés mi 2023. L'efficacité énergétique du matériel installé et un nouveau système de régulation, auxquels se sont ajoutés les efforts de sobriété énergétique, ont permis une réduction globale de la consommation énergétique de l'immeuble Maillot. L'abandon du gaz comme source de chauffage permet d'amplifier cette évolution en termes d'émission de GES. Un audit énergétique a été décidé et conduit fin 2023 pour identifier de nouveaux axes de réduction et travailler la trajectoire définie par le Décret Tertiaire auquel l'immeuble est soumis.

Sur le site Montilliers de Mecatherm, les récents travaux d'isolation thermique, de relamping des ateliers, d'installations de panneaux radiants dans les bureaux renforcés par la modification des consignes de chauffage et de climatisation se sont également traduits par une baisse de la consommation énergétique de cet établissement.

➤ En 2023, les efforts de recherche et développement de Mecatherm ont produit des solutions innovantes qui permettront d'accompagner dans la réduction de leur empreinte carbone :

- un suivi annuel systématique qui sera déployé pour la première fois au premier semestre 2024,
- La nouvelle solution "Hygro Control System" : gestion automatisée de l'hygrométrie en minimisant les entrées d'air frais dans le four pour optimiser la consommation d'énergie pendant la cuisson.
- L'« Energy Recovery System » : solution de récupération d'énergie installée au niveau du four permettant de réutiliser l'énergie sur la ligne de production.
- Le nouveau "Smart Cooling System" : réduction de la consommation d'énergie lors de la phase de refroidissement des produits.

Une conférence sur la méthode ACT Pas à Pas de l'ADEME, enrichie par le témoignage d'une participation d'Unigrains ayant conduit cette démarche, a été organisée au printemps 2023 afin de sensibiliser l'équipe d'investissement aux solutions existantes pour élaborer des trajectoires de décarbonation et de leur permettre d'orienter les participations en matière de support à la réflexion stratégique post Bilan Carbone.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Consommation énergétique (en kWh)

- E : Electricité
- G : Gaz

2021

E 1 593 756

G

4 859 416

2022

E 1 641 912

G

3 553 609

2023

E 1 679 570

G

2 938 833

> RISQUE 2 - UNIGRAINS EN ACTION

TMG innove en faveur du développement durable

TOGETHER MEANS GREATER

TMG

Les industriels du secteur de la BVP se fixent des objectifs ambitieux en matière de durabilité. En tant qu'équipementier et partenaire pour ces industriels, MECATHERM met un point d'honneur à accompagner ses clients dans l'atteinte de ces objectifs en intégrant le développement durable dans sa stratégie de Recherche et Développement.

L'entreprise travaille sur des innovations qui, non seulement répondent aux problématiques des clients en matière de qualité produit et de performance industrielle, mais permettent également de réduire l'empreinte carbone et d'améliorer le confort de l'utilisateur.

En 2023, MECATHERM a révélé au marché le nouveau four vertical M-VT : un concentré d'innovations au service du développement durable, notamment en faveur de la transition énergétique. Le four M-VT offre une haute qualité de cuisson pour une large gamme de produits allant du pain croustillant à la pâtisserie, en passant par les produits de viennoiserie et autres produits moelleux.

Extrêmement compact, ce nouveau four garantit une performance industrielle optimale. Il intègre de nombreuses options permettant de réduire la consommation énergétique et les déchets générés durant le temps de cuisson en minimisant significativement les produits non-conformes. Grâce à sa connectivité, il permet de collecter et traiter les données pour dresser un bilan de performance ou encore suivre la consommation d'énergie. Son utilisation quotidienne et sa maintenance en sont également facilitées, grâce à ses outils digitaux intégrés.



Présenté aux salons professionnels IBA à Munich et Gulfood Manufacturing à Dubaï, le four M-VT a été doublement récompensé par 2 prix très convoités. Les premiers retours des industriels concernant ce nouveau four ont été extrêmement positifs. Actuellement proposé en pré-séries, l'équipement sera commercialisé en 2025.



« Nous avons une volonté forte de nous ancrer parmi les acteurs du changement dans la transition énergétique et d'agir autant que possible pour réduire nos émissions de CO2 et celles de nos clients. Par exemple, une grande partie de nos équipes a été impliquée dans la conception du nouveau four M-VT. C'est l'aboutissement de 3 ans de développement, ayant pour objectif d'offrir aux industriels une solution de cuisson qui les soutienne dans leurs défis quotidiens de qualité produit, performance industrielle et de développement durable. La double récompense obtenue en 2023 salue le travail des nombreux collaborateurs mobilisés sur le projet et nous en sommes très fiers. »

Raymond Nogael, Vice-président Marketing et Business Development de TMG



> RISQUE 3 NE PAS ÊTRE MOTEUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

➤ Le secteur agricole est face à des enjeux majeurs et multiples : nourrir les populations, assurer la pérennité des paysages et de la biodiversité, favoriser le bien-être animal, s'adapter aux impacts du changement climatique, sans oublier bien sûr son implication dans les émissions de gaz à effet de serre. Ces dernières sont majoritairement non énergétiques, principalement constituées de méthane, en lien avec l'élevage, et de protoxyde d'azote, en lien avec la fertilisation des plantes.

Malin ce secteur possède également la particularité, grâce à sa capacité de développer le stockage du carbone dans le sol, d'être un axe de contribution à la neutralité carbone à horizon 2050 (objectif SNBC).

NOTRE ENGAGEMENT

➤ Afin d'accompagner le développement de filières responsables engagées dans la transition agroécologique, le Groupe Unigrains s'engage à ...

- fédérer les acteurs en renforçant les liens entre agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire et en soutenant une juste valorisation des productions

- suivre et encourager le développement des innovations et des pratiques qui permettront une évolution responsable des modes de production

ACTION

La juste valorisation des productions agricoles et le développement de parti pris clairs sur les enjeux impactant les transitions agricoles sont des sujets traités en entretien RSE lors de la phase d'étude des dossiers. Ils sont également couverts par le pilier « Ancrage territorial et collaboration avec l'écosystème agricole », l'un des 4 piliers structurant le suivi des participations.

➤ L'accompagnement en 2023 de BioBest dans son acquisition de la société brésilienne Biotrop s'inscrit pleinement dans cette mission d'apport de contributions positives aux transitions agricoles en permettant à ce groupe de se positionner en acteur majeur des solutions biologiques, couvrant la lutte biologique, les inoculants, les biostimulants et la pollinisation dans les cultures sous serres et en plein champs.

➤ Unilis, joint-venture entre Unigrains et Arvalis-Institut du Végétal, réunit expertise technique, financement et réseau de partenaires au service de la réussite de start up du monde de l'Agtech. En 2023 Unilis s'est associé à Hectar, qui apporte son savoir-faire dans l'identification et l'accompagnement de startups développées au sein de son accélérateur, premier écosystème Agri et Foodtech en Europe. Cette collaboration a pour objectif d'accompagner, en 2024, 5 startups françaises dont les solutions contribueront à accélérer la transition agroécologique durable des exploitations agricoles.

➤ Les sujets de la transition agroécologique font partie de la veille assurée par l'équipe Stratégie et Valeurs ajoutées. Des études de synthèse sont régulièrement produites pour alimenter la réflexion des participations : cela a été le cas en 2023 avec une étude sur les protéines d'insectes et un panorama des startups du traitement post-récolte des fruits et légumes. Ces travaux sont également à la source de manifestations auxquelles sont conviées toutes les entreprises partenaires d'Unigrains. Une rencontre intitulée « Biosolutions : quelles contributions aux transitions agricoles et agroalimentaires ? » ainsi qu'une table ronde organisée sur le thème des transitions lors de l'évènement des 60 ans ont ainsi marqué l'année 2023.

➤ L'organisation de conférences proposant des interventions de scientifiques et de spécialistes pour contribuer à la montée en compétences des équipes internes sur les sujets RSE a été initiée en 2023. Le champ de réflexion des transitions agroécologiques a été couvert par deux sessions, l'une consacrée au changement climatique et à l'adaptation de l'agriculture et la seconde à la préservation et la restauration de la biodiversité.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

% d'encours net au 31 décembre dans des entreprises de l'amont agricole, des coopératives et négoce agricoles et des industriels de la première transformation



> RISQUE 3 – UNIGRAINS EN ACTION

Enquête exclusive : l'entreprise agroalimentaire à l'heure des transitions

À l'occasion de ses 60 ans, Unigrains met en lumière les défis que devront relever les entreprises de l'agroalimentaire, à travers une enquête exclusive menée en partenariat avec OpinionWay. Près de 600 décideurs ont été sollicités au troisième trimestre 2023 pour identifier leurs chantiers prioritaires et partager leur vision de l'entreprise agricole et agroalimentaire de demain.

1/ Malgré les chocs successifs, les dirigeants des IAA restent confiants en l'avenir

Depuis 2020 le secteur agricole et agroalimentaire a été confronté à une série quasi-ininterrompue de chocs. Les dirigeants en identifient trois majeurs, qui ont davantage affecté l'activité de leur entreprise : le coût de l'énergie (pour 27 % des répondants), la pénurie de main d'œuvre (25 %) et l'augmentation du besoin de fonds de roulement (18 %). Ce dernier choc a pesé plus lourdement sur les activités d'amont (mentionné par 36 % des répondants amont).

Pour autant, les dirigeants gardent foi en l'avenir et sont résolument optimistes pour leur secteur (13 % de « très optimistes » et 70 % de « plutôt optimistes ») et encore davantage pour leur entreprise (26 % de « très optimistes » et 63 % de « plutôt optimistes »). Une confiance qui reflète la résilience du secteur agroalimentaire.

2/ Transitions écologique, énergétique et managériale sont les trois chantiers prioritaires

Les chocs subis ces dernières années font directement écho aux défis transitionnels auxquels doivent s'attaquer les entreprises. Ils sont même des accélérateurs du changement.

La transition écologique arrive largement en tête du sondage (41 % des répondants le citent en premier, 84 % dans les trois premiers). La prise de conscience est généralisée, quel que soit le secteur d'activité, d'amont en aval de la filière.

Viennent ensuite à part égale :

- La transition énergétique, motivée à la fois par la nécessité de décarboner l'activité et la volonté de réduire son exposition à la volatilité des coûts de l'énergie (17 % des répondants le citent en premier, 70 % dans les trois premiers).
- La transition managériale : 21 % des sondés citent même ce défi en premier, ce qui révèle à quel point la capacité à attirer la main d'œuvre et la retenir est devenue cruciale pour le secteur.

Pour ces trois chantiers les entreprises ont, dans leur large majorité, commencé à mettre en place des actions voire, pour les plus avancées, établi leur feuille de route complète. En revanche, la perception des bénéfices qui peuvent être tirés des actions engagées pour les transitions varie fortement. La transition managériale est celle pour laquelle la perception d'une menace est la plus forte (22 % des répondants).

La transition énergétique est avant tout considérée comme une contrainte (48 % des sondés). L'avis sur la transition écologique est moins tranché, 52 % des répondants la considérant comme une opportunité contre environ un tiers comme une contrainte.

3/ Des freins et des leviers communs à tous ces chantiers

Les principaux freins cités dans la mise en œuvre de ces différentes transitions sont, de manière assez transversale, liés au capital financier – les limites financières étant surtout citées pour les transitions énergétique et écologique – et au capital humain. La contrainte en ressources internes se fait particulièrement sentir pour la transition managériale. On notera que les complexités administratives et réglementaires, tout comme les rapports de force entre concurrents ou entre maillons de la filière, ont également été cités comme entraves à la bonne route de ces chantiers. Du côté des leviers, ce sont clairement le progrès technologique et l'innovation organisationnelle qui, selon les dirigeants interrogés, permettront d'accélérer la mise en œuvre de ces transitions. Le levier technologique est plébiscité dans les transitions écologique et énergétique tandis que l'innovation organisationnelle est le premier facteur de succès de la

transition managériale, suivi de la formation. Le collaboratif, qui peut prendre la forme de partenariats comme d'une certaine solidarité entre les différents maillons de la chaîne de valeur, sera par ailleurs une des clés de la réussite de la transition écologique.

4/ Les atouts compétitifs de l'entreprise agroalimentaire de demain

L'entreprise agroalimentaire du futur devra cumuler deux atouts compétitifs majeurs. Le premier résidera en sa capacité à disposer d'une main d'œuvre motivée et qualifiée. Le second relèvera de son agilité opérationnelle, soit sa capacité d'adaptation dans un environnement qui évolue de plus en plus vite.

Transitions IAA : les chantiers prioritaires
écologie, énergie, management



Céline Ansart,
Directrice des Etudes
Economiques



Anne Couderc
Responsable d'Etudes
Economiques

« Dans notre écosystème un réel consensus se dégage quant à la nécessité de mener à bien la transition environnementale du champ à l'assiette. Si sa mise en œuvre peut interroger, elle est également perçue comme source d'opportunités nouvelles. »

> RISQUE 4 MANQUER D'ATTRACTIVITÉ POUR ATTIRER ET CONSERVER LES MEILLEURS TALENTS

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

➤ Il est essentiel pour toutes les structures du Groupe de disposer des compétences nécessaires à sa performance, sa compétitivité et son innovation.

NOTRE ENGAGEMENT

➤ Afin d'attirer, former, motiver et conserver ses talents, premiers acteurs de son projet responsable, le Groupe Unigrains s'engage à :

- développer et renforcer une politique RH afin de poursuivre la construction de sa marque employeur
- consolider un cadre interne motivant pour ses collaborateurs

ACTION

En octobre 2023 un événement fédérateur rassemblant les équipes parisiennes du Groupe Unigrains a été organisé au Carrousel du Louvre pour marquer les 60 ans d'Unigrains. Cette célébration des valeurs du Groupe dans une ambiance très conviviale a été l'occasion d'exprimer un fort sentiment d'appartenance de la part des collaborateurs.

➤ Une politique d'accueil régulier de stagiaires et d'alternants, qui participe à l'identification de jeunes talents, est développée dans le Groupe Unigrains. La société Mecatherm déploie en parallèle une démarche d'implication active dans les formations locales, en particulier sur les métiers en tension. Quant à Unigrains, la volonté de préserver un équilibre des compétences finance et connaissance du secteur agroalimentaire au sein de l'équipe d'investissement, conduit certains membres de cette équipe à intervenir annuellement dans le cursus pédagogique d'une spécialisation d'AgroParisTech pour présenter le métier de l'investissement.

➤ Mecatherm a créé une communauté spécifique aux apprentis et alternants permettant de favoriser leur intégration. L'ampleur et la personnalisation du parcours d'intégration proposé sont régulièrement soulignées par les jeunes et l'obtention du Label Happy Trainees en 2023 en apporte une reconnaissance. Cette action fait partie avec des processus de cooptation et de mobilité interne, la mise en place d'un plan de développement de compétences pour chaque collaborateur d'une réflexion globale pour répondre à la complexité des enjeux de recrutement et de rétention des compétences clés.

➤ Unigrains a signé la Charte Parité de France Invest qui comporte un engagement de réponse annuelle à une enquête de suivi de situation. Le principe de la participation des jeunes femmes, au cours de leur évolution au sein de l'équipe d'investissement

d'Unigrains, au parcours France Invest « Assertivité et Leadership au féminin » a été acté. La société Mecatherm a adressé cette question en concluant un accord d'égalité professionnelle.

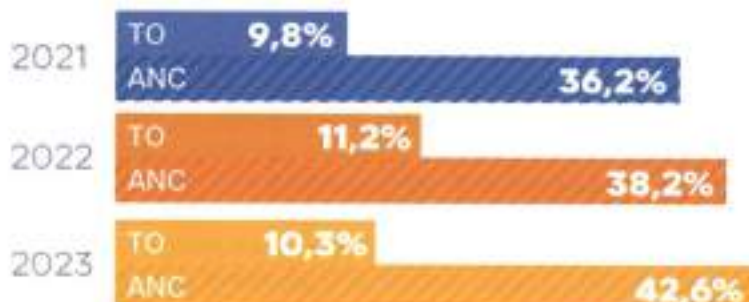
➤ Une enquête menée tous les deux ans auprès des collaborateurs permet un feedback sur le ressenti des salariés et leurs souhaits d'amélioration. Elle a été réalisée dans le cadre du label Great Place to Work en 2022 pour Unigrains, cette démarche a introduit un axe de benchmark nouveau et porteur d'ambition. Une nouvelle enquête, toujours dans le cadre du Great Place to Work, sera relancée en 2024.

➤ L'accompagnement des salariés dans leur vie quotidienne est un axe particulièrement développé par Mecatherm : la permanence d'une assistante sociale organisée dans les locaux de l'entreprise et le lancement récent d'une box de la parentalité sont des exemples de ce soutien apporté aux collaborateurs.

➤ La politique de rémunération et avantages sociaux a intégré de nouveaux enjeux de durabilité. L'accord d'intéressement d'Unigrains, renégocié avec le CSE, comporte désormais un critère concernant la politique d'investissement responsable. Le Forfait de Mobilité Durable mis en place en mai 2023 pour les toutes les structures de l'immeuble Maillot accroît significativement la contribution de l'employeur aux dépenses de mobilité et permet la prise en compte des mobilités douces et une prise en charge de l'abonnement transport en commun portée à 75%.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

- TO : % de turn over involontaire
- ANC : % de salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté



> RISQUE 4 – UNIGRAINS EN ACTION

Le Forfait Mobilité Durable débarque chez Unigrains

Après avoir revu la prise en charge des trajets domicile-travail début 2023, le Forfait Mobilité Durable a été mis en place, à l'initiative de la Direction Générale, pour l'ensemble des collaborateurs d'Unigrains, de Messis Finance et d'AuxinéA.

Né avec la Loi LOM en 2021, le Forfait Mobilité Durable vise à favoriser l'utilisation de moyens de transports doux et non polluants, à réduire les émissions GES liées au Bilan Carbone et à renforcer la marque employeur.

Au croisement de la démarche RSE et la politique RH, ce nouvel avantage salarié correspond à une hausse significative de la contribution de l'employeur aux dépenses de mobilité des collaborateurs, bien au-delà du cadre légal minimum pratiqué auparavant.



Lauren Alves, Responsable RH



Marie-Laure Hennequin, Référente RH

« Le Forfait Mobilité Durable a été très bien accueilli par les collaborateurs d'Unigrains, de Messis Finance et d'AuxinéA ! Il s'agit d'accompagner les salariés qui souhaitent repenser leurs habitudes et tout particulièrement ceux qui souhaitent se mettre à vélo. Ce dispositif est un atout évident pour l'attractivité et illustre – une fois de plus – les liens et la cohérence que nous essayons de cultiver entre la Politique RH et la Politique RSE. »



Objectifs du Forfait Mobilité Durable



Favoriser
l'utilisation de moyens de transports
doux et non polluants



Renforcer
la marque-employeur et fidéliser
les talents



Sensibiliser
les salariés à la transition écologique
et promouvoir la mobilité douce



Réduire
les émissions GES
suite au bilan carbone



Soutenir
le pouvoir d'achat et offrir
un avantage « juste » pour tous



Simplifier
la gestion des frais
de mobilité

> RISQUE 5

METTRE EN DANGER LES COLLABORATEURS DANS L'EXERCICE DE LEUR FONCTION

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

➤ Les hommes et des femmes font la richesse de l'entreprise et sont à la source de sa performance. Assurer leur sécurité, protéger leur santé et veiller à leur qualité de vie au travail sont des enjeux essentiels.

NOTRE ENGAGEMENT

➤ Afin d'assurer l'épanouissement dans un environnement sûr, le Groupe Unigrains s'engage à :

- *placer la santé et la sécurité au travail au cœur de ses préoccupations et poursuivre un objectif "zéro accident"*
- *développer la prévention des risques pour offrir un environnement de travail sûr et bienveillant*

ACTION

Une meilleure intégration de la partie activité industrielle du Groupe dans l'identification des risques extra-financiers a mis en évidence la santé et sécurité des collaborateurs parmi les principaux enjeux RSE porteurs de risque et d'opportunités. Les actions mises en œuvre apportent des réponses adaptées au contexte d'activité de type tertiaire ou industrielle et sont donc spécifiques selon les structures.

➤ Le parcours d'intégration Hygiène Sécurité Environnement de Mecatherm comporte une formation sur le risque santé-sécurité avec un travail sur les bonnes pratiques, les postures à avoir dans le contexte réel des ateliers. Cette action terrain complète l'ensemble des informations mises à disposition dans le Code de conduite.

➤ La prévention des risques est le fil conducteur des initiatives et procédures mises en place :

- *Des solutions sont recherchées pour limiter les impacts et lésions liés aux gestes professionnels, le test d'un exosquelette en est un exemple pour les problèmes de dos*
- *Des conférences sur la gestion du stress, le réaménagement des bureaux et de leur décoration sont des initiatives qui participent au bien être des salariés*
- *Une procédure a été structurée pour permettre une remontée fluide des signalements en lien avec les questions de santé et sécurité au travail*

➤ Chaque accident déclaré donne lieu à une enquête de risque baptisée « Chaîne d'Alerte » qui comprend l'analyse de l'accident, l'identification du problème, la définition et la justification des actions correctives mises en place.

L'objectif est de remonter à la cause racine de l'accident pour déployer un **plan d'action réellement efficace**. Ce travail peut conduire à des actions correctives lourdes en termes de temps nécessaire et de moyens à mettre en œuvre, par exemple quand la conception d'un équipement doit être revue.

➤ Un audit de la qualité de l'air intérieur est réalisé chaque année pour les structures de l'immeuble Maillot et les résultats en sont systématiquement communiqués au CSE d'Unigrains. **L'activité physique des salariés est encouragée** : des séances de coaching ont été proposées par Unigrains Fitness Club pour la préparation de courses de fond en 2023. En 2024 une **action de solidarité** contre la précarité alimentaire sera liée à un objectif d'activité physique et s'étendra sur plusieurs mois.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Nombre d'accidents du travail déclarés
(y compris accidents de trajet)
/ effectif moyen salarié

2023

6,3%



> RISQUE 5 – UNIGRAINS EN ACTION

Les collaborateurs de Mecatherm interviennent en toute sécurité dans l'installation d'un four tunnel M-TA

L'exécution de travaux en hauteur a toujours représenté un enjeu important pour MECATHERM en raison du nombre d'interventions au sein de l'entreprise nécessitant cette pratique. C'est le cas notamment lors de l'installation des fours tunnels chez les clients qui implique d'opérer de manière importante sur la partie supérieure de l'équipement.

➤ Pour réduire fortement le risque d'accident et de chutes pour ses employés durant la phase de montage, MECATHERM a mis en place des filets de sécurité positionnés tout autour du four tunnel M-TA. Cette mesure de protection, simple et efficace, améliore le confort des monteurs et leur permet d'intervenir de manière plus sécuritaire, sans nécessiter le port d'un harnais, tout en gardant les équipements de protection individuelle (EPI). Offrant une grande adaptabilité, les filets peuvent être ajustés à plusieurs dimensions en fonction de la longueur du four tunnel M-TA commandé par le client. Bien que ces filets soient actuellement déployés uniquement pour ce modèle de four depuis 2023, le projet vise à s'étendre sur le long terme à l'ensemble de la gamme de fours tunnels de MECATHERM.



« Conformes aux normes de sécurité antichute, les filets sont présentés avec des barres de fixation. Faciles à déployer, ils offrent une solution plus sécurisante à moindre coût. Ce dispositif permet à MECATHERM d'assurer un confort et une sécurité optimale à ses employés durant la phase d'installation. Ce résultat est issu de la réflexion du groupe de travail interne « MECASURE », composé d'employés de plusieurs services. Le groupe a dans un premier temps identifié le risque potentiel en termes de sécurité durant l'installation d'un four tunnel, puis envisagé une solution concrète à intégrer dès la phase de conception. La solution a par la suite été testée sur chantier et en atelier. Les retours des employés en contact avec la solution durant la phase de test, ont permis une amélioration continue pour la perfectionner. »

Laurène HOCKWELKER, Coordinatrice HSE MECATHERM et animatrice du groupe MECASURE

> RISQUE 6 NÉGLIGER LA CAPACITÉ DE L'ENTREPRISE À ÊTRE UN VECTEUR D'IMPACT SOCIÉTAL POSITIF EN LIEN AVEC SON EXPERTISE SECTORIELLE

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

➤ Le Groupe Unigrains, spécialiste du secteur agroalimentaire et fortement impliqué dans le lien entre la production agricole et le consommateur, souhaite également traduire cet engagement via des actions solidaires.

NOTRE ENGAGEMENT

- Afin de soutenir les initiatives à impact sociétal positif, le groupe Unigrains s'engage à :
 - Poursuivre sa politique d'impact sociétal positif
 - Encourager l'implication des salariés dans des actions engagées

ACTION

Depuis plus de 40 ans, Unigrains soutient l'action de fert, association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents. Fert a pour objet d'aider à créer le cadre permettant aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et de concourir à la sécurité alimentaire de leur pays.

➤ Le soutien d'Unigrains offre un levier essentiel pour mobiliser d'autres fonds et construire des actions dans la durée. En 2022 une délégation de 6 salariés a participé aux Rencontres fert en Côte d'Ivoire. Cette expérience, née d'une discussion entre fert et le Groupe de Travail RSE et portée par la Direction d'Unigrains, a été partagée au retour avec l'ensemble des salariés. Le renforcement de ce lien porté par les collaborateurs, complémentaire au soutien financier apporté par Unigrains, s'est poursuivi en 2023 par une série d'actions détaillée dans la page suivante.

➤ Unigrains est également engagé, depuis 2017, auprès de l'itinéraire Entreprendre ! de la Fondation AgroParisTech marquant ainsi sa volonté de soutenir le développement de l'esprit entrepreneurial des étudiants et jeunes ingénieurs agronomes et de participer au développement d'un écosystème innovant. Deux jurys sont organisés annuellement, Unigrains y est systématiquement représenté par l'un de ses salariés.

➤ En 2023, le Groupe a soutenu financièrement l'organisation du 14ème Semi-marathon des Coops Agricoles, défi sportif et convivial qui fédère environ 80 coopératives et 3000 personnes et est porteur d'un fort esprit de cohésion. Une équipe de collaborateurs du Groupe Unigrains a participé à cet événement après une préparation, proposée par Unigrains Fitness Club, ouverte à tous et encadrée par un coach.

➤ Le don de temps, équivalent d'une journée par an, permet aux salariés de participer à des collectes de don du sang sur leur temps de travail et de s'impliquer lors de la collecte nationale des Banques Alimentaires, prise en charge une journée entière par le Groupe Unigrains sur le magasin Monoprix des Ternes.

➤ Le Groupe de Travail RSE d'Unigrains a relancé en 2023 l'action de sponsoring : celle-ci a pour but de contribuer financièrement à des projets associatifs portés par des salariés. Deux événements ont ainsi été soutenus en 2023. La publication sur le réseau social de l'entreprise permet de faire connaître et vivre cette initiative auprès des salariés.

➤ Mecatherm s'appuie sur une organisation similaire avec un groupe de collaborateurs volontaires « Sponsoring et Partenariat » qui orchestre le soutien d'associations et d'événements locaux. Des événements « don du sang » sont également organisés avec l'Etablissement Français du Sang sur le site de Barembach.

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Montant des soutiens réalisés en 2023
(en M€)



> RISQUE 6 – UNIGRAINS EN ACTION

Des actions en 2023 pour renforcer les liens entre le Groupe Unigrains et fert

Un don du CSE d'Unigrains complété par des contributions volontaires de salariés a permis la construction d'un appentis équipé de 4 foyers améliorés au Centre de Formation Agricole et Rurale des Savanes (CFAR) qui assure la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans la région du Poro en Côte d'Ivoire.



« Les cuisinières apprécient et se sont engagées avec enthousiasme dans l'utilisation des foyers. Leurs conditions de travail sont améliorées et le seront plus encore en saison des pluies. Nous espérons par ailleurs une économie sensible de combustible. Cet aménagement permettra enfin de travailler dans de meilleures conditions d'hygiène : en dehors de la boue en saison des pluies, avec moins de poussière en saison sèche. Les eaux usées sont collectées et non plus déversées dans le bas-fond où nous cultivons le riz. »

Jean-Michel Soro, Directeur du CFAR



L'organisation de partages croisés d'information

- Relai des actualités du site fert et présentation des missions des Chargé(e) de projet / Conseiller technique
 - Représentant(e) de fert sur le réseau interne Sociabble
- Invitation systématique d'un salarié Unigrains au conseil d'administration de fert
- Organisation de sessions de présentations du métier d'investisseur et d'exemples d'accompagnement d'entreprise par Unigrains pour les collaborateurs de fert



> RÉSUMÉ AU REGARD DES THÉMATIQUES EN RELATIONS À L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

01 > Aux conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage de ses biens et services qu'elle produit

02 > À ses engagements sociétaux en faveur du développement durable

03 > À ses engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire

04 > À ses engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire

05 > À ses engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire

06 > À ses engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal

07 > À ses engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable

08 > Aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés

09 > Aux actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités

10 > Aux actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves

11 > Aux actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées



> RISQUES	> ENJEUX	> ACTIONS ENGAGÉES	ARTICLE L.225-102-1
Investir sans identifier et suivre la maturité RSE de la cible	INVESTISSEMENT RESPONSABLE / ETUDE RSE PRE-INVESTISSEMENT	• Principaux enjeux RSE identifiés par secteur d'activité • Analyse de maturité RSE des participations à l'aide d'un questionnaire et d'un outil dédiés • Conclusions d'analyse intégrées de façon systématique aux comités d'investissement	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11
	INVESTISSEMENT RESPONSABLE / SUIVI RSE DE L'INVESTISSEMENT	• Demande d'information RSE dans les pactes • Critères RSE pris en compte dans la rémunération des produits financiers • Reporting RSE annuel sur l'ensemble des participations • Accompagnement sur des enjeux et objectifs spécifiques aux participations • Participation aux comités RSE des participations • Montée en compétences des investisseurs • Partage de bonnes pratiques auprès des participations (Club Dégustants) • Séminaire RSE de l'équipe d'investissement	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11
	ÉTHIQUE	• Charte d'Éthique et de Responsabilité • Signataire de la Charte d'engagement France Invest • Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)	1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11
Ne pas être moteur de la transition énergétique	SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE	• Rénovation énergétique • Audit énergétique • Travaux Bâtiments Carbone • Innovation pour la récupération d'énergie • Charte des gestes responsables	1, 2
	ATTITUDES ÉCO-RESPONSABLES DES SALARIÉS	• Politique voyage • Distribution d'une gourde et de couverts à l'arrivée des salariés • Mise à disposition de fontaines à eau filtrée	3, 4, 7
Ne pas être moteur de la transition agroécologique	ALIMENTATION SAINNE, FILIÈRES COURTES ET TRAÇABILITÉ	• Restauration Inter-Entreprise	1, 2, 3, 4, 7
	SENSIBILISATION	• Conférences, études, rencontres sur les enjeux (climat, biodiversité) et les pratiques agricoles durables (bio, ordure, insectes...) • Événement 60 ans : Table ronde sur les Transitions / sondage participations	1, 2, 3, 6, 7
	GESTION DES DÉCHETS	• Consignes de tri et recyclage des déchets	1, 3
Manquer d'attractivité pour attirer et conserver les talents	MARQUE EMPLOYEUR	• Accord d'intéressement indexé à un critère RSE • Épargne salariale • Prévoyance • Forfait Mobilité Durable • Mobilité internationale • Unigrains Fitness Club • Maintien du salaire lors du congé maternité et paternité • Événement 60 ans • Demarche bisannuelle Great Place to Work	8, 11
	DIVERSITÉ PARITÉ	• Charte de parité France Invest • Plan d'action sur l'égalité Hommes / Femmes • Mise en place d'un groupe de travail	8, 9, 11
Mettre en danger les collaborateurs dans l'exercice de leur fonction	ACTIVITÉ SERVICES FINANCIERS	• Action préventive CEM • Formation aux risques routiers • Sensibilisation Semaine du Handicap	11
	ACTIVITÉ INDUSTRIELLE	• Formation risque santé sécurité • Processus d'alerte • Actions préventives (ex : lit de secourte) • Procédure d'étude des accidents	8
Négliger la capacité de l'entreprise à être un vecteur d'impact sociétal positif en ligne avec son expertise sectorielle	ACTION	• Section auprès de FERT • Soutien à la Fondation AgroParisTech • Soutien à l'Open Agri Food • Soutien PlantAgri • Commission Sponsoring • Initiative Unigrains Solidaire • Don de temps (ex : Collecte Nationale des Banques Alimentaires) • Semi-marathon des Coop • Tournoi Foot caritatif France Invest	1, 2, 3, 4, 5, 7, 11

PERIMÈTRE

➤ La Déclaration de Performance Extra Financière couvre l'ensemble des structures avant une activité opérationnelle au sein du groupe consolidé Unigrains / Agricéales :

- UNIGRAINS, UNIGRAINS DIVERSIFICATION, UNIGRAINS PARTENAIRE, activité d'investissements sur fonds propres
- UNIGRAINS ITALIA, activité d'investissements sur fonds propres en Italie
- UNIGRAINS DÉVELOPPEMENT, Société de Gestion pour compte de tiers
- MESSIS FINANCES, Conseil M&A
- AUXINEA, Conseil et services ingénierie financière
- UNILIS AGTECH, JV Financement et prestation de services Agtech

➤ Sont exclues du périmètre de la Déclaration de Performance Extra Financière :

- Les sociétés mises en équivalence CENECA et AGRA INVESTISSEMENT
- SEMAGRI, holding financier qui a pour unique objet la détention d'une participation
- UNICEREM, Société Civile d'Attribution, qui rassemble les propriétaires de l'immeuble Maillot et assure la gestion
- SAIAM et UNI UN, Sociétés Civiles Immobilières, qui n'ont plus d'activité opérationnelle
- La filiale UNIGRAINS IBERIA crée fin 2022, qui n'a été activée que tardivement en 2023

AGRICÉALES et UNICÉALES sont des holdings dont l'unique fonction est d'organiser la détention des titres de la société Unigrains entre ses différents actionnaires.

INDICATEURS

% des investissements 2023 comprenant un droit d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération

PÉRIMÈTRE :

- Investissements sur fonds propres portés par UNIGRAINS ou par UNIGRAINS DIVERSIFICATION et UNIGRAINS PARTENAIRE, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- Investissements sur fonds propres portés par UNIGRAINS ITALIA
- Investissements réalisés par UNILIS AGTECH, joint-venture constituée avec Analis (Institut technique agricole)
- Les fonds gérés par UNIGRAINS DÉVELOPPEMENT, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse.

Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier la prise en compte de la dimension RSE dans le process d'investissement.

Il prend en compte la totalité des investissements directs et indirects (engagements de souscription dans différents fonds) réalisés en 2023. Il identifie parmi ces derniers, ceux dont les éléments contractuels, qu'il s'agisse de parts dans le cas de prises de participation, de contrat pour les obligations et les prêts participatifs ou du règlement des fonds lors d'une souscription, intègrent des exigences en matière d'information RSE ou des critères RSE impactant la rémunération.



Consommation gaz / Consommation électricité

PÉRIMÈTRE :

➤ Ensemble du périmètre de la DPEF

Il n'y a pas de consommation de fioul sur le périmètre, seules les consommations de gaz et d'électricité sont prises en compte. Unigrains, Unigrains Développement, Auxinea, Messis Finances ainsi que TMG siège et MaMaTa depuis le 1er octobre 2023 occupent, en tant que propriétaire et/ou locataire, une partie des locaux d'un immeuble géré par une société civile d'attribution (Unicerem).

➤ Les consommations électriques sont issues :

- des compteurs individuels d'étage, avec application d'un prorata lié à la surface occupée
- d'un prorata de la consommation électrique annuelle des parties communes, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.

➤ La consommation de gaz résulte d'un prorata de la consommation globale annuelle de l'immeuble, en fonction des tantièmes attribués au sein d'Unicerem.

Unigrains Italia est locataire d'une surface dans un immeuble de bureaux. Les consommations électriques sont issues d'un compteur individuel et d'un prorata de la consommation de l'immeuble en fonction des tantièmes affectés à Unigrains Italia. Il n'y a pas de consommation de gaz.

Pour Unigrains Equipement, les données de consommation gaz et électricité sont fournies par le siège de TMG, par Mecatherm (sites de Barembach et Montilliers, Mecatherm USA) et par ABI (site industriel de Toronto - Canada). MaMaTa et Mecatherm Canada sont respectivement hébergés par TMG siège et ABI et ne fournissent donc pas d'information spécifiques. Mecatherm USA fournit uniquement des estimations de consommation électrique, ce qui ne pose pas de problème compte tenu du poids anecdotique représenté par ce bureau dans la consommation globale.

% des Encours net au 31/12/2023 dans des entreprises de l'amont agricole + coopératives et négoce agricoles + industries de 1ère transformation

PÉRIMÈTRE :

- Les investissements d'Unigrains ainsi qu'Unigrains Diversification et Unigrains Partenaire, qui sont deux holdings d'investissement détenus à 100 % par Unigrains SA et totalement intégrés à sa stratégie d'investissement.
- Les investissements d'Unigrains Italia
- Les encours dans les filiales Unilis Agtech et Unigrains Equipement
- Le Fonds National de l'Élevage, porté par Unigrains Partenaire, n'est pas pris en compte. Il gère l'extinction de prêt arrivant à échéance à court terme.
- Les fonds gérés par Unigrains Développement, entrés en phase de désinvestissement, ne sont pas intégrés dans cette analyse.

Ce critère concerne l'activité d'investissement, cœur de métier de la société Unigrains. Il a pour objectif d'apprécier l'engagement auprès des entreprises des secteurs directement au contact du maillon de la production agricole et donc de l'influence, via l'accompagnement de ces acteurs, sur ces questions de transition agroécologique.

Ce critère repose sur la proportion des encours net au 31/12/2023 investis chez les opérateurs des secteurs de l'amont agricole, de la coopération et du négoce agricole ainsi que de la première transformation.



Turn over involontaire

PÉRIMÈTRE :

➤ Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'ampleur des départs à l'initiative des salariés. Il est défini de la façon suivante :
nombre de démissions + ruptures conventionnelles de l'année N / effectif salarié en CDI au 1er janvier de l'année N.

% salariés en CDI avec moins de 5 ans d'ancienneté / nombre total de salarié en CDI (au 31/12 de l'année N)

PÉRIMÈTRE :

➤ Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur participe à l'appréhension de la capacité d'attractivité des structures, en particulier lorsqu'il fait l'objet d'une analyse conjointe avec l'indicateur précédent.

Nombre d'accidents du travail déclarés (y compris les accidents de trajets) / effectif salarié moyen (sur l'année N)

PÉRIMÈTRE :

➤ Ensemble du périmètre de la DPEF

Cet indicateur mesure la survenue d'accidents sur le lieu de travail et lors des trajets domicile-travail. Il prend en compte la notion de déclaration d'accidents de travail auprès de la MSA ou de la SS. Il intègre donc les événements qui ne donnent pas lieu à arrêt de travail et ceux qui ne seront pas ultérieurement reconnus par la MSA ou la SS.

Montant des dons sur l'année 2023

PÉRIMÈTRE :

➤ Ensemble du périmètre de la DPEF

Ce critère a pour objectif de mesurer l'engagement sociétal du groupe, en particulier dans son domaine de compétence sectoriel, en accompagnement d'acteurs de l'aide alimentaire, de think tank créant du lien entre les maillons de la filière alimentaire ou d'acteurs engagés dans l'accompagnement des agriculteurs pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Cet indicateur est exprimé en millions d'euros arrondi au dixième près.





23 avenue de Neuilly 75116 Paris Tel : +33 (0)1 44 31 10 00
X@UnigrainsGroup - www.unigrains.fr

UNIGRAINS

